



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

8

1753,7





<36622264240016

S

<36622264240016

Bayer. Staatsbibliothek

Eur. 511^S - 1753,7

Mercur

~~15 112123~~

Per. 115.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1753.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DE NULLY, au Palais.
PISSOT, Quai de Conty, à la
descente du Pont-Neuf.
DUCHESNE, rue Saint Jacques,
au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur* est à M. MERIEN, *Commis au Mercur*, rue des Fosse^x S. Germain l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desiront, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, *Commis au Mercur*; on leur portera le *Mercur* très-exactement, moyennant 21 liv. s par an, qu'il payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoie le *Mercur* par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du *Mercur* à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Province.

On trouvera le sieur Merien chez lui les mercredis, vendredis, & samedis de chaque semaine.

R I X X X X. S O L S.

BIBLIOTHECA

RECIA.

MANUSCRIPTS

4 MERCURE DE FRANCE:

Va cacher d'ames inquiètes !
Que de sis forcés, des jaloux
Voileront les peines secrètes !
Ne vous offenze point de cette fausseté ;
Elle est le crime de vos charmes ;
* * avec moins de beauté,
Vous feriez couler moins de larmes.
Mais pourquoi dans un jour si beau,
Ces funébres couleurs que mon pinceau déploie ?
De l'Hymen le brillant flambeau
Ne doit éclairer que la joie.
Présentons plutôt les plaisirs
Prêts à couronner leur conquête ;
Qu'il ne se mêle à cette fête
Que le bruit sourd de leurs soupirs ;
Peignons une Grace interdite ,
La rougeur sur le front & le regard baissé ,
Par la main de l'Amour conduite
Vers un thrône de fleurs que l'Hymen a dressé,
Retraçons Mais ici finissons la peinture ;
Ce n'est qu'au fortuné Paris ,
De pouvoir ôter la ceinture
Qui valut la pomme à Cypris.





L E T T R E

*De J. J. Rousseau de Geneve , à M. l'Abbé
Raynal.*

JE crois, Monsieur , que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockolm , que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la dernière importance pour la vie des hommes ; & plus la négligence du public est excessive à cet égard , plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zèle & d'activité pour la vaincre.

Tous les Chymistes de l'Europe nous avertissent depuis long-tems des mortelles qualités du cuivre , & des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle , de l'Académie des Sciences , est celui de tous qui en a démontré le plus sensiblement les funestes effets , & qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierrî, Docteur en Médecine , a réuni dans une sçavante These qu'il soutint en 1749 sous la présidence de M. Falconet , une multitude de preuves capables d'es-

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

frayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie & de celle de ses concitoyens. Ces Physiciens ont fait voir que le verd-de-gris ou le cuivre dissous est un poison violent, dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux ; que la vapeur même de ce métal est dangereuse, puisque les Ouvriers qui le travaillent, sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles ; que toutes les mentrues, les graisses, les sels, & l'eau même, dissolvent le cuivre, & en font du verd-de-gris ; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution ; que l'étain qu'on emploie dans cet étamage n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, & que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différens étains qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur composition, ou du plomb qui entre dans leur alliage (a) ; que même en supposant à l'étamage une précaution suffisante, c'est une im-

(a) Que le plomb dissous soit un poison, les accidens funestes que causent tous les jours les vins falsifiés avec de la litharge, ne le prouvent que trop. Ainsi pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connoître quels sont les dissolvans qui l'attaquent.

prudence inpardonnable de faire dépendre la vie & la santé des hommes d'une lame d'étain très-déliée, qui s'use très-promptement (a), & de l'exactitude des Domestiques & des Cuisiniers, qui rejettent d'ordinaire les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût que donnent les matieres employées à l'étamage : ils ont fait voir combien d'accidens affreux produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes ; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, & qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines & dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu & étamé, qui est établie au fauxbourg Saint Antoine, offre des moyens faciles de sub-

(a) Il est aisé de démontrer que de quelque maniere qu'on s'y prenne, on ne sçauroit dans les usages des vaisseaux de cuisine, s'assurer pour un seul jour de l'étamage le plus solide. Car comme l'étain entre en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graisse bouillante, toutes les fois qu'un Cuisinier fait roussir du beurre, il ne lui est pas possible de garantir de la fusion quelque partie de l'étamage, ni par conséquent le goût, du contact du cuivre.

A iiiij

S MERCURE DE FRANCE.

stituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, & parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, & les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, sur tout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé faire que peu de progrès aux sages avis des Chymistes, & n'ont pros crit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des Cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoit la paresse & la gourmandise des Maîtres. Chacun sçait que la société abonde en gens qui préfèrent l'indolence au repos, & le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr, eux & toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages, mais jamais avec le public. Il y a long-tems qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons; il lui faut des exemples au lieu de raisons, car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs dans toutes les

choses qui concernent l'intérêt commun , presque tous jugeant d'après leurs propres maximes , s'attachent moins à examiner la force des preuves qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose : par exemple , beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneront volontiers qu'avec de l'argent le Chef de la fabrique de fer battu ou l'Auteur des fontaines domestiques excitent mon zèle en cette occasion ; défiance assez naturelle dans un siècle de charlatannerie , où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public à la bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raisonnement , parce que la même défiance ayant vraisemblablement dû naître aussi dans l'esprit des autres , on est porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêchés d'adopter ce que l'on propose , ont trouvé pour cela des raisons décisives. Ainsi au lieu de m'arrêter à montrer combien il est absurde , même dans le doute , de laisser dans sa cuisine des ustensiles suspects de poison , il vaut mieux dire que M. Duvorney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'Ecole militaire ; que M. le Prince de Conti a banni tout le cuivre de la sienne ; que M. le Duc de Duras , Ambassadeur en Espagne , en a fait autant , & que son Cuisinier qu'il consulta là-dessus , lui

10. MERCURE DE FRANCE.

dit nettement que tous ceux de son métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer tout aussi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorans ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-tems, sans que leur table se sente le moins du monde de ce changement que par la confiance, avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts très bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même ? S'il y avoit au monde une Nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement la Suède, dont les mines de ce métal font la principale richesse, & dont les Peuples en général idolâtrant leurs anciens usages. C'est pourtant ce Royaume si riche en cuivre, qui donne l'exemple aux autres, d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux & qui intéressent la vie des citoyens ; ce sont ces Peuples si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raison & l'autorité des sages leur montrent le ris ques

J U I L L E T. 1753. 11

que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal qu'on tire de dehors. Je voudrois que les avertissemens publics des Philosophes & des Gens de lettres réveillaient les Peuples sur les dangers de toute espèce auxquels leur imprudence les expose, & rappellassent plus souvent à tous les Souverains que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, Monsieur, &c.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite par un
Sénateur de Suède*, à une Dame de Paris.
A Stockholm, le 8 Mai 1753.*

Vous avez si bien rempli, Madame, la promesse que vous m'aviez faite de m'envoyer la recette de l'étamage du fer, que je ne sçai, en vérité, comment vous en témoigner toute ma reconnoissance. Je vous supplie de recevoir mes très humbles remerciemens de toutes les

* M. le Baron de Scheffer, ci-devant Ministre Plénipotentiaire à la Cour de France.

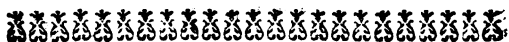
A vj

12. MERCURE DE FRANCE.

peines que vous avez daigné prendre pour ce Pays, qui vous devra dans cent ans d'ici la conservation de plusieurs centaines de mille habitans que l'usage du cuivre nous enlevoit journellement. J'ai fait traduire & imprimer en Suédois le livre de M. Amy; j'ai fait insérer dans nos Gazettes & dans nos Journaux littéraires plusieurs Dissertations qui ont paru chez vous & ailleurs sur la même matière; tout cela a fait un si grand effet ici & dans nos Provinces, qu'on n'est occupé à présent qu'à reformer les anciennes batteries de cuisine & autres ustensiles de cuivre pour y en substituer d'autres de fer. Cette réforme ne fera pourtant pas d'abord aussi universelle qu'il seroit à souhaiter, il y a des têtes où le préjugé tient plus fortement que dans d'autres, il faudra bien leur donner le tems de se reconnoître. Mais ce qui en attendant m'a paru le plus important, a été de donner l'exemple au particulier, par une pareille réforme, dans tous les établissemens qui dépendent immédiatement des soins & de la police du Gouvernement. Pour cet effet le Roi a déjà fait écrire une lettre circulaire à tous les Colonels de l'armée, pour qu'ils vendent, sans perte de tems, les marmites, les flacons, & tous autres ustensiles de

J U I L L E T. 1753. 13

cuivre qui entrent dans l'équipage des troupes, & que le fer seul soit dorénavant employé à tous ces usages. Les mêmes ordres seront donnés à la Marine, aussi-tôt que nos nouvelles Fabriques seront en état de fournir à ses besoins. Vous voyez, Madame, que je ne perds point de tems pour opérer ce qui est dans l'ordre des possibles. J'aurai l'honneur de vous rendre compte du reste à mesure que j'aurai de nouveaux progrès à vous mander.



V E R S

*A S. A. S. Mgr le Comte de Clermont ;
sur la guérison de sa Goutte.*

Pour vaincre ta constance, une goutte rebelle ;
En vain, Clermont, s'arma de la douleur ;
Toujours grand, tu triomphas d'elle,
Ses traits ne paroissent percer que notre cœur.
Après un siècle affreux compté par nos alarmes,
Le monstre enfin t'a vû de sa rage vainqueur,
Et la joie à son tour a fait couler nos larmes.
Puisse-t'il, loin de toi, détournant son courroux,
De nos jours, par les tiens, éterniser les charmes !
Ou s'il suffit, pour épuiser ses coups,
D'une victime volontaire,

14 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il épargne un Héros, qu'il frappe l'un de nous,
C'est notre vœu commun : heureux s'il me préfère !
D'un choix si glorieux qui ne seroit jaloux ?
Souffrir pour racheter une santé si chère ,
Non, ce n'est point un mal, c'est le sort le plus
doux,
C'est se sauver soi-même en conservant son pere ,
Et, nouveau Curtius, consacrer sa carrière ,
En s'immolant pour le bonheur de tous.

Par M. le Chevalier de Laurès.



REFLEXIONS CRITIQUES

SUR ROUSSEAU ;

*Par feu M. le Marquis de Vauvenargues ,
Auteur de l'Introduction à la connoissance
de l'esprit humain.*

ON ne peut disputer à Rousseau d'avoir connu parfaitement la mécanique des vers ; égal peut-être à Despréaux : par cet endroit, on pourroit le mettre à côté de ce grand homme , si celui ci né à l'aurore du bon goût, n'avoit été le maître de Rousseau & de tous les Poètes de son siècle.

Ces deux excellens Ecrivains se sont

distingués l'un & l'autre par l'art difficile de faire régner dans les vers une extrême simplicité, & leurs plus sévères censeurs ne leur reprochent que d'avoir manqué quelquefois de délicatesse & d'expression pour le sentiment.

Ce dernier défaut est peu considérable dans Despréaux, parce que s'étant attaché uniquement à peindre la raison, l'expression des passions ne lui étoit pas nécessaire; son Art Poétique & quelques autres de ses Ouvrages approchent de la perfection qui leur est propre, & le style en est très-fini. Il n'est peut-être pas aussi facile de justifier Rousseau à cet égard : l'Ode étant, comme il dit lui-même, *le véritable champ du pathétique & du sublime*, on voudroit trouver toujours dans les siennes ce haut caractère. Mais quoiqu'elles soient dessinées avec une grande noblesse, je ne sçai si elles sont toutes assez passionnées; j'excepte ses Odes sacrées, dont le fonds appartient à de plus grands maîtres. Quant à celles qu'il a tirées de son propre fonds, il me semble qu'en général les fortes images qui les embellissent ne produisent pas de grands mouvemens, & n'excitent ni la pitié, ni l'étonnement, ni la crainte, ni ce sombre saisissement que le vrai sublime fait naître.

16 MERCURE DE FRANCE.

La marche impétueuse de l'Ode n'est pas celle d'un esprit tranquille ; il faut donc qu'elle soit justifiée par un enthousiasme véritable. Lorsqu'un Auteur se jette de sang-froid dans ces mouvemens & ces écarts qui n'appartiennent qu'aux grandes passions , il court risque de marcher seul , car le Lecteur se lasse de ces transitions forcées & de ces fréquentes hardiesses que l'art s'efforce d'imiter de la nature , & qu'elle seule peut rendre agréables.

Les endroits où le Poète paroît s'égarer, devroient être , à ce qu'il me semble , les plus passionnés de son ouvrage. Cependant le desordre de Rousseau ne porte pas , je crois , ce caractère ; ce n'est pas toujours la passion qui le mène hors de son sujet , il paroît n'en sortir souvent que parce qu'épuisé & refroidi , il est obligé de se soutenir par des épisodes ; c'est ce qu'on pourroit remarquer dans l'Ode sur la mort du Prince de Conti : il régné une tristesse très-majestueuse dans cette Ode ; mais l'épisode sur la flatterie , quoique rempli de vers magnifiques , me semble un peu long , & , si je l'ose dire , fort peu passionné.

Comme je ne fais point de vers , je ne suis pas toujours assez touché de cette mécanique difficile dont les Poètes sont si

amoureux, mais qui n'est estimée des autres hommes qu'autant que les passions lui donnent une âme & que les pensées l'annoblissent. Je sçai qu'il y a des juges d'un goût éclairé qui trouvent l'un & l'autre dans Rousseau, ils sont plus sensibles que moi; je n'attaque point leurs opinions, mais je dis simplement ce que je pense, parce que je le pense, & que je n'ai jamais compris qu'on pût écrire, non pas sa pensée, mais celle d'un autre, s'il n'est permis d'être sincère jusqu'au bout. J'avouerai que je trouve encore dans ses Odes tant estimées, des pensées bien fausses: cette Ode à la Fortune, qu'on regarde comme le triomphe de la raison, présente ce me semble, peu de réflexions qui ne soient plus éblouissantes que solides. Écoutons ce Poète Philosophe.

Quoi! Rome & l'Italie en cendres
Me feront honorer Sylla?

Non vraiment, l'Italie en cendres ne peut faire honorer Sylla; mais ce qui doit, je crois, le faire respecter avec justice, c'est ce génie supérieur & puissant qui vainquit le génie de Rome, qui soumit à son ambition le peuple de la terre le plus indocile & le plus fécond en Héros, & lui fit défier dans sa vieillesse les ressentimens

18 MERCURE DE FRANCE:

de ce même peuple qu'il ne daignoit plus gouverner. Voyons ce qui suit.

J'admirerai dans Alexandre
Ce que j'abhorre en Attila ?

Je ne sçai quel étoit le caractère d'Attila, mais je suis forcé d'admirer les rares vertus d'Alexandre, & cette hauteur de génie qui, soit dans la guerre, soit dans les sciences, soit même dans sa vie privée, l'a fait paroître jusques dans ses erreurs, comme un homme extraordinaire, & qu'un instinct grand & sublime élevoit au-dessus des règles : je veux révéler un Héros qui, parvenu au faite des grandeurs humaines, ne dédaignoit pas l'amitié ; qui dans cette haute fortune cultivoit encore sans faste la familiarité & la justice ; qui aima mieux s'exposer à mourir, que de soupçonner son Médecin de quelque crime, & d'affliger par une défiance qu'on n'eût pas blâmée, la fidélité d'un domestique qu'il estimoit : le maître le plus libéral qu'il y eut jamais, jusqu'à ne réserver pour lui que l'espérance ; plus prompt à réparer ses injustices qu'à les commettre, & plus pénétré de ses fautes que de ses triomphes ; né pour conquérir l'univers, parce qu'il étoit digne de lui commander ; en quelque sorte excusable de s'être fait rendre des

J U I L L E T. 1755. 19

honneurs divins, dans un tems où toute la terre adoroit des Dieux moins aimables. Rousseau paroît donc bien petit, lorsqu'il ose ajoûter d'un si grand homme, & qu'il dit en vers profaïques :

Mais à la place de Socrate ;
Le fameux Vainqueur de l'Euphrate
Sera le dernier des mortels.

Ce mépris de Rousseau pour Alexandre, qu'on remarque aussi dans Despréaux, prouve que ce n'est point assez d'avoir de la raison pour raisonner juste sur les grandes choses qu'on ne connoît parfaitement que par le cœur. Rousseau ne vouloit épargner aucun Conquérant.

L'inexpérience indocile
Du compagnon de Paul Emile
Fit tout le succès d'Annibal.

Voilà comme il croit renverser la réputation des plus grands hommes. Mais qui ne sçait que la science de la guerre consiste à profiter des fautes de son ennemi ? Qui ne sçait qu'Annibal s'est montré aussi grand dans ses disgraces que dans ses victoires ?

S'il étoit reçu des Poètes, comme il est du reste des hommes, qu'il n'y a rien de

16 MERCURE DE FRANCE.

beau dans aucun genre que le vrai, que penser de ces invectives de Rousseau ? Comment regarder l'Ode à la Fortune, sinon comme une pompeuse déclamation ? Et comment justifier ceux qui, sans avoir le génie de ce Poète, sont réduits à produire des pensées aussi vaines, pour dire des choses nouvelles ? Les fictions peuvent être belles dans la Poésie & dans la Prose même, lorsqu'elles peignent la vérité ; mais en quelque langue qu'on parle, en prose & en vers, dès qu'on fait un raisonnement, rien ne peut dispenser de parler juste. Je ne dirai rien des allégories & de quelques autres ouvrages de Rousseau ; je n'oserois surtout juger d'aucun ouvrage allégorique, parce que c'est un genre que je n'aime pas ; mais je louerai volontiers quelques-unes de ses Epigrammes, où l'on trouve toute la naïveté de Marot, avec une force que Marot n'avoit pas ; je louerai des morceaux admirables de ses Epitres, où le génie de ses Epigrammes paroît avec plus de décence, & se fait singulièrement appercevoir. Mais en admirant ces morceaux si dignes de l'être, je ne puis m'empêcher d'être choqué de la grossièreté insupportable qu'on remarque en d'autres endroits. Rousseau voulant dépeindre dans l'Epitre aux Muses je ne sçai quel man-

mais Poëte, il le compare à un oïson que la flaterie enhardit à préférer sa voix au chant du cygne; un autre oïson lui dit après beaucoup de choses, chantez un peu, & le Poëte poursuit ainsi;

Déjà d'aïse saisie,
 La basse-cour se pâme & s'extasie :
 A ce discours notre oïson tout gaillard,
 Perce le ciel de son cri nasillard,
 Et tout d'abord, oubliant leur mangeaille;
 Vous eussiez vû canards, dindons, poulailler,
 De toutes parts accourir, l'entourer,
 Battre de l'aïle, applaudir, admirer,
 Vanter la voix dont nature le doue,
 Et faire nargue au cygne de Mantoue,
 Le chant fini, le Pindarique oïson,
 Se rengorgeant, rentre dans la maison,
 Tout orgueilleux d'avoir, par son ramage,
 Du poulailler mérité le suffrage.

On ne nie pas qu'il y ait quelque force dans cette peinture; mais combien en sont basses les images & les expressions! La même Epître est pleine de choses qui ne sont ni plus agréables, ni plus délicates; les liaisons en sont foibles, & toujours les mêmes; en un mot, ce dialogue avec les Muses me paroît rempli de longueurs, & s'il y a de grandes beautés de détail, on

22 MERCURE DE FRANCE.

peut dire qu'il n'y a pas de moindres défauts J'ai choisi cette Epître exprès, ainsi que l'Ode à la Fortune, afin qu'on ne m'accuse pas d'avoir cité les ouvrages les plus foibles de Rousseau, pour diminuer l'estime que l'on doit aux autres. Puis je me flater en cela d'avoir contenté la délicatesse de tant d'esprits vifs, qui font une affaire de parti de leurs opinions, & veulent surtout qu'on révere la réputation des Auteurs morts ? Me pardonneront-ils d'avoir osé louer dans un autre ouvrage un Auteur vivant, haï autrefois de Rousseau, & de leur en parler encore dans les réflexions qu'on va lire ? Il ne me convient pas de me justifier à cet égard. Mais après avoir parlé de tant d'Auteurs qui ont illustré le dernier règne, je crois que ce peut être ici la place de dire quelque chose des écrits d'un Auteur qui honore notre propre siècle ; c'est à ceux qui n'ont d'intérêt que celui de la vérité, à la justifier selon leurs forces contre les artifices de l'envie.

Sur quelques Ouvrages de M. de Voltaire.

Mon dessein n'est pas de faire une critique raisonnée de tous ses Ecrits, qui passent de trop loin mes connoissances ; ce soin me convient d'autant moins,

qu'une infinité d'hommes plus instruits que moi ont déjà fixé les idées qu'on doit en avoir : ainsi je ne parlerai pas de la *Henriade*, qui, malgré les défauts qu'on lui impute, & ceux qui y sont en effet, passe néanmoins sans contestation pour le plus grand ouvrage de ce siècle & le seul poëme en ce genre de notre Nation.

Je dirai peu de chose encore de ses Tragedies : comme il n'y en a aucune qu'on ne joue au moins une fois chaque année, tous ceux qui ont quelques étincelles de bon goût, peuvent y remarquer d'eux-mêmes le caractère original de leur Auteur ; les grandes pensées qui y régissent, les morceaux éclatans de poésie qui les embellissent, la manière forte dont les passions y sont ordinairement traitées, & les traits hardis & sublimes dont elles sont pleines.

Je ne m'arrêterai donc pas à faire remarquer dans *Mahomet* cette expression grande & tragique du genre terrible, qu'on croyoit épuisée par l'Auteur d'*Electre* ; je ne parlerai pas de la tendresse répandue dans *Zaïre*, ni du caractère théâtral des passions d'*Hérode*, ni de la singulière & noble nouveauté d'*Alzire*, ni des éloquentes harangues qu'on lit dans la *Mort de César*, ni enfin de tant d'autres

24 MERCURE DE FRANCE.

pièces, toutes différentes, qui font admirer le génie & la fécondité de leur Auteur. Mais parce que la Tragédie de Mérope me paroît encore mieux écrite, plus touchante & plus naturelle que les autres, je n'hésiterai pas à lui donner la préférence; j'admire les grands caractères qui y sont décrits, le vrai qui régné dans les sentimens & dans les expressions, la simplicité du rôle d'Egiste, caractère unique sur notre Théâtre; la tendresse impétueuse de Mérope, ses discours coupés, véhémens, & tantôt remplis de violence, tantôt de hauteur. Je m'étonne qu'on ait l'esprit assez tranquille à la représentation d'un ouvrage qui produit de si grands mouvemens, pour examiner si les règles & les vraisemblances sévères n'y sont pas blessées. La pièce me serre le cœur dès le commencement, & me mène jusqu'à la catastrophe sans me laisser la liberté de respirer. S'il y a donc quelqu'un qui prétende que la conduite de l'ouvrage soit peu régulière, & qui pense que M. de Voltaire ne soit pas heureux dans la fiction ou dans le tissu de ses pièces, sans entrer dans cette question trop longue à discuter, je me contenterai de lui répondre que ce même défaut dont on accuse M. de Voltaire a été reproché très-justement à plusieurs

lieurs pièces excellentes , sans leur faire tort. Les dénouemens de Moliere sont peu estimés ; & le *Misanthrope* , qui est le chef-d'œuvre de la Comédie , est une Comédie sans action. C'est le privilège des Maîtres d'être admirables malgré leurs défauts , & souvent dans leurs défauts même. La manière dont quelques personnes , d'ailleurs éclairées , parlent aujourd'hui de la poésie , me surprend beaucoup ; ce n'est pas , disent-ils , la beauté des vers & des images qui caractérise le Poète , ce sont les pensées mâles & hardies ; ce n'est pas l'expression du sentiment ou l'harmonie , c'est l'invention. Par là on prouveroit que Bossuet & Newton ont été les plus grands Poètes de leur siècle , car assurément l'invention , la hardiesse & les pensées ne leur manquoient pas.

Reprenons *Mérope*. Ce que j'admire encore dans cette Tragédie , c'est que les personnages y disent toujours ce qu'ils doivent dire , & sont grands sans affectation. Il faut lire la seconde scène du second acte pour comprendre ce que je dis. Qu'on me permette d'en citer la fin , quoiqu'il soit aisé de trouver dans la même pièce de plus grands morceaux.

Egiste.

Ce faux instinct de gloire égara mon courage,
 A mes parens flétris sous les rides de l'âge,
 J'ai de mes jeunes ans dérobé les secours ;
 C'est ma première faute, elle a troublé mes jours.
 Le ciel m'en a puni, ce ciel inexorable
 M'a conduit dans le piège, & m'a rendu coupable.

Mérops.

Il ne l'est point ; j'en crois son ingénuité,
 Le mensonge n'a point cette simplicité :
 Tendons à sa jeunesse une main bienfaisante.
 C'est un infortuné que le ciel me présente ;
 Il suffit qu'il soit homme, & qu'il soit malheureux ;
 Mon fils peut éprouver un sort plus rigoureux.
 Il me rappelle Egiste ; Egiste est de son âge ;
 Deut être comme lui de rivage en rivage,
 Inconnu, fugitif, & par-tout rebuté,
 Il souffre le mépris qui suit la pauvreté ;
 L'opprobre avilit l'ame & flétrit le courage, &c.

Cette dernière réflexion de Mérops est naturelle, mais sublime. Une mère auroit pu être touchée de toute autre crainte dans une telle calamité, & néanmoins Mérops paroît pénétrée de ce sentiment. Voilà comme les sentences sont grandes dans la Tragédie, & comme il faudroit toujours les y placer.

C'est cette maniere si simple de faire parler les passions, qui caractérise les hommes. Aujourd'hui on croit avoir fait un caractère, lorsqu'on a mis dans la bouche d'un personnage ce qu'on veut faire penser de lui, & qui est précisément ce qu'il doit faire. J'estime l'esprit d'un Poète qui fait dire de grandes choses à son Héros; mais plus le Héros qui dit ces grandes choses pour se peindre & pour faire honneur au Poète, veut paroître grand, plus ses personnages sont petits. Les anciens ne s'attachoient pas à faire de grands caractères, ils caractérisoient les passions. Corneille a ouvert une autre carrière; il a négligé les passions, & s'est appliqué le premier à imaginer des portraits; mais ces portraits, si j'ose le dire, ne caractérisent que l'Auteur, & peignent bien peu la nature. L'éloquent Racine qu'on accuse de stérilité dans ses caractères, est le seul de son tems qui ait fait des caractères; & ceux qui admirent la variété du grand Corneille, sont bien indulgens de lui pardonner l'invariable ostentation de ses personnages, & le caractère toujours dur de ses vertus.

C'est pourquoi quand M. de Voltaire a critiqué les caractères d'Hypolite, Bajazet, Xipharés, Britannicus, il n'a pas prétendu, je crois, attaquer le mérite de

28 MERCURE DE FRANCE.

ceux d'Athalie, Joad, Acomat, Agrippine, Neron, Mithridate, Burrhus, &c. Mais puisque cela me conduit à parler du Temple du goût, je suis bien aise d'avoir occasion de dire que j'en estime grandement les décisions. J'excepte ces mots : *Bossuet le seul éloquent entre tant d'écrivains qui ne sont qu'élégans* : M. de Voltaire lui-même est trop éloquent pour ne pas sentir que ce petit mérite d'élégance convient peu aux ouvrages de Pascal, l'homme de la terre qui sçavoit mettre ses pensées dans un plus beau jour, & raisonner avec le plus de force. Je prends la liberté de défendre encore contre son autorité le vertueux Auteur de *Télémaque*, dont les paroles tendres & persuasives pénètrent mon cœur, & qui par la noblesse & par la vérité de ses peintures, par les graces touchantes de son style, & par je ne sçai quoi de populaire, d'ingénu & de familier, se fait aisément pardonner d'avoir employé trop souvent les lieux communs de la Poësie & un peu de déclamation.

Mais quoiqu'il puisse être de cette chaleur de M. de Voltaire pour Bossuet, le plus sublime des Orateurs, je n'ai pas été moins frappé de la vérité de beaucoup de jugemens qui sont dans le Temple du goût ; j'y admire la vivacité, la variété & le tour

aimable du style, & je ne puis comprendre qu'on juge si sévèrement d'un ouvrage qui est un modèle d'agrémens. Dans un genre assez différent, l'Épître aux mânes de Genonville, & celle sur la mort de le Couvreur, m'ont paru deux morceaux remplis de charmes, & où la douleur, l'amitié, l'éloquence & la Poësie parloient avec la grace la plus ingénue & la simplicité la plus touchante; j'estime plus deux petites pièces faites de génie, comme celles-ci, que beaucoup d'assez longs poëmes qui font une réputation à leur Auteur.

Je finirai sur les ouvrages de M. de Voltaire en disant quelque chose de sa prose. Il n'y a gueres de mérite essentiel qu'on ne puisse trouver dans ses Ecrits. Si l'on est bien aise de voir toute la politesse de notre siècle, avec un grand art pour faire sentir la vérité dans les choses de goût, on n'a qu'à lire la Préface de l'Œdipe, écrite contre M. de la Mothe, avec une délicatesse inimitable. Si on cherche du sentiment, de l'harmonie jointe à une noblesse singulière, on peut jeter les yeux sur la Préface d'Alzire & sur l'Épître à Madame la Marquise du Chatelet. Si on demande une littérature universelle, un goût étendu, qui embrasse le caractère de plusieurs Nations, & qui peigne les

manieres differentes des plus grands Poëtes, on le trouvera dans les réflexions sur les Poëtes Épiques & les divers morceaux traduits par M. de Voltaire des Poëtes Anglois, d'une maniere qui passe peut-être les originaux.

Je ne parle pas de l'Histoire de Charles XII. qui par la foiblesse des critiques que l'on en a faites, a dû acquérir une autorité incontestable, & qui me paroît être écrite avec une force, une précision & des images dignes d'un tel Peintre. Mais quand on n'auroit vu de M. de Voltaire que son Essai sur le siècle de Louis XIV. & ses Réflexions sur l'Histoire, ce seroit assez pour juger de la sublimité de son génie, qui peint tout en grand, & d'un seul trait met la vérité toute nue sous les yeux; lorsqu'on voudra mieux le connoître & qu'on rassemblera tous ses Ouvrages, je crois qu'on trouvera par-tout cette vaste imagination qui rapproche de loin les choses humaines, & cet esprit supérieur aux préjugés, qui unit à la politesse & à l'esprit philosophique de son siècle la connoissance des siècles passés, de leurs mœurs, de leur politique, de leurs religions, & de toute l'économie du genre humain.

Qu'il y ait cependant des Critiques qui s'attachent à relever ou les erreurs ou les

défauts de ses ouvrages, & qui demandent à un homme si universel la même perfection & la même justesse de ceux qui se sont renfermés dans un seul genre, & souvent dans un genre assez petit, c'est ce que l'expérience ne fait que trop voir; ils trouvent, disent-ils, des endroits faibles dans tous les ouvrages; il y en a dans Homere, dans Pindare, dans Virgile & dans Horace; où n'y en a-t-il pas? J'ose leur répondre qu'il y a peu d'ouvrages de M. de Voltaire dont les défauts ne soient rachetés par de plus grandes beautés.

C'est le témoignage que l'amour des lettres m'oblige de rendre à un homme qui n'est ni en place, ni puissant, ni favorisé, & auquel je ne dois que la justice que tous les hommes lui doivent comme moi, & que l'ignorance ou l'envie s'efforcent inutilement de lui ravir.

Quoiqu'une partie du morceau qu'on vient de lire ait été imprimé, nous avons cru devoir donner tout entier le manuscrit qu'on nous a remis.





LES GLOBES DE SAVON.

IDYLLE

*Qui a remporté le prix par le jugement de
l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse,
le 3 Mai 1753. Par M. Dutour, Gouverneur de M. le Comte de Sabran-Foix.*

Sur de rians côteaux, au bord d'une onde claire,
Eglé, que les Amours avoient faite pour plaire,
Dédaignant les soupirs des bergers du hameau,
D'un pas précipité conduisoit son troupeau.
Dans ces lieux fortunés, azile du silence,
Elle venoit jouir de son indifférence.

» Eh quoi ! disoit Eglé, par un nouveau détour.

» Ne puis-je me sauver des pièges de l'Amour ?

» Ce Dieu n'est qu'un enfant : par de feintes ca-
» resses,

» Evitons le poison de ses flèches traîtresses :

» Cruel Dieu de Paphos, vante ailleurs tes bien-
» faits ;

» Je perdrais mon bonheur, l'innocence & la paix.

Elle achevoit ces mots : quelle surprise extrême !

Elle apperçoit l'Amour. » Cède à ma loi suprême,

» Dit-il : tout reconnoît mon joug impérieux ,

» Les Rois & les bergers, & le Maître des Dieux.

« Venge-toi, dit Eglé : mais si j'ai scû te plaire ,
 « Si les jeux innocens d'une simple bergere
 « Ont tant de fois séduit le redoutable Amour ,
 « Apprends que je pourrois te punir à mon tour.
 « Il est un jeu charmant que je voulois t'appren-

dre :
 « Ingrat , puisqu'en ces lieux tu viens pour me sur-
 prendre ,
 « Je t'en fais un mystère : épuise tous tes traits ,
 « Mon secret est à moi pour le taire à jamais.

L'Amour est curieux : par sa persévérance ,
 Il a bientôt d'Eglé vaincu la résistance.
 Eglé , dans une coupe épanche une liqueur
 Qui des lys éclatans efface la blancheur :
 Pour hâter les plaisirs qui flattent son attente ,
 Elle prend d'un épi la tige obéissante ,
 Sépare les tuyaux , en retranche les nœuds ,
 L'air y trouve un passage , & seconde ses vœux :
 D'un souffle créateur avec art animée ,
 La liqueur en un globe , est soudain transformée ;
 Iris du haut du Ciel y verse les couleurs :
 Flore le voit , s'étonne , & dédaigne ses fleurs.
 Le souffle qu'il renferme , & l'air qui le comprime
 Enfant de couleurs ce concert unanime
 Qui redouble à la fois leurs combats & leurs jeux ,
 Et les fait tour à tour triompher à leurs yeux.

Cupidon interdit , contemple la bergere :
 Il veut parler ; il craint de troubler le mystère :
 Chaque instant , est marqué d'un prodige nouveau :

B. v.

34 MERCURE DE FRANCE

De mille objets rians , le fidèle tableau

Offre à l'œil attentif le plus riche assemblage :

C'est peu , le Dieu surpris apperçoit son image :

Il parcourt tous ses traits d'un regard curieux ,

Mais le globe entr'ouvert éclate sur ses yeux.

» J'admire , dit Eglé , ton dépit & sa honte.

» Cesse de t'allarmer , puissant Dieu d'Amathonte,

» Approche , prends la coupe , & ce tuyau vain-
queur ,

» Que d'un souffle léger... Aussi-tôt la liqueur

Déploie en s'élevant mille beautés nouvelles :

Cupidon s'applaudit , & balance ses ailes.

Quand le globe , enlevé par un zéphir jaloux ,

S'envole au sein d'Eglé , tombe sur ses genoux ,

Le Dieu veut le saisir ; ô disgrâce imprévüe !

L'édifice en éclats disparoit à sa vue.

Quel génie envieux s'oppose à mes plaisirs ?

» C'en est trop : & l'Amour.... » Appellons les
zéphirs.

» Un spectacle plus beau , s'écria la bergere ,

» Calmera le courroux de l'enfant de Cythère.

Elle dit ; les zéphirs , dociles à sa voix ,

Pour seconder Eglé volent du sein des bois.

» Partez , tenez au loin vos routes incertaines.

Soudain l'air se ranime à leurs douces haleines ,

Que de globes errans , par mille jeux divers ,

D'un nouveau phénomène embellissent les aires :

L'un , suit d'un vol pompeux sa course mesurée ,

L'autre fuit , & se perd dans la voûte azurée.

Ici, prêts à périr, entraînés sur les fleurs,
 Ils ternissent l'émail des plus riches couleurs
 Plus loin, s'entr'choquant dans leur chute rapide,
 Ils cèdent sans effort au zéphir qui les guide.
 L'enfant ailé s'élance, & préside à leurs jeux :
 Il les suit dans les airs, & folâtre avec eux :
 Il craint d'en approcher, & ces globes fragiles
 Cent fois se sont brisés dans ses mains indociles,
 Et sans cesse embelli par un charme nouveau,
 Le dernier qu'il poursuit est toujours le plus beau.

Mais cherchant vainement un secret qu'il ignore,
 Cupidon se dégoûte, & s'en amuse encore :
 Le trouble dans le cœur, la bergere s'enfuit,
 Et veut tromper le Dieu qui l'observe & la suit.

» Mille fois, lui dit-il, par un feint badinage,
 » Tu parus dédaigner mon plus sincère hommage :
 » Arrête. Explique-moi par quel art imposteur,
 » Tu me repais toujours de mensonge & d'erreur.
 » Eh quoi ! charmante Eglé, ces globes inom-
 » brables,
 » Si parfaits à mes yeux seroient si peu durables !
 » A peine encor formés, malgré tous mes efforts,
 » Le plus léger obstacle en brise les ressorts !
 » Viens, rendons dès ce jour leurs beautés éternelles.

» Ils sont de tes plaisirs les images fidèles,
 » Dit Eglé, ce sont-là les doux biens de l'Amour,
 » Un instant les voit naître, & périr sans retour.
 » Je punis des erreurs qu'un vain orgueil t'inspire :

B vj.

36 MERCURE DE FRANCE.

» Il est tems, jeune Eglé, d'embellir mon empire :

» Que ce dard. . . Ah ! dit-elle, appaise ton cour-

» roux ;

» Mais enfin, si mon cœur doit fléchir sous tes

» coups ,

» Si je ne puis te fuir ; eh ! s'il faut que mon ame

» Pour un tendre berger se captive & s'enflâme ,

» Ligdamis. . . A ces mots , le Dieu des cœurs

» sourit ,

La regarde , soupire , il la blesse , & s'enfuit.

Non sa fuggir l'Amor chi se cò tresca.

Guarini , Past. fido.



M E M O I R E S

Pour servir à l'Histoire d'Orléans.

L Es sentimens des Auteurs sont partagés sur le tems de la fondation d'Orléans. Lemaire (a) croit que cette ville fut bâtie par les Druides 350 ans après le Déluge ; mais il avoue en même tems qu'il ne s'est déterminé à fixer cette époque que sur des conjectures. Guyon (b) pense au contraire qu'il est probable que cet établissement ne s'est fait que 50 ans plus

(a) Auteur d'une Histoire d'Orléans.

(b) Autre Auteur d'une Histoire d'Orléans.

tard, c'est-à-dire environ 400 ans après le Déluge. Il est inutile d'entreprendre de concilier ou de réfuter ces deux Historiens, puisqu'ils n'avancent rien de solide pour appuyer leur sentiment ; on sent assez que ne pouvant s'arrêter à une date précise, au milieu des obscurités qui les environnoient, l'amour de la patrie les a portés à croire qu'il falloit remonter jusqu'à l'antiquité la plus reculée.

On pourroit attribuer cette incertitude à la mauvaise politique des Gaulois, qui ne vouloient pas qu'on laissât rien par écrit, soit que cette Nation belliqueuse fût plus jalouse de former & d'exécuter de grandes entreprises, que d'en laisser des monumens à la postérité ; soit qu'elle crût par là piquer la curiosité des jeunes gens pour les belles connoissances, & les mettre dans la nécessité d'exercer leur mémoire. Quoiqu'il en soit, cette défense fut observée avec une superstition qui leur étoit particulière, puisqu'on ne voit nulle part qu'ils aient laissé aucuns ouvrages où la tradition des exploits de leurs ancêtres soit conservée. De là vient que les Auteurs Grecs, & Latins qui nous ont donné un détail assez étendu des conquêtes des Gaulois avant que les Romains eussent pénétré dans les Gaules, ne les connoissoient que

38 MERCURE DE FRANCE.

par leurs incursions. On sçait qu'après avoir défait l'Armée Romaine, ils prirent Rome & la brûlerent, qu'ils ravagerent la Grece & la Macédoine, & de là se répandirent comme un torrent dans l'Asie, où ils porterent par-tout la terreur de leurs armes; mais on ne voit rien de particulier sur les pays & sur l'origine des villes d'où ces armées nombreuses étoient sorties.

Sans se mettre en devoir de dissiper avec si peu de secours les nuages qui nous cachent la fondation d'Orléans, ne suffit-il pas de sçavoir que cette ville est beaucoup plus ancienne que César, puisqu'on voit dans ses Commentaires qu'elle étoit déjà célèbre de son tems. Il est peu de Villes en France; & dans les autres parties septentrionales de l'Europe, même de celles qui tiennent aujourd'hui le premier rang, qui puissent se glorifier d'une antiquité aussi respectable. On en conviendra aisément, lorsque nous aurons fait voir que le *Genabum* de César est Orléans.

Nous n'entrerons point à cet égard dans un labyrinthe de discussions, il suffira de mettre sous les yeux un précis des raisons qu'on a coutume d'apporter pour en convaincre.

En effet la situation de *Genabum*, sur le bord septentrional de la Loire, vers la

milieu de son cours; le pont que cette Ville avoit sur ce fleuve, la dépendance des peuples Chartrains, dans le Territoire desquels elle étoit renfermée, & dont elle étoit la Ville de commerce & le principal dépôt, la distance de cent soixante mille pas aux confins de l'Auvergne, qui revient aux cinquante-quatre lieues qu'il y a d'Orléans à Riom, les quatre jours de marche que César employa pour se rendre de Sens à *Génabum* avec une armée qui faisoit diligence, & marchoit sans équipages; toutes ces preuves tirées de César & de Strabon, jointes à celles que nous fournissent l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger, les différentes voies Romaines, & sur-tout celle qui communique d'Orléans à Chartres & qui porte encore le nom de César, ne permettent pas de douter que le *Génabum* ou *Génabum* des anciens ne soit Orléans. On est même surpris de voir quelques Ecrivains modernes contester un fait établi d'une manière aussi solide.

Avant que de parler du siège que César mit devant cette Ville, qui doit être regardé comme le premier événement de notre Histoire, il est à propos de donner une idée de l'Etat où étoient les Gaules, lorsque César y porta ses conquêtes. Elles

40 MERCURE DE FRANCE.

Étoient divisées en trois parties : la Gaule *Celtique*, la *Belgique* & l'*Aquitannique*, toutes différentes de mœurs & de langage, mais animées du même amour de la liberté. La *Celtique*, que les Romains appelloient proprement la Gaule, s'étendoit depuis la Marne & la Seine, jusqu'au Rhône & à la Garonne, & depuis le Rhin jusqu'à l'Océan. Ses peuples les plus célèbres étoient les Suisses, ceux de la Franche-Comté, d'Autun, de l'Auvergne, du Berry & les Châtains, dans le Territoire desquels Orléans étoit compris. La *Belgique* étoit bornée par la Seine & la Marne, par l'Océan & le Rhin en tirant vers son embouchure, & contenoit ce qu'on appelle maintenant la Flandre, le Hainault, la Lorraine, la Picardie, la Champagne, une partie de la Normandie & de l'Isle de France. C'étoient là qu'habitoient les peuples appelés *Sueffones*, *Nervii*, *Aduatici*, *Morini*, *Caletes*, *Velocasses*, &c. L'*Aquitannique* étoit renfermée entre la Garonne, les Pyrénées & l'Océan; c'est aujourd'hui la Gascogne, le reste des Gaules comprenoit ce qu'on appelloit alors la Province Romaine, c'est-à-dire la Savoie, la Provence & le Languedoc. César en avoit le gouvernement, les Romains la possédoient depuis la défaite des

Allobroges par Q. Fabius Maximus , l'an de Rome 633, & n'avoient pas poussé plus loin leurs conquêtes. Divisés par des guerres intestines , occupés d'ailleurs en Asie & en Espagne , où Mithridate & Sertorius les avoient contraints de tourner toutes leurs forces , ils n'avoient pû troubler le repos des Gaulois , plus accoutumés à porter la guerre chez les autres Nations qu'à la soutenir chez eux.

Ces peuples auroient été invincibles s'ils s'étoient réunis , & n'avoient fait qu'un seul corps ; mais chaque Ville considérable avec son territoire formoit un Etat particulier. La plûpart étoient gouvernés par le Conseil des Grands , presque toujours guidés par des vûes ambitieuses , qui les portoit à préférer leur intérêt au bien public ; d'autres avoient des Rois dont l'autorité étoit balancée par celle du peuple , elle n'étoit point héréditaire , & différoit de celle des Magistrats , en cela seul qu'elle ne finissoit qu'avec leur vie , au lieu que ceux-ci étoient nommés tous les ans. Cependant , comme on élevoit pour l'ordinaire à cette dignité les plus distingués par leur naissance , leurs richesses & le nombre de leurs Vassaux , quelque borné que fût d'ailleurs le pouvoir de ces Rois , les Romains ne négligeoient rien pour les

42 MERCURE DE FRANCE.

attirer dans leur alliance; on voit qu'ils avoient sçu gagner un Roi de Gascogne, & Carmentalé, Roi de la Franche-Comté, dans la vüe sans doute, de s'affurer des peuples de ces deux Provinces voisines de la Province Romaine, & d'en former une barriere contre les incursions des autres. Les Etats les moins puissans se mettoient sous la protection de ceux qui l'étoient davantage; c'est à ce titre que Sens, Paris & Beauvais dépendoient d'Autun. Quelquefois même, ils achetoient cette faveur en se rendant tributaires. On convoquoit de tems en tems les Etats Généraux, où les principaux de chaque Ville se trouvoient en grand nombre: dans ces assemblées on decidoit de la paix ou de la guerre, on nommoit les Chefs des Armées, & on déliberoit sur les intérêts communs de la Nation, mais il paroît que les résolutions qu'on y prenoit étoient rarement suivies du succès, soit que les défiances & les jalousies mutuelles empêchassent l'effet des desseins les mieux concertés, soit que ce défaut eût son principe dans l'inconstance, & la légèreté naturelle aux Gaulois.

Dans un Gouvernement de cette nature qui n'établissoit nul concert, nulle subordination; tout devoit se conduire par fat-

tions , aussi voyons-nous dans les Commentaires de César que chaque Etat , chaque Ville , & presque chaque famille avoit les siennes. La Celtique étoit partagée par deux factions principales , dont ceux d'Auvergne & d'Autun étoient les Chefs. Après avoir long-tems disputé la Principauté les armes à la main , les premiers soutenus de ceux de la Franche-Comté , avoient attiré dans leur parti Arioviste , Roi des Allemands. Les autres , malgré l'alliance des Romains , & les forces de ceux du Berry , avoient été contraints de succomber. Rome n'avoit pû jusqu'alors les secourir , elle s'étoit contentée de les rassurer par des promesses , & de leur prodiguer les noms d'amis & de freres du peuple Romain. Cependant le Sénat , dont la politique alloit toujours à son but , ne laissoit pas de fomenter sous main la dissention , & se promettoit d'en tirer un jour de grands avantages. Les Gaulois de leur côté , croyoient établir par ces factions un équilibre de puissance entre les Grands & entre les Etats les plus considérables ; prévenus de cette idée , ils se flattoient qu'ils pourroient en excitant la crainte & la défiance dans les différens partis , s'opposer plus facilement à l'ambition de ceux qui vouloient envahir la do-

44 MERCURE DE FRANCE.

mination des Gaules. Cette politique portée à l'excès, leur coûta la liberté. Comme ils se prêtoient rarement un mutuel secours, César les attaqua séparément, & les dompta les uns après les autres.

On trouve encore dans le caractère de ces peuples une des causes principales de leur perte, ils étoient légers, prompts à prendre une résolution, amateurs de la nouveauté; de-là vient qu'ils s'engageoient témérairement & avec précipitation dans une affaire, sans se mettre en état de la terminer avec succès; il paroissoit d'ailleurs une inconstance marquée dans toute leur conduite. Pour peu que la guerre traînât en longueur, ils se laissoient déconcerter par les obstacles, & abandonnoient tout d'un coup leur entreprise. Tous les Auteurs s'accordent à nous dépeindre leur bravoure, comme une fureur aveugle qui n'étoit point tempérée par la prudence, & guidée par le Conseil. Lorsqu'on pouvoit soutenir leur premier choc, ils étoient à demi vaincus. Si la prospérité les rendoit ardens à poursuivre leur avantage, le moindre revers imprévu jettoit parmi eux le désordre & la confusion: alors ils perdoient de vûe toutes leurs ressources, & la défaite d'une armée Gauloise étoit presque toujours une déroute générale.

Ce qui donna d'abord occasion à César de passer dans les Gaules, fut l'humeur inquiète & belliqueuse des Suisses, les plus puissans d'entre les Celtes. Depuis long tems ils souffroient avec impatience de se voir resserrés dans leur pays trop borné pour leur nombre & pour leur courage ; ils prirent la résolution d'en sortir, & indiquèrent un rendez-vous général sur les bords du Rhône, au vingt huitième de Mars l'an de Rome 696, sous le Consulat de Gabinus & de Pison. César averti de leur mouvement, & sçachant qu'ils se dispoient à passer par la Province Romaine, partit de Rome & se rendit à Genève, dont il fit d'abord rompre le pont. C'est là que leurs Députés vinrent lui demander le passage, qu'il ne jugea pas à propos d'accorder. Les Suisses, qui ne s'étoient point attendus à ce refus, essayèrent de se l'ouvrir par force ; mais les Romains firent par tout si bonne contenance qu'ils les obligèrent de se retirer avec perte. Cependant ceux de Franche-Comté leur permirent de passer par leurs terres ; ils étoient déjà dans celles d'Autun, lorsque l'armée Romaine les surprit sur les bords de la Saone, qu'une partie d'entr'eux avoit traversée, & en fit un grand carnage. César les défit encore en

46 MERCURE DE FRANCE.

plusieurs rencontres, & les força enfin de retourner chez eux.

Après cette expédition, les principaux d'entre les Celtes vinrent les féliciter sur sa victoire, & importer son secours contre Arioviste que la faction d'Auvergne avoit attiré dans les Gaules. Ce Prince fier des avantages qu'il avoit déjà remportés sur ceux d'Autun & leurs Alliés, tenoit les vaincus dans une honteuse servitude. Il traitoit même avec une hauteur, & une dureté insupportable les Francs-Comtois, qui l'avoient engagé à prendre les armes pour opprimer ceux de la faction contraire. Il s'étoit en quelque sorte emparé de leur pays, & ne se proposoit rien moins que de mettre sous le joug tous les Etats de la Gaule Celtique, qu'il avoit déjà remplie de la terreur de son nom. César entreprit d'autant plus volontiers cette guerre, qu'il s'agissoit de rétablir dans l'esprit des Celtes l'honneur de Rome, en vengeant l'injure faite à ceux d'Autun ses alliés, qu'elle avoit jusqu'alors été forcée d'abandonner. Il marcha donc contre les Allemands, tailla leur armée en pièces, & les chassa au-delà du Rhin.

Ce succès étonna tous les Gaulois. Il est à croire qu'une partie de la Celtique prit dès-lors le parti de se rendre au vainqueur,

& que les Chartrains suivirent cet exemple. En effet César nous apprend ensuite qu'il fut averti, que les Belges craignant qu'on ne vînt les attaquer (après avoir subjugué les Celtes) travailloient aux préparatifs de la guerre qu'ils méditoient contre les Romains, qu'il prévint ces peuples, & qu'après les avoir domptés, il mit ses troupes en quartier d'hyver dans l'Anjou, la Touraine & le pays Chartrain. Il parle ailleurs des révoltes de ceux de Chartres, ce qui suppose qu'ils s'étoient déjà soumis.

Quoiqu'il en soit, on voit qu'ils étoient extrêmement jaloux de leur liberté, & qu'ils firent plusieurs tentatives pour secouer le joug de la servitude. César avoit donné la Principauté de leur pays à un des premiers d'entr'eux, nommé Fasget, pour prix de sa valeur & de sa fidélité. Après un regne de trois ans, la cinquième année de la guerre des Gaules, ils l'assassinèrent sans égard pour sa naissance, ses Ancêtres ayant été revêtus de la même dignité. César informé du grand nombre des conjurés, & appréhendant une révolte générale, donna ordre à Plancus d'y conduire la Légion qu'il commandoit, & de lui envoyer les coupables; mais cette affaire n'eut point de suite, parce qu'il fut en

48 MERCURE DE FRANCE.

même tenu contraint d'employer la plus grande partie de ses forces pour soumettre les Liégeois , qu'Ambiorix & Cativula avoient soulevé contre lui. L'année suivante , il convoqua les Etats de la Gaule à Paris , où presque tous les Gaulois se rendirent à ses ordres. Ceux de Chartres & de Sens , qui avoient déjà fait une ligue entr'eux , refuserent de s'y trouver ; il prit cela pour un commencement de révolte , & pour prévenir leurs desseins , il se hâta de marcher contre les derniers , qu'il força de lui livrer cent des principaux d'entr'eux en ôtage ; les Chartrains désespérant de pouvoir tenir seuls , prirent le parti de la soumission , & ceux de Rheims , sous la protection desquels ils étoient alors , s'employèrent pour obtenir leur pardon. Il n'en fut pas de même de ceux de Sens. César pressé de tenir les Etats , & occupé d'ailleurs du dessein de réprimer la révolte de trêves , & de poursuivre Ambiorix , qui s'étoit sauvé après la défaite des Liégeois , se contenta de dissimuler , mais aussi-tôt qu'il eut terminé ces deux guerres , il fit mourir d'une manière cruelle Accon , principal Auteur du désordre , & contraignit tous ses complices à sortir du pays.

Cette sévérité révolta tous les esprits , bien loin de les calmer ; dès que César fut passé

passé dans la Gaule Cisalpine , les Gaulois qui jusques-là avoient caché leur ressentiment, formerent avec plus de hardiesse que jamais , le dessein de mettre leur patrie en liberté ; ce qui les confirmoit encore dans leur résolution , c'est qu'ils étoient informés des troubles que le meurtre de Claudius avoit excité dans Rome. Ils pensoient que César retenu en Italie par ces désordres , ne pourroit reprendre si tôt le commandement de son armée : dans cette confiance , les principaux s'assemblent d'abord dans des lieux écartés ; c'est là qu'ils déplorent le misérable état des Gaules , & qu'ils se représentent toute la honte que le supplice d'Accon avoit fait rejaillir sur eux. Animés par ces motifs d'honneur & de vengeance , ils prennent la résolution de mourir tous les armes à la main , plutôt que de souffrir le joug d'une domination étrangère , & de trahir ainsi la gloire de leurs Ancêtres. Il ne s'agissoit plus que de commencer l'exécution de cette entreprise. Les Chartrains s'engagerent à lever les premiers l'étendart de la révolte. Dès que le jour destiné pour cela fut arrivé , ils marcherent vers Orléans , sous la conduite de Cotuats & Conetodun. Cette Ville étoit alors , comme elle est encore aujourd'hui , renommée par son commer-

C

ce ; elle avoit parmi ses habitans un grand nombre de Romains que le négoce y avoit attirés. On se jeta dans leurs maisons , on abandonna tous leurs effets au pillage , & on les massacra impitoyablement , sans épargner Fufius Cotta , Chevalier Romain , à qui César avoit donné l'Intendance des vivres.

Le bruit de cette expédition sanglante , qui fut comme le signal de la guerre , se répandit bientôt de tous côtés. Vercingetorix , Seigneur d'Auvergne , dont le pere avoit eu la principale autorité parmi les Céltes , employa tout son crédit pour seconder les Chartrains. Après avoir chassé de *Clermont* ceux qui s'obstinoient à demeurer fidèles aux Romains , il envoya des Députés dans tous les Etats de la Gaule Celtique , pour presser les Gaulois de tenir leur promesse ; il assembla ensuite ceux de Sens , de Paris , de Quercy , de la Touraine , d'Evreux , du Maine , du Perche , du Limousin , de l'Anjou , & les peuples qui sont répandus sur la côte de l'Océan ; tous les suffrages se réunirent pour le nommer Général , & on ne pensa plus qu'à travailler aux préparatifs de la guerre qu'on avoit résolu d'entreprendre. C'est ainsi que ceux de Chartres excitèrent dans la Gaule un soulèvement universel.

Cependant César informé de ces mouvemens , se hâta d'en prévenir les suites. Son séjour n'étoit plus nécessaire en Italie, où les troubles avoient été apaisés par les soins de Pompée. Il repassa donc les Alpes , & commença par rassurer la Province Romaine contre les entreprises de Lucterie , Lieutenant de Vercingetorix , qui la menaçoit d'une invasion. Ensuite il pénétra dans l'Auvergne par les montagnes du Gevaudan , & y répandit par tout la terreur. Le Général des Gaulois accourut au secours de sa Patrie. César avoit prévu cette démarche. Content de lui avoir donné le change , il laissa Brutus pour commander en sa place , & se rendit à Vienne en Dauphiné , où il ramassa quelques troupes de Cavalerie ; de là marchant jour & nuit , il gagna le territoire de Langres , & y rassembla promptement une armée. Vercingetorix averti de son éloignement , attaqua une Ville où les Boyens s'étoient établis sous la dépendance d'Autun. *César fut charmé de le voir occupé devant cette Place.* Son dessein depuis son retour dans les Gaules , étoit de punir les Chartrains de leur révolte , & d'ouvrir la campagne par le siège d'Orléans. *C'est dans cette vue , qu'il avoit d'abord fait une irruption en Auvergne pour tromper l'ennemi , &*

52 MERCURE DE FRANCE.

l'empêcher d'y faire entrer du secours. Ainsi après avoir dépêché vers les Boyens pour les encourager à se défendre vigoureusement, & laissé tous les bagages de son armée à Sens, il se rendit le lendemain à *Châteaulandon*. Craignant que cette place ne servît à lui couper les vivres, il l'assiégea, & la prit en trois jours.

Les Chartrains s'étoient imaginés que ce siège leur donneroit le tems de jeter des troupes dans Orléans; la rapidité étonnante de César déconcerta leurs projets. Il partit de *Châteaulandon*, & arriva le second jour devant cette Ville; comme il étoit trop tard pour commencer l'attaque, il la remit au lendemain, & se contenta de donner les ordres nécessaires pour un assaut : il commanda aussi à deux légions de s'emparer du pont qui étoit sur la Loire, afin de couper la retraite aux assiégés. Cette précaution ne fut pas inutile. Ceux-ci se voyant presque sans défense, & sans espérance de secours, avoient déjà pris le parti d'abandonner la Ville. En effet, ils sortirent en silence vers le milieu de la nuit; mais voyant que le pont étoit bien gardé, ils furent contraints de tenter le passage de la rivière. César averti de leur retraite par ses sentinelles, met promptement le feu aux portes, & se rend maître de la place. Les Romains fondirent

de tous côtés sur les habitans , & parce que le pont étoit étroit , & les chemins ferrés & difficiles , il ne s'en sauva qu'un petit nombre. Tout le reste fut pris. Pour tirer une vengeance complète du massacre , qui avoit donné occasion à cette guerre , on brûla la Ville , après en avoir abandonné le pillage aux soldats. Il est à croire que le butin fut considérable , & tel qu'on peut se l'imaginer , dans une Ville qui faisoit son capital du commerce. César ensuite passa la Loire , & se rendit dans le Berry pour secourir les Boyens que Vercingentorix tenoit assiégés. Sans parler des différens événemens de cette guerre qui n'est pas de notre sujet , il suffit de dire qu'il la termina heureusement par la défaite & la prise du Général des Gaulois , & qu'une grande partie des Etats de la Celtique fut forcée de subir la loi du Vainqueur.

Malgré ces progrès la constance des Chartrains ne fut point ébranlée , ils avoient été les premiers à prendre les armes , ils voulurent être des derniers à les quitter. L'année suivante ils attaquèrent ceux du Berry , qui s'étoient rangés sous l'obéissance des Romains. César partit d'Autun où il étoit alors , afin de contenir les Gaulois par sa présence , & marcha avec

64 MERCURE DE FRANCE.

deux légions contre les Chartrains , qui ne jugerent pas à propos de l'attendre ; la rigueur de la saison empêcha de les poursuivre , & l'obligea de faire camper ses troupes à Orléans. Cette Ville ne renfermoit plus que des débris & des ruines , à peine y restoit-il quelques maisons que la fureur du soldat eût épargnées ; il s'y logea , & fit couvrir les autres à la hâte pour servir d'abri aux tentes. De là il envoya sa Cavalerie & son Infanterie armée à la légère , à la poursuite des ennemis , qui se sauverent dans les Etats voisins. Content d'avoir dissipé toutes leurs forces dans une saison si rude , & voyant qu'ils ne pouvoient rien entreprendre de considérable pendant le cours de cette campagne , il alla au secours de ceux de Rheims & de Soissons , que ceux de Beauvais menaçoient d'une irruption , après avoir laissé Trebonius en garnison dans Orléans avec ses deux légions. C'est tout ce que l'Histoire ancienne nous apprend de cette Ville , qui demeura sous la domination des Romains pendant près de cinq cens cinquante ans , c'est à dire , jusqu'à ce que Clovis l'eut soumise à son Empire. Au reste César n'eut pas plutôt dompté les peuples de Beauvais , & ravagé les Etats d'Ambiorix , qu'il se rendit à Chartres.

JUILLET. 1753. 55

dans la résolution de punir les Chartrains, que Fabius, un de ses Lieutenans, avoit déjà forcé de se soumettre & de livrer des otages. Il fit arrêter Guturnat, principal auteur de la rébellion, & lui fit couper la tête.

Par un des Membres de la Société Littéraire d'Orléans.

E L E G I E.

Par M. Dutour, Gouverneur de M. le Comte de Sabran-Foix.

MOi, vous aimer, Doris! moi, toucher votre cœur!

Ne puis-je triompher d'une fatale erreur?

Trop long tems de l'amour victime déplorable;

Je traîne dans les fers un destin qui m'accable:

Mon cœur, ce triste cœur, ne pourra t'il un jour

Etrouffer les transports d'un téméraire amour?

En vain jusques à moi vous cherchez à descendre,

Je sçais qu'en vous aimant je n'ai rien à prétendre:

Jouer infortuné du sort le plus affreux,

C'est à moi de briser de trop coupables nœuds.

Je le sçais, j'en frémis: mais dans mon trouble extrême

C iij

56 MERCURE DE FRANCE.

Mon cœur me dit toujours, Doris, que je vous aime;
O trop cruel amour, ô funeste poison !
Laisse moi, je me rends au cri de la raison.

Malheureux, c'est-en vain que j'oppose à ma
flâme

Des sentimens trop purs qu'a démenti mon ame :
Doris, tout mon bonheur est de porter vos fers,
L'amour est le seul bien pour moi dans l'univers.
Tout en vous me séduit, me ravit, & m'enflâme :
Un seul de vos regards remplit toute mon ame.
Oui, cet amour si vrai que j'ai pris dans vos yeux,
Doit m'agiter sans cesse & me suivre en tous lieux :
Dans le fond des déserts au plus lointain rivage,
Mon cœur de vos attraits conservera l'image ;
Ce cœur que désormais rien n'a droit d'enflâmer
N'aura plus d'autres soins que ceux de vous aimer.

De cet amour, Doris, je devois me défendre :
Mais à tant de vertus il a fallu se rendre.
Pourquoi tenter encor des efforts superflus ?
Suis-je donc criminel d'adorer vos vertus ?
Si ma témérité vous paroît une offense,
Je sçaurai mieux servir que vous votre vengeance :

Eteignons un amour qui nous perdrait tous deux.
Oui, je vais pour jamais me bannir de ces lieux,
Dans les affreux tourmens d'une absence éternelle
Je briserai ce cœur malheureux & fidèle :
J'en mourrai ; mais du moins mon cruel désespoir
Aura fait triompher d'amour & le devoir.

Que dis je ! ces instans où votre ame charmée
 Se faisoit un bonheur du plaisir d'être aimée ,
 Ces instans où livrée au plus tendre retour
 Vous crûtes égaler & vaincre mon amour :
 Vos troubles , mes terreurs , ma tendresse , vos
 larmes ,

Ces pleurs qui tant de fois calmerent mes allar-
 mes.

Ces transports renaissans , ces prestiges si doux
 Du Dieu qui nous unit , & qui veilloit sur nous ,
 Ce fatal souvenir de ma joie éclipsée ,
 Ne sortiront jamais de ma triste pensée.

Recevez mes adieux & nommez votre époux.

Il n'est que votre sang qui soit digne de vous.

Du plus heureux mortel épouse aimable & ten-
 dre ,

Ciel , que de biens sur vous sont prêts à se répan-
 dre ,

Vos jours purs , remplacés par des jours plus heu-
 reux ,

Rempliront sans relâche , & préviendront vos
 vœux.

Ce sont là les souhaits que forme ma tendresse :
 Puissent les doux plaisirs , enfans de la jeunesse ,
 Vous combler à jamais de leurs biens séducteurs ,
 Et puiser leurs bienfaits dans le fond de vos cœurs.

Mais parmi les douceurs d'une si belle vie ,
 Songerez-vous aux maux dont la mienne est sui-
 vie ?

C v

8 MERCURE DE FRANCE.

Ouvrez trop indiscrets ! dans l'état où je suis ;
Qu'un silence éternel étouffe mes ennuis.

C'en est fait . . . Mais , Doris , dans ce malheur
extrême ,

S'il m'est encor permis de dire , je vous aime :
Je vous aime , & mon cœur que je livre à vos traits ;
Doit même en vous perdant vous aimer à jamais.

DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE DE

L E T T R E

A l'Auteur du Mercure , sur le grain.

J'AI lû avec attention , Monsieur , dans
votre dernier Mercure , page 137 , la
Lettre d'un Religieux à M. Duhamel du
Monceau , sur les avantages que le Pu-
blic retireroit des magasins de grain que
les Ordres Religieux pourroient faire dans
leurs Maisons : je ne peux qu'applaudir
aux intentions de ce Religieux , elles me
paroissent pures , & n'avoir pour but que
l'utilité publique : le projet qu'il propose
a été conçu & exécuté à Paris , il y a déjà
plusieurs années.

Je connois tout l'avantage qui résultera
des magasins faits librement ; j'ai vû une
si grande abondance de grain en 1743 &
en 1744 dans les Provinces de France où
l'on est dans l'usage de battre la récolte au

Bout du champ * , que les laboureurs ne sçavoient où le loger; j'ai vû en même tems les Mestiveurs auxquels on donne ordinairement le neuvième de la récolte pour leur salaire , rançonner les colons , & exiger outre ce neuvième , un supplément en argent excessif.

J'ai suivi ces inconvéniens , & j'ai vû qu'après les bonnes récoltes le cultivateur sèmoit moins de grain qu'à l'ordinaire & augmentoit son bétail : j'ai observé qu'il négligeoit de remuer le grain dans les greniers , parce que le prix des journées d'hommes augmente à mesure que celui du grain baisse ; j'ai remarqué que chaque laboureur élevoit une plus grande quantité de volailles & de porcs qu'à l'ordinaire ; j'ai vû les cultivateurs prodiguer le grain à leurs bœufs & moutons pour les engraisser : faute de consommation , ils trouvent ce moyen de convertir leur grain en suif , & de les faire marcher sans voitures.

La vilité du prix du grain le leur faisoit regarder comme une dentrée qui ne méritoit aucun soin. J'ai vû ensuite les intemperies des saisons faire manquer la récolte , les terres non cultivées & les

* Méthode dont je suis en état de démontrer l'abus.

60 MERCURE DE FRANCE.

champs sans fumier , par la mortalité des bestiaux , alors les disettes se sont fait sentir , & le peuple toujours injuste , a accusé les Magistrats de défaut de vigilance sur la sortie des grains , tandis que trois mois auparavant il les accusoit d'inflexibilité sur ces sorties. La véritable cause du mal ne doit pas se chercher ailleurs que dans la négligence du laboureur, qui n'a pas sçu bien administrer le dépôt que la Providence lui avoit confié. Une seconde raison de disette , c'est qu'aussi-tôt que le grain augmente dans les Provinces , les Colons augmentent leurs semailles , & comme la mauvaise récolte de grain est ordinairement accompagnée d'une disette de légumes & herbages , la consommation du pain augmente , parce qu'il faut que le grain tiennè lieu de tout : on en a vû un exemple en 1751 , il n'y avoit presque ni fèves , ni pois , ni lentilles , ni chataignes , ni glands ; les chenilles avoient rongé tous les choux , & les herbes ne fournissoient qu'un lait maigre & une chair molle. Que seroit-on devenu sans la bonté du Roi & la sagesse du ministère ?

Ces observations m'ont fait conclure qu'il seroit très-avantageux à l'Etat que le commerce du grain fût aussi libre que celui du vin : nous avons vû plusieurs an-

nées peu abondantes en vin , & cependant il n'a point augmenté de prix en proportion avec le grain , les marchands savent le conserver , & ils en font des magasins , sans crainte d'être appelés monopoleurs : il est cependant certain qu'on en manqueroit sans ces magasins : l'expérience nous apprend qu'un Vigneron qui récolte vingt barriques de vin , en vend communément seize ; si les Marchands achètent , & que s'il ne se fait pas d'enlevemens , il ne reste pas deux barriques à ce vigneron , au bout de deux ans ; il le consomme insensiblement , ou il le laisse gâter faute de logement ou faute de soins.

Il est donc certain qu'il seroit très avantageux qu'il y eût , dans les pays de grain , des enlevemens après les récoltes : il ne s'agit pas ici d'exportation à l'Etranger , mais de débarasser le laboureur du soin de son grain , & d'être à portée de le lui conserver au cas de besoin.

Si un Corps Religieux étoit chargé de ces enlevemens , il faudroit lui interdire la liberté d'en faire lorsque le froment excéderoit cent livres le muid , qu'il ne pût faire ses levées par préférence à personne , que ses greniers fussent toujours ouverts , qu'il renouvelât ses grains en vendant les anciens , sans pouvoir forcer le

62 MERCURE DE FRANCE.

Public à acheter , sous quelque prétexte que ce fût , & qu'il ne pût augmenter le prix du grain sans la permission du Magistrat , en sorte que le plus haut prix n'excédât pas cent cinquante livres le muid : les différentes révolutions lui procure-roient un bénéfice suffisant , & au moyen des levées le cultivateur feroit de l'argent quand il en auroit besoin.

J'aurois beaucoup de choses à dire sur la manière de conserver les grains , & sur les précautions pour le voiturier ; je démontrerois que le bled voituré vieux souffre les mêmes altérations que le vin que l'on a laissé furanner dans les vignobles , lequel ne peut plus souffrir de transport. M. Rousseau reproche à bien juste titre à notre Nation la frivolité de ses occupations. On fait des Sociétés Littéraires pour microscoper les mots , & on ne s'est point encore avisé de former une société de cultivateurs qui se communiquassent leurs expériences de Province en Province. Nous avons vu paroître quelques Ouvrages de Mrs de Buffons & Duhamel , à peine leur a-t-on marqué quelque obligation de leurs recherches. M. de Combe a tracé une autre carrière ; on laisse leurs Livres , on va à la Campagne , on y porte des Romans. Que de personnes se sont

ruinées en sacrifiant leur fortune sur mer , qui auroient fait un profit immense , s'ils eussent employé la même activité à cultiver des fonds :

On convertit en parcs & en jardins de plaisance , les terres labourables qui environnent un Château ; on se ruine à acheter ces terrains , on les paye le quadruple de leur valeur , & on ruine le paysan , on le met dans une aisance momentanée , il consomme l'argent de son fonds , il perd avec son fonds & l'habitude du travail , & le peu de probité qu'il avoit ; sa maison est détruite , son champ est devenu inculte pour l'Etat ; il n'a plus rien à perdre , le crime ne lui coûte plus rien. Les paysans ne se pressent point de marier leurs enfans , lorsqu'ils n'ont point de terres à leur donner , ils perdent l'amour de la Patrie , ceux qui n'ont point de possessions ne tiennent à rien.

Pourquoi n'éleve-t-on pas les enfans des Hôpitaux au travail de la terre ? craint-on qu'ils soient robustes , & qu'ils portent par tout des bras qui les fassent subsister ?

J'aurois trop à dire si je voulois traiter cette matiere , & si j'entreprendois de faire voir les abus qui naissent des privilèges qu'on obtient par des charges , après avoir acquis souvent moitié des terres d'u-

64 MERCURE DE FRANCE.

ne Paroisse. Il me seroit facile de démontrer pourquoi beaucoup de terres restent incultes, quoique ces terres pussent enrichir nombre de familles, si elles appartenoient à des cultivateurs : mais ce détail m'enfermeroit trop loin ; il seroit à désirer qu'une bonne plume l'entreprît, cela seroit plus utile que des réflexions sur Pline qui a parlé pour son pays : je pourrois fournir des matereaux, & je ne demanderois d'autre récompense que d'être utile à ma Patrie. Je suis, &c. L * * *



DE PIT AMOUREUX,

*Traduit de l'Anglois de Mlle Pitt ; par
M. Dutens.*

DES pièges de l'amour, ce superbe vainqueur ;
Heureuse mille fois qui sçait garder son cœur !
Il fut un tems jadis où moins infortunée ,
Des plus précieux dons par la nature ornée ,
Je suivois pas à pas Descartes , Maupertuis ;
Cornille & Fenelon dissipoient mes ennuis.
D'Homere & de Milton seulement amoureuse ,
Je me vis adorée & je n'aimai jamais :
Pour eux je méprisai Grands , richesses , palais ;
Déjà j'étois au port , je me voyois heureuse.
Digby parut, l'Amour eut lors tous mes souhaits ;

Digby, tel fut du sort l'arrêt irrévocable ,
 Sans partage dès-lors occupa mes esprits ;
 Je voulois l'éviter , son image agréable
 Se peignoit à mes yeux & le jour & la nuit.
 Il chantoit , à sa voix je le pris pour Orphée :
 Ses regards pleins d'ardeur étoient ceux de l'A-
 mour.

Dieux ! comme il s'exprimoit , quand mon ame
 charmée

L'aperçut plus brillant que n'est l'Astre du jour !
 Avec l'éclat fast-il qu'il en eût l'inconstance !
 Il dédaigne bientôt mes feux & mes appas ;
 Et plus prompt que l'éclair, fuyant de ma présence,
 Eglé , l'heureuse Eglé , le reçoit dans ses bras.
 Prête-moi ton secours , rappelle l'infidèle ,
 Murray * , rien ne résiste aux charmes de ta voix :
 Viens défendre ma cause ; en est-il de plus belle ?
 C'est l'Amour qui t'invite à soutenir ses droits.
 Inutiles efforts ! en vain Murray l'appelle ;
 Il est sourd à ses cris , il méprise mes pleurs ;
 L'ingrat voit sans pitié ma tristesse mortelle ,
 Et dans les bras d'Eglé se rit de mes douleurs.
 Toi , qui contre l'Amour m'as foiblement servi ;
 Loin de moi pour toujours , vaine Philosophie ,
 Toi , qu'autrefois j'aimai , va , tu ne m'es plus
 rien.

Fuyez , plaisirs : Digby , mon cher Digby m'ou-
 blie

Que Pope après cela dise que tout est bien.

* *Avocat de Londres , célèbre par son éloquence.*

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA .

REMERCIEMENT

*De M. Paliffot , à la Société Royale de
Lorraine.*

MESSIEURS ,

Si je n'attribue pas à votre seule indulgence l'honneur que vous m'avez fait de me recevoir parmi vous , si je consens à me supposer quelque mérite , c'est que je dois , du moins par reconnoissance , ne pas attaquer votre ouvrage : vous avez bien voulu couronner dans quelques dispositions encore imparfaites , le goût que vous me connoissez pour les Arts. Vous avez rempli le devoir des grands hommes , celui d'inspirer & d'encourager l'émulation. L'envie qui prend souvent l'ombre de la médiocrité même , eût peut-être étouffé ces foibles talens dans leur germe ; mais ce vice des ames vulgaires ne peut trouver une place parmi vous. Quels succès assez éclatans , quelle Académie assez florissante pourroient en effet vous donner quelque jalousie ? de combien de noms illustres vos fastes ne sont-ils pas décorés ? quel genre de Littérature ne se trouve pas porté à la perfection dans quelqu'un de

vous ? combien de modeles dans une Académie célèbre dès son aurore ? Un Prélat (a) moins respectable encore par sa naissance , par ses dignités , par l'estime dont il honore les Lettres , que par les droits que ses vertus , ses mœurs douces , son caractère paisible lui donnent sur vos cœurs , & sur la voix publique dont je ne suis que l'interprete. Un Historien (b) choisi par le Roi pour écrire les événemens de son Regne , choix qui fait l'éloge du Maître & du Sujet. Un Poëte (c) ingénieux , délicat & profond , rival de la nature & des graces , lorsqu'il en est le peintre , fait pour chanter le génie en ne suivant d'autre guide que le sien Mais où m'emporteroit le plaisir de la reconnoissance ? Je déroge à vos statuts , Messieurs , & j'allarme cette modestie qui relève dans chacun de vous les dons que vous a fait la nature. Je sçais un moyen de vous flater , & de reconnoître beaucoup mieux que par des louanges , mes obligations envers vous : l'honneur que vous m'avez fait me donne la précieuse

(a) M. le Primat de Lorraine , Directeur de l'Académie.

(b) M. de Solignac , Auteur d'une excellente Histoire de Pologne.

(c) M. de Saint-Lambert.

68 MERCURE DE FRANCE.

liberté de mêler ma voix à celle de la Reconnommée pour célébrer votre auguste fondateur. C'est à l'émulation qu'il inspire par son exemple , aux lumières que vous puisez dans ses écrits , aux récompenses dont il honore les talens , que ma patrie est redevable du nouveau jour qui se répand sur elle : simple Citoyen , il l'auroit illustrée ; Philosophe , il l'éclaire ; Monarque , il la rend heureuse.

Souverain bienfaisant ! qu'il est impossible de flatter , parce que l'adulation la plus forte ne deviendrait dans son éloge qu'une vérité simple , avouée par tous les cœurs. Qu'il parle , tous les Arts dociles à sa voix , vont se ranger autour du Trône ; qu'il paroisse , son empire n'a plus de limites ; qu'il commande , le devoir d'obéir n'est plus un sacrifice , l'amour en fait un sentiment.

Que n'ai-je assez d'éloquence , Messieurs , pour vous rendre ces traits encore plus intéressans. Avec quel plaisir n'y découvririez vous pas , malgré la faiblesse du coloris , ceux du vainqueur de Fontenoy , du Pacificateur de l'Europe , de ce Roi cher à la France , aux Nations même dont il s'est fait craindre , & que l'humanité doit regarder comme un bienfaiteur. Étonnante conformité qui semble

JUILLET. 1753. 69

avoir concouru pour unir ces deux Monarques , & qui se manifeste avec tant d'éclat dans l'unique héritier de leur gloire & de leurs vertus. Nations fortunées ! par quels vœux , par quels sacrifices avez-vous mérité du Ciel de pareils Souverains ? votre amour pour vos Rois est un titre , je l'avoue ; mais pouviez-vous ne les pas aimer ?

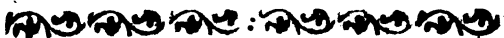


MADRIGAL.

L'Autre jour me disoit Emire ,
Des attraits de Mirtil mon cœur est enchanté ,
Si Flore le voyoit avec tant de beauté ,
Elle n'aimeroit plus Zéphire ;
Il a la même ardeur pour folâtrer & rire ,
Mais il a sa légèreté.

D. L. M.





ASSEMBLÉE PUBLIQUE

De l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, le Vendredi 4 Mai.

LE prix qui devoit être adugé l'année dernière par l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avoit pour sujet, l'état des Sciences en France sous les régnés de Charles VIII. & Louis XII. L'Académie peu satisfaite des pièces envoyées pour le concours, avoit crû devoir n'en couronner aucune, & remettre l'adjudication du prix : elle l'a adjugé cette année, & l'ouvrage qui lui a paru le mériter est la Dissertation cottée n°. 2 ; l'Auteur est M. l'Abbé Carlier ; c'est le troisième prix qu'il remporte au jugement de l'Académie. Le sujet du prix pour l'année 1753. consistoit à examiner, *quelle étoit l'origine, quels étoient le rang & les droits de l'Ordre des Chevaliers Romains, & quelles ont été les révolutions que cet Ordre a essuyées dans les différens siècles de la République depuis son établissement jusqu'à l'Empire d'Auguste.* La pièce qui a reçu les suffrages de l'Académie est cottée n°. 3, elle est de M. de Beauffort, Membre de la

Société Royale de Londres , lequel fait sa résidence à Maëstricht. Après que l'Académie eut fait l'adjudication des prix , on lut quatre Mémoires ; le premier , de M. de Guignes , *sur les anciennes navigations des Chinois en Amérique , avec des conjectures sur l'origine des Américains* ; le second , de M. le Président de Noinville , *sur l'origine des Maîtres des Requêtes , pour servir de préliminaire à une nouvelle Histoire du Conseil* ; le troisième , de M. l'Abbé Barthélemi , *sur les Médailles Arabes* ; le dernier , de M. Menard , *sur l'Arc de triomphe d'Orange*.

Extrait du Mémoire sur les anciennes navigations des Chinois en Amérique , avec des conjectures sur l'origine des Américains.

M. de Guignes fait voir dans ce Mémoire que ces Peuples que nous avons toujours crus renfermés dans leur pays , ont pénétré jusqu'en Amérique l'an 455 de Jésus Christ ; qu'ils s'y rendoient par le Japon , le pays de Ven-Chin & celui de Ta-Han. En examinant ce que les Géographes Chinois disent , soit de la distance , soit des productions de ces pays éloignés , il prouve que le Ven-Chin est le Jeso , & que le Ta-Han est la partie la plus orientale du nord de l'Asie. De là les

72 MERCURE DE FRANCE.

Chinois faisoient voile vers l'Est, & alloient reconnoître le pays de Fou-Sang, qui, selon les distances données par les Chinois, doit être situé vers le nord de la Californie. Il rapporte d'après les annales de la Chine une courte description des mœurs des peuples qui habitent le pays de Fou-Sang ; il nous apprend encore que les Chinois ont eu connoissance de différentes Isles situées dans la mer du Sud, particulièrement de cette côte que Jean de Sama a découvert en allant de la Chine au Mexique. Pour donner une plus juste idée de ces navigations, M. Buache a construit une Carte, sur laquelle il a tracé avec beaucoup d'exactitude la route des Chinois & les distances des différens pays : on voit par cette Carte que les connoissances géographiques tirées des anciens Livres Chinois se rapportent avec les nouvelles découvertes des Russes.

On a joint sur la même Carte une partie d'une autre Carte faite anciennement par les Japonois, & sur laquelle on voit représenté le nord de l'Asie & toute la côte occidentale de l'Amérique, suivant les connoissances qu'ils en avoient : ce continent y paroît entièrement terminé du côté de l'Asie, & l'on y voit des Isles qui n'ont été connues des Russes que depuis.

puis peu de tems, ce qui prouve l'exactitude des découvertes des Japonois faites antérieurement. Cette Carte a été apportée du Japon par le célèbre Kœmpfer, & déposée ensuite dans le cabinet de feu M. Hans. Sloane, Président de la Société Royale de Londres, qui en a envoyé une copie à M. de Guignes.

Après avoir déterminé la situation de tous ces pays qui sont à l'Orient de la Chine, M. de Guignes remarque que Christophe Colomb n'est pas le premier qui du côté de l'occident ait tenté de découvrir un nouveau continent; long tems avant lui les Arabes pendant qu'ils étoient les maîtres de l'Espagne & du Portugal, s'embarquerent dans le même dessein à Lisbonne; mais après avoir pénétré assez avant dans l'Océan, ils furent obligés d'aller relâcher aux Canaries: là ils apprirent qu'autrefois quelques habitans de ces Isles avoient couru la mer pendant un mois pour découvrir de nouvelles terres à l'occident. D'où il résulte que les peuples les plus barbares, sans avoir connoissance de la boussole, ne craignoient pas de s'exposer en pleine mer sur de fragiles bâtimens, & qu'il ne leur a pas été aussi impossible de se rendre en Amérique que nous le pensons.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Ces recherches qui d'elles-mêmes répandent un grand jour sur l'origine des Américains, conduisent M. de Guignes à examiner quelle a été la route que les Colonies ont tenue pour se rendre dans ce continent; il pense qu'une grande partie a dû y passer par l'extrémité la plus orientale de l'Asie, où les deux continens ne sont séparés que par un détroit de peu d'étendue, & facile à traverser; il rapporte quelques exemples de femmes, qui du Canada & de la Floride ont pénétré jusqu'en Tartarie sans avoir vu de grande mer.

Le commerce des Chinois a dû aussi ouvrir le chemin de l'Amérique, augmenter le nombre des habitans, & surtout contribuer à les polir. M. de Guignes observe à cette occasion que les Nations les plus civilisées de ce continent sont situées sur la côte qui regarde la Chine, & qu'elles viennent originairement du nord de l'Amérique, c'est-à-dire des environs des pays où les Chinois abordoient, comme Quivir & le nouveau Mexique, d'où les Mexicains sont sortis pour aller s'établir dans le Mexique proprement dit, après en avoir chassé les anciens habitans, qui étoient des barbares.

M. de Guignes cite encore quelques autorités qui semblent faire croire que les

Chinois avoient connoissance du Détroit de Magellan , & que les habitans de la Corée avoient un établissement dans la Terre de feu. En conséquence de toutes ces navigations des Chinois & de celles des peuples les plus barbares , il est porté à croire que les peuples dispersés dans les Isles qui sont au midi des Indes , après s'être multipliés , ont habité successive-
ment cette chaîne d'Isles qui va rejoindre l'Amérique , & se sont approchés insensiblement de ce continent. L'exemple des peuples des Canaries paroît donner quelque fondement à cette conjecture.

*Extrait du Mémoire sur l'histoire du Conseil
& des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du
Roi , depuis le commencement de la Mo-
narchie Française jusqu'à présent.*

L'Ouvrage que M. le Président de Noinville nous annonce dans cette Dissertation , est divisé en deux parties ; la première , qui roule sur l'histoire du Conseil , avoit déjà été traitée par Guillard , Avocat au Conseil , dans un Ouvrage imprimé en 1718. Mais M. de Noinville a travaillé sur un plan tout différent ; il y remonte jusqu'à l'origine de ce Tribunal & à l'institution des Maîtres des Requêtes , & ses

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.
recherches lui ont fait trouver cette origine dans les différens Offices dont le Sénat Romain étoit composé.

Il fait voir que comme la Monarchie Françoisse a été fondée sur les debris de l'Empire Romain, les différens degrés de Magistrature établis par nos Rois dans leurs Etats, ont été formés sur ceux qui étoient en usage du tems de la République & sous le gouvernement des Césars.

Sur ce fondement il démontre que les fonctions des Charges de nos Maîtres des Requêtes ont quelque rapport à celles des deux Bureaux établis dans le Palais des Empereurs Romains, dont l'un étoit appelée *Scrinium Libellorum*, & l'autre *Scrinium Dispositionum*.

Le Chef du premier Bureau portoit le titre de *Magister Libellorum*; il étoit chargé de rapporter aux Empereurs les Requêtes des particuliers dans lesquelles il n'y avoit rien de litigieux; & après avoir reçu la réponse du Prince, il la diétoit à des Officiers appelés *Libellenses*, qui dépendoient de lui, & qui avoient ordre d'écrire leurs réponses au dessous des Requêtes; ces réponses étoient appelées *Rescripta Principum*.

Procopé parlant dans son Histoire secrète, de quelques Officiers sous l'Em-

perent Justinien , dit que leurs fonctions étoient de rapporter les Requêtes que l'on présentoit aux Empereurs , & de leur en dire leur avis ; ce qui a beaucoup de rapport aux fonctions de nos Maîtres des Requêtes.

Le Magistrat qui présidoit au second Bureau , portoit le nom de *Comes Dispositionum* : il faisoit rapport aux Empereurs, des Requêtes dont l'objet étoit important , & il dictoit leurs réponses aux Officiers de son Bureau , qui étoient appelés *Referendarii* ; ces derniers les écrivoient au bas des Requêtes , & on appelloit ces réponses *Mandata Principum*.

Il conclut de l'idée que Cassiodore nous donne de ces Magistrats qui composoient ce dernier Bureau , qu'ils faisoient en partie l'office de nos Maîtres des Requêtes , qui en effet étoient qualifiés sous la première race de nos Rois de *Réferendaires* ; & le sçavant Jérôme Bignon , dans les notes qu'il a faites sur les formules de Marculfe , dit que les fonctions de ces Référendaires étoient les mêmes que celles qu'exercent aujourd'hui les Maîtres des Requêtes (a) : *Referendarii hodie quidem Magistri Libellorum supplicum eorum officia funguntur*.

(a) Marculf. form. 25. Liv. 1.

78 MERCURE DE FRANCE.

A cette Compagnie des Référendaires préchoit celui que Gregoire de Tours qualifie *Grand Référendaire*, & qui depuis a été appelé Chancelier sous la troisieme race de nos Rois.

Sous la seconde race ces Référendaires furent supprimés, car il n'en est fait aucune mention dans les actes judiciaires qui se trouvent de ce tems là; mais il est parlé de ceux qu'on appelloit *Scabini sacri Palatii*, qui étoient des personnes versées dans les Loix du Royaume, & suivant leurs conseils, le Comte du Palais jugeoit des différends des parties; on les appelloit *Scabini sacri Palatii*, pour faire différence entr'eux & ceux qu'on nommoit *Scabini Comitum*, qui étoient comme les Assesseurs des Comtes, qui leur donnoient conseil quand ils rendoient la justice.

Quelques uns prétendent établir par là que les Maîtres des Requêtes existoient dès la seconde race, sous le nom de *Missi Domini*. Mais M. de Noinville réfute cette opinion, & il fait voir que ces Officiers qu'on nommoit de ce nom *Domini*, n'étoient autres que des Commissaires extraordinaires que nos Rois envoyoyent dans les Provinces pour réformer les abus qui se commettoient, tant dans l'ordre extérieur de l'Eglise, que

dans la Justice & la Police , & ces Commissaires étoient composés d'un Evêque , ou d'un Abbé , & d'un Comte , c'est-à-dire Juge Royal , qui se peut rapporter à nos Baillifs ou Sénéchaux : le département de ces Commissaires est appelé *Missaticum* en plusieurs endroits des Capitulaires de Charlemagne , de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve , où leurs fonctions & autorité sont réglées ; & M. de Noinville prouve qu'avant le règne de S. Louis on ne trouve aucun monument dans lequel il soit fait mention des Maîtres des Requêtes , sous quelque nom & sous quelque qualité que ce soit , mais que ce ne fut que du tems de ce Prince , qu'ils furent institués sous le nom de *Juges de la Porte*.

Ce saint Roi ayant appris pendant son voyage de la Terre sainte , que les Rois Orientaux faisoient rendre la justice à leurs Sujets à la porte de leurs Palais (ce qui s'observe encore à présent en Perse , en Turquie , à la Cour du Grand Mogol & du Grand Kam de Tartarie) créa à son retour en France trois Officiers , qu'il qualifia de *Juges de la Porte* , pour recevoir à la porte de la Maison Royale , qui est aujourd'hui le Palais , que ce Roi habitoit alors , les plaintes & les requêtes des par-

ticuliers, & y faire droit si elles étoient de légère conséquence, ou lui faire rapport de celles qui requeroient connoissance de cause. Or on ne peut pas dire que cette création fût un rétablissement des Officiers qu'on appelloit *Missi Domini*. Quelle raison y a-t-il donc de rechercher l'institution des Maîtres des Requêtes avant le règne de S. Louis? Joinville en parle dans la vie de ce Roi. (a)

Ces Juges de la Porte ayant été institués au nombre de trois, l'affluence des affaires obligea le Roi Philippe le Bel d'en créer deux autres en 1285, comme Budé dit l'avoir recueilli des registres de la Chancellerie (b); les trois premiers Maîtres des Requêtes demeurant toujours (dit-il) à la porte du Roi pour faire leurs charges.

L'Ordonnance de Philippe le Long donnée en 1316, lorsque ce Prince n'étoit encore que Régent du Royaume, porte en termes exprès, que » nul » ne fera signer lettres de justice, fors » ly trois Clercs & ly trois Lais suivans, » quand ils seront à Cour. On convient que c'étoient les Maîtres des Requêtes qui étoient appelés *suivans* en ce tems-là,

(a) Pag. 22. Edit. de 1617. in-4°.

(b) *Budæus ad titulum de officio Praefecti Prætorio*

parce qu'ils étoient inféparablement attachés avec le Chancelier auprès de la personne du Roi, qu'ils suivoient par-tout, comme ils font encore aujourd'hui. (a)

Lorsque Philippe le Bel rendit son Parlement sédentaire à Paris en 1302, les Maîtres des Requêtes furent déclarés de ce Corps; & comme ils étoient six par l'Ordonnance faite au Vivier en Brie l'an 1289, il en resta deux à la suite du Roi, & les quatre autres allèrent à leurs commissions ou à leurs chevauchées, comme on parloit alors, & ils avoient soin de se trouver aux Parlemens, qui se tenoient d'ordinaire aux quatre fêtes solennelles de l'année: de là vient que les Maîtres des Requêtes ne peuvent encore y assister & avoir voix délibérative qu'au nombre de quatre; ils y ont rang & séance après les Présidens à mortier, & avant les Conseillers, de même qu'au Grand Conseil.

Sous les régnés suivans les affaires du Conseil s'étant beaucoup multipliées, nos Rois ont fait diverses créations d'Offices de Maîtres des Requêtes, & en ont considérablement augmenté les fonctions; c'est ce dont M. le Président de Noinville donne un ample & curieux détail, il en

(a) Du Tiffet en son Recueil des Rois, p. 416.

82 MERCURE DE FRANCE

rapporte toutes les diverses créations & suppressions jusqu'à l'Edit du mois d'Août 1752, qui a fixé le nombre de ces Charges à quatre-vingt; il énonce, en suivant l'ordre des tems, les fonctions, les privilèges & prérogatives de ces Offices, avec les Ordonnances, Edits, Déclarations & Arrêts du Conseil à ce sujet; il n'oublie pas non plus l'établissement du Grand Conseil, où président aujourd'hui les Maîtres des Requêtes.

A l'égard de la seconde partie de cet ouvrage, qui contient l'histoire des Maîtres des Requêtes en particulier, M. de N. avertit que ce sujet avoit déjà été traité dans un petit in-folio imprimé à Paris en 1670; Blanchard, qui en est l'Auteur, commence cette histoire au règne de Saint Louis, & la finit à l'année 1575. Mais comme ce livre est devenu rare, & qu'il y a beaucoup de fautes & d'obmissions, M. le Président de Noiville se propose d'en donner une nouvelle édition beaucoup plus correcte, & qui sera augmentée de plus de moitié; on y trouvera plus de cent Maîtres des Requêtes dont Blanchard n'a point fait mention, & il continuera cette histoire depuis l'an 1575 jusqu'à la présente année 1753, ce qui fera encore une suite de plus de huit cents Maîtres

des Requêtes, dont il rapporte les familles, les alliances, les armoiries, &c. Tout cet ouvrage pourra composer sept ou huit volumes in-4°.

Extrait de la Dissertation sur les Médailles des Arabes.

Les anciens Arabes ne sont connus, dit M. l'Abbé de Barthelemi, que par quelques traits généraux épars dans les Auteurs. Il ne nous reste d'eux aucuns de ces monumens, qui triomphent à la fois du temps & des hommes; & si quelques-uns de leurs Princes voisins de la Syrie, ont fait frapper des médailles, ils y ont employé la langue Grecque, que parloit la plus grande partie de leurs sujets.

On peut donc poser pour un principe certain que toutes les médailles Arabes qui sont venues jusqu'à nous sont postérieures à Mahomet: j'ajoute qu'elles n'en sont pas mieux connues pour cela. Le petit nombre de celles qu'on a tenté d'expliquer, ont répandu de nouvelles erreurs dans la Littérature, ou n'ont rien appris, parce qu'outre le nom du Prince, elles ne contiennent que des sentences de l'Alcoran qu'on sçait déjà, & qu'on ne se soucie pas de sçavoir; & le grand nombre de celles qu'on a fait graver, semblent

avoir été abandonnées à des ouvriers qui vraisemblablement auroient fait des fautes grossières ; en copiant des inscriptions en leur propre langue : mais il ne faut être surpris ni de cette négligence ni de ces erreurs : la plupart des médailles Arabes sont très-difficiles à lire , les caractères qu'elles y représentent , peu connus des Arabes modernes , sont dénués non-seulement des points qui tiennent lieu de voyelles , mais encore de ces autres points qui servent à distinguer telle lettre en particulier , de telle autre lettre de même forme ; de façon qu'un même trait , un même caractère , peut y recevoir jusqu'à cinq valeurs différentes , & que cet embarras plus ou moins grand , se multipliant dans chaque mot , à proportion des élémens qui le composent , donne lieu à une foule de combinaisons propres à décourager ceux qui ne sont pas assez familiarisés avec ce genre d'écriture.

Ces difficultés ont été heureusement vaincues par M. l'Abbé de Barthelemi : il examine dans la première partie de son Mémoire , quelle est la nature des types des Arabes , & dans la deuxième , si l'usage de ces Types prouve que la défense des images n'a pas toujours subsisté parmi les Musulmans rigides : il se propose de don-

ner bientôt, dans une autre Dissertation, quelques idées générales sur le métal, la forme, les lettres & les légendes de ces Médailles.

Comme le Mémoire dont nous parlons est si ferré qu'il n'est pas susceptible d'extrait, nous nous bornerons à en copier la fin.

Je finis, dit M. l'Abbé de Barthelemi, en réduisant à deux propositions très-simples, les faits détaillés dans ce Mémoire. Toutes les fois qu'on trouve des médailles Arabes chargées de figures, on peut être assuré qu'elles n'ont été frappées ni pour des Khalifes, ni pour des Musulmans rigides : toutes les fois qu'on trouve sur ces monnoyes la tête d'un Roi Grec, ou d'un Empereur Romain, on doit se rappeler que cette singularité ne prouve nullement que les Arabes ayent connu ces Princes. En un mot, quelques Turcomans peu scrupuleux, voulurent que leurs monnoyes fussent ornées de figures : les premiers Artistes qu'ils employèrent ne crurent pouvoir mieux les orner qu'en copiant les médailles Grecques & Latines, que le hazard offroit à leurs yeux ; voilà, si je ne me trompe, tout le secret des Types que présentent les médailles Arabes.

Extrait du Mémoire critique sur l'Arc de Triomphe de la ville d'Orange.

Selon M. Mesnard, de tous les monumens que les Romains élevèrent dans les Gaules, il n'en est guere de plus important, ni de plus digne de notre attention que l'Arc de triomphe qui reste d'eux à Orange, Ville Capitale de l'ancienne Principauté de ce nom, enclavée entre le Rhône, la Provence, & le Comté Venaissin.

L'Auteur assure que ce monument n'a pas été bien connu jusqu'ici, & que les explications qui en ont été données, s'accordent mal avec l'Histoire; il les examine ensuite avec soin, & il finit par exposer son sentiment & par tâcher de justifier les nouvelles explications qu'il en donne.

M. Mesnard après avoir donné une idée très exacte du monument dont il s'agit, dit que parmi les diverses explications qu'on en a données; il en est une très-ancienne qui semble avoir prévalu jusqu'ici; elle a du moins été suivie par la plupart des Historiens d'Orange: par cette explication on rapporte l'Arc de triomphe à Caius Marius & à Lutatius

Catulus , Consuls Romains.

Ceux qui font de ce sentiment disent que ces deux Généraux défistrent les Cimbres & les Teutons , l'an de Rome 652 , en deux différens combats , l'un près d'Aix en Provence , & l'autre près d'Orange ; que pour perpétuer le souvenir de ces deux importantes victoires , on éleva pour la première , de l'ordre même du Sénat , une pyramide , dont on voit encore les fondemens sur le grand chemin d'Aix à S. Maximin , & que pour la seconde , on construisit à Orange , l'Arc de triomphe en question.

Sur ce foudement ils croyent reconnoître les Consuls dans les deux figures d'hommes ; ils croyent aussi reconnoître dans le buste d'une femme , cette Syrienne , nommée Marthe , qui se vançoit d'avoir le don de prophétie , que Marius menoit avec lui , & qui assistoit à tous ses sacrifices.

M. Meunard examine si ces conséquences sont solides & fondées ; il commence les faits historiques , & dit d'abord qu'il n'est pas vrai que Marius ait combattu contre les Cimbres & les Teutons dans la plaine d'Orange ; les autorités qu'on réclame pour l'établir ne rapportent rien de semblable : Strabon , Plutarque , Florus &

88 MERCURE DE FRANCE.

autres , disent simplement que Marius , aussi-tôt après avoir commencé l'exercice de son quatrième Consular , partit à la hâte pour venir disputer le passage du Rhône aux Cimbres , qui n'ayant pû s'établir en Espagne , s'étoient mis en marche pour repasser les Pyrenées , dans le dessein de pénétrer ensuite dans l'Italie par les Alpes ; que ce Général ayant campé son armée le long du Rhône , il y éleva un ouvrage qui servoit de retranchement à son camp ; que les ennemis vinrent l'y défier ; & n'oublierent rien pour l'attirer au combat ; que ce Général se contenta de les repousser ; que les barbares furent obligés de remonter le long du Rhône dans le dessein de continuer leur route , & d'entrer en Italie par les Alpes ; que Marius les suivit de près jusqu'à Aix , résolu de leur livrer bataille , que le combat s'étant enfin engagé , les Romains taillèrent en pièces l'armée des Ambrons , que le lendemain les Teutons ayant attaqué Marius , celui-ci qui s'étoit attendu à ce nouveau combat , soutint leurs efforts avec vigueur , les repoussa , les attaqua à son tour , & qu'après un combat vif & opiniâtre les troupes Romaines remportèrent une victoire si complète sur les barbares, qu'à peine ils'en sauva trois mille hommes ; que

l'année suivante Marius , à qui l'on avoit déferé le Consulat pour la cinquième fois, se rendit sur les rives du Pô , où les Cimbres avoient déjà pénétré & remporté même quelques avantages sur son Collègue qui le joignit , qu'ils passèrent ensemble le Pô, & qu'ayant rencontré l'armée des Cimbres *in raudis Campis* , le trente Juillet , les ennemis furent entièrement défaits ; qu'il en resta cent quarante mille sur le champ de bataille , & que soixante mille y furent faits prisonniers.

M. Mesnard conclut de là que ces deux victoires mémorables n'ont point été remportées dans la plaine d'Orange , & que conséquemment l'Arc de triomphe ne peut être rapporté à C. Marius ; à l'égard de la Magicienne Marthe , il démontre qu'on a pu placer son buste parmi des figures dont il est certain que l'emblème devoit , suivant l'usage constant des Anciens , avoir un rapport particulier avec les actions qui donnoient lieu au triomphe.

Dans une seconde explication qui a été donnée de cet édifice , on le rapporte aux tems de Cneïus Domitius Ænobarbus & de Quintus Fabius Maximus : pour appuyer ce sentiment on dit que les Marseillois , alliés des Romains , se voyant exposés à

90. MERCURE DE FRANCE.

de fréquentes attaques de la part des Auvergnats & des Allobroges , demanderent du secours à la République , qui leur envoya des troupes considérables sous le commandement de C. Sexsius. Ce secours ne fut pas suffisant , & les Romains envoyèrent de nouvelles troupes sous le commandement de Domitius Aenobarbus, l'an de Rome 631 : ce Général battit les Allobroges dans un combat qui se donna vis à-vis le confluent de la Sorgue & du Rhône ; nonobstant cette victoire le Roi des Auvergnats vint avec son fils joindre les Allobroges & rétablit leurs affaires : alors Fabius Maximus vint les combattre , & remporta sur eux une pleine victoire dans un endroit voisin du Rhône. Or pour laisser à la postérité des marques de leurs triomphes , ces deux Généraux firent élever des tours de pierre aux endroits même où il avoient vaincu , & c'est dans l'Arc de triomphe qui reste à Orange qu'on croit retrouver ces tours.

M. Mefnard après avoir discuté la chronologie des points d'histoire , qui font la base de toute cette explication , démontre que l'Arc de triomphe de la ville d'Orange ne peut être rapporté aux deux événemens qu'on cite ; la première victoire ayant été remportée à l'endroit même.

me où la Sorgue se jette dans le Rhône, qui est à trois ou quatre lieues éloignée de la ville d'Orange. Il en est de même du second événement qui s'est passé, suivant Strabon, au confluent de l'Isère & du Rhône, distant de plus de 15 lieues.

M. le Baron de la Bastie a embrassé un troisième sentiment; il attribue cet édifice à l'Empereur Auguste, qui après avoir remporté différentes victoires sur mer & sur terre, & enfin étant venu dans les Gaules en 727, y établit diverses colonies, du nombre desquelles fut celle d'Orange: or suivant M. de la Bastie, l'Arc de triomphe d'Orange désigne une victoire navale, par des trident, des mâts de navires & des cordages; il désigne aussi un combat de terre, par des mêlées de combattans, des soldats armés & des gens, à cheval, & tout ceci ne se peut rapporter qu'à l'Empereur Auguste; donc l'Arc de triomphe dont il s'agit a été construit par ses ordres. M. de la Bastie pourroit avoir quelque raison, si Auguste eût été le seul Empereur ou le seul Général qui eût vaincu sur terre & sur mer; mais tant d'autres ont eu de pareils avantages, que cela ne le caractérise point; d'ailleurs il est certain que la colonie d'Orange a été fondée avant Auguste.

92 MERCURE DE FRANCE.

Enfin , M. le Marquis Maffei a proposé sur cet édifice un quatrième sentiment : il dit que l'Arc & les antiquités d'Orange ressemblent la manière du tems d'Adrien , ou environ , mais il n'entre dans aucun détail , & il ne dit rien pour le prouver.

On observe seulement à cet égard qu'Adrien n'a jamais fait aucun exploit sur mer , ni par lui ni par ses Généraux.

M. Mesnard donne ensuite son sentiment , qui est le plus probable & le mieux appuyé de tous , en rapportant l'Arc de triomphe au tems de Jules César ; en voici les principales raisons.

C'est Jules César qui a établi la Colonie d'Orange , on en a la preuve dans ces trois lettres initiales : C. J. S. *Colonia Julia Secundanorum* , qu'on voit dans les restes d'une ancienne Inscription , gravée au-dessus de la corniche de la grande Porte , ou arcade du cirque de cette Ville : l'Inscription est à demi effacée , mais ces trois lettres s'y lisent encore distinctement ; on s'est , sans doute , proposé de comprendre dans ce monument des rapports personnels & particuliers à Jules César , en mémoire de la fondation de la Colonie. Le buste de cette femme qui n'est autre que Venus , peut parfaitement se rapporter à César qui se di-

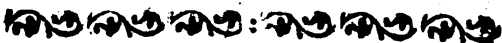
J U I L L E T. 1753. 95

soit descendu de cette Déesse ; le bâton augural désigne d'une manière qui n'est pas équivoque , la dignité d'augure dont ce Prince étoit revêtu ; les figures des combattans tant sur mer que sur terre sont les signes de ses victoires , & sur-tout de la conquête des Gaules ; selon Suetone , de tous les triomphes de Jules César , celui des Gaules fut le plus superbe. On aura prétendu désigner par toutes les figures des captifs enchaînés qui sont sur cet édifice , les Gaulois que César mena captifs à Rome. Le défaut d'inscription sur ce monument , est encore une nouvelle conjecture qui peut le faire rapporter à Jules César , parce que dans les tems otageux de la République , on ne songeoit qu'à écarter tout ce qui auroit donné trop de force au crédit & à la supériorité d'un citoyen. On ne permettoit donc pas de placer sur les monumens publics des inscriptions qui auroient trop servi à exalter celui qui en étoit l'auteur , ou à qui il se rapportoit. La dernière réflexion de M. Mesnard pour fonder de plus en plus son sentiment , est que les ornemens & la Sculpture de cet Arc de triomphe paroissent très-bien convenir au siècle de Jules César ; il est vrai que les Arts & spécialement l'Architecture , furent extrêmement

74 MERCURE DE FRANCE.

perfectionnés sous celui d'Auguste , & qu'alors seulement ils furent portés à un point qu'ils n'avoient pas encore atteint ; mais comme cette grande perfection ne se trouve point dans l'Arc d'Orange , quelque somptueux qu'il soit , qu'on apperçoit même de la médiocrité dans les quarrés figurés en bas relief , M. Meunard en tire une dernière conjecture pour le rapporter au siècle de Jules César.

Le mot de la premiere Enigme du second volume du mois de Juin , est une voiture , dont on se sert pour carrosse , coche , caleche , berline , vis-à-vis , char d'Ambassadeur & tombereau. Le mot du Logogriphe est démonstration , dans lequel on trouve Adontor , armes , Armide , Mars , Neron , rose , mort , Minos , Rome , Rois , Nestor , Sinoh , monde , rime , domino , mitre , Mars , Mai , Jonas , Erato , orme , air , Mandi , Samedi , raison , Simon , re , mi , si , so , maison , rien , martinet , mois , matin , soir , noir , or , Romains , Ane , dent , Jean , André , Simon , Jean , rame , Roman , Etna , Démon , tems , Sodome , ami , Asie , Manne , Arion , satyre , Names , Diane , traits , Adonis , Sina , Sina.



E N I G M E.

A Mi lecteur, plains-tu ma triste destinée ?
 Des épouses je suis la plus infortunée ;
 Mariée en naissant au plus beau des époux,
 Je n'en ai point encor savouré rien de doux ;
 Si je le suis, hélas ! d'une course légère ,
 Il vole promptement dans une autre hémisphère ;
 Et si par un excès d'amour ,
 Je veux l'éviter à mon tour ,
 Et feindre une rapide fuite ,
 Il est ardent à ma poursuite.
 Dans ce bizarre changement ,
 Nous sommes sans délassement ;
 Soit chaud amour , ou froide haine ,
 Rien n'affoiblit , ni grossit notre peine ,
 Quoiqu'il paroisse aux ignorans ,
 Qu'il est pour nous divers tourmens ;
 C'est quand nous sommes face à face ,
 Pour lors on voit la populace
 S'intéresser à notre sort ;
 Craindre pour un de nous la mort ,
 C'est deux Héros dont la vaillance
 Eût renversé Rome & Numance ,
 Prêts à se porter des grands coups ,
 Suspendent tous deux leur courroux ,
 L'un frémit , & pâlit de rage ,

96 MERCURE DE FRANCE.

Et par un excès de courage ,
Voulant tous deux se laisser prévenir ,
Ils se quittent fans coup fêrir ,
Et retournant à leur armée
En rassurent l'ame allarmée ,
Tels après un morne dessein ,
Nous reprenons un air serein ,
Et notre exercice ordinaire.
Lecteur , est-ce petite affaire
De débrouïller de ce cahos mon nom ?
Quelqu'un dit qu'oui , d'autres que non.

Capris de Beauvesir , de Cuers en Provence.

LOGOGRIPE.

P Réfent du pauvre & du riche ,
Je leur fers également ;
Souvent l'homme le plus chiche
Me prodigue à tout venant ;
Je coûte peu , ne vâux guère ,
Qui me donne cependant
Trouve le secret de plaire ,
Et passe pour obligeant :
Dans sept pieds dont l'assemblage
Me compose , ami lecteur ,
Des Dieux tu verras l'image ,
Et l'idole du flatteur.
De la belle & chaste Hellice ,

Tu

Tu verras le tendre époux ;
 Puis du Ciel long-tems propice ,
 Un juste éprouvant les coups ;
 Ce que tout homme doit être ,
 Et dont l'on craint le renom ;
 Ce qui ne sçauroit paroître
 Où gît la sombre raison ;
 De Cadmus l'aimable fille ;
 Un Chasseur audacieux ;
 Ce que , lorsqu'au Ciel il brille ;
 Phébus répand en tous lieux ;
 Cet instrument dont la trace
 Donne à la pensée un corps ;
 Et celle dont la disgrâce
 D'Inach attrista les bords.
 Tu verras. . . . Mais à ta gêne
 Il est tems de mettre fin ;
 C'est trop te donner de peine ;
 Bon soir , lecteur , à demain.

Lemarié,

A U T R E.

J' Ai déjà paru sur la scène ,
 Dépouillé du nom de l'Auteur :
 Et c'est pour cela , cher Lecteur ,
 Que maintenant il m'y ramene.
 Je vais donc , sur un nouveau ton ;
 Par les pieds qui font ma structure ,

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Te montrer quelle est ma nature :

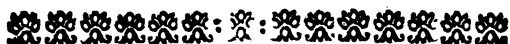
Vois l'anagramme de mon nom.

On y trouve aisément une illustre Princesse ;
Dont Drusus sçut fixer l'estime & la tendresse ;
Deux grands Auteurs Latins ; un affable Empereur ;
Celui par qui le Persé à Cnide fut vainqueur ;
Le sage confident d'un Prince , dont l'Idole
Eut toujours pour objet une gloire frivole ;
Ces hauts monts que franchit l'intrépide Annibal ;
La façon , dont souvent se fait un Cardinal ;
Trois oiseaux ; l'un de chant , l'autre d'un beau
plumage ,

Le troisième , du Christ est une vive image ;
Ce qu'envain Mithridate , abattu par le sort ,
Mit en œuvre jadis , pour se donner la mort ;
Le pere d'un Héros , dont le vaillant Achille
Rendit aux Phrygiens le secours inutile. ..
Lecteur , pour me trouver avec moins de façon ;
Rappelle-toi les faits de Mahomet second.

Par M. de Lanevère , ancien Mousquetaire du Roi , à Dax.





NOUVELLES LITTERAIRES.

NOUVEAUX Dialogues des morts.
A Paris, chez Nyon, fils, & Guillyn,
 Quai des Augustins. Deux volumes in-
 12.

Nous avons dit en annonçant cette nouveauté, que les sujets des dialogues étoient la plupart piquans, & traités avec beaucoup de goût & de naturel : nous croyons que les deux dialogues que nous allons copier justifieront ce jugement.

Plutarque & Seneque, sur l'éducation.

Plutarque.

Je vous plains sincèrement d'avoir vécu sous un aussi méchant Empereur, & qui reconnut si mal les soins que vous aviez pris auprès de lui ; mais il me semble que vous avez quelques reproches à vous faire à vous-même, & que vous êtes le premier auteur de votre infortune.

Seneque.

Je ne me serois pas douté....

Plutarque.

Rien n'est cependant plus véritable, n'aviez vous pas été Précepteur de Neron ?

Senèque.

Que pensez-vous en conclure contre moi ?

Plutarque.

Que vous l'aviez très-mal élevé , puisqu'il fut capable de tant d'excès.

Senèque.

Dites , au contraire , que j'avois fait un chef-d'œuvre d'éducation. Les premières années de son regne ne firent-elles pas admirer sa douceur & son équité ? Rappelez vous ce beau trait qui lui échappa , lorsqu'obligé de signer l'arrêt de mort d'un criminel , il s'écria qu'il voudroit ne savoir point écrire.... mon ouvrage alors étoit encore entier , mais les flatteurs ne tarderent pas à le détruire

Plutarque.

C'est qu'il n'étoit pas solide : de bons principes , de maximes sûres , bien incrustées dans l'esprit , bien gravées dans le cœur , s'effacent-ils jamais ? Voyez

mon élève, l'Empereur *Trajan* ; s'est-il jamais démenti ? on le propose encore pour modèle. *Titus* & lui sont devenus les noms génériques des bons Rois, & les Souverains les plus estimables sont flattés de la comparaison.

Senèque.

En sorte que vous prenez une partie de la gloire de *Trajan*, & que vous mettez sur mon compte les fautes de mon élève ?

Plutarque.

Tel est en effet mon jugement, & je le crois dans l'ordre.

Senèque.

Je pense bien différemment, & j'imagine en avoir de bonnes raisons.

Plutarque.

Je les attends ; le plaisir des sages doit être d'approfondir les choses, & de rechercher la vérité.

Senèque.

Un Sculpteur habile me disoit un jour ici, qu'avec le bois le plus commun, il orneroit un appartement de la manière la

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

plus élégante & la plus agréable. Je n'en fut point étonné quand il ajouta , qu'il se feroit aider par *Robert Martin* , l'un des plus célèbres Vernisseurs que l'Europe ait produit. Ce méchant bois , c'est le mauvais sujet dont on nous confie l'éducation : nous pouvons bien le travailler , le peindre , le vernir , mais non pas le dénaturer. Les apparences en imposeront ; au fonds ce sera toujours du *charme* ou du *maronnier*. J'ai masqué pour quelque tems mon élève , & l'ouvrage me fit honneur tant que l'art subsista : mais le bois travailla , & la nature reprit le dessus ; le vernis se dessécha ; les couleurs se détacherent ; le fonds parut tel qu'il étoit ; *Neron* fut un tyran.

Plutarque.

L'éducation , selon vous , seroit donc une chose inutile ?

Senèque.

Je ne dis pas cela : le naturel le plus excellent a besoin d'être cultivé.

Plutarque.

Mais c'est peine perdue pour le mauvais.

Senèque.

Non ; car il vaudroit encore moins ; &

même , pour suivre ma comparaison , le bois défectueux est celui qui rend l'adresse de l'ouvrier plus nécessaire. *L'ébene & le cèdre* , pourroient presque s'en passer : l'art les gâte souvent , au lieu de les embellir.

Plutarque.

Je serois très fâché que vos principes , sur une matiere si intéressante , vinssent à la connoissance des peres de famille de l'autre monde ; l'emploi de Précepteur deviendrait encore plus désagréable , quoiqu'il le soit déjà beaucoup.

Seneque.

Je ne vois pas en quoi je pourrois leur nuire.

Plutarque.

Ne connoissez-vous pas l'injustice des parens ? si l'éducation réussit , le naturel étoit excellent ; pouvoit-on n'en pas tirer parti ? le succès au contraire ne répond-t'il pas aux travaux du Précepteur ? c'est un sot , un maladroit , & souvent quelque chose de pis.

Seneque.

Les parens ont tort dans l'un & dans l'autre cas , mais un peu moins dans le premier ; car il y a bien moins de mérite &

E iiij

d'habileté à faire briller ce qui vaut beaucoup par soi même, qu'à rendre supportable ce que la nature a fait naître difforme & défectueux. Que ceux qui sont heureusement nés, en rendent grâces aux Dieux, mais que les hommes se fassent justice. Ils peuvent élaguer l'arbre & le diriger, & non pas le dénaturer. Qu'ils se guérissent de la manie de vouloir être créateurs; c'est bien assez pour eux de sçavoir mettre en œuvre les matieres premières créées par la Divinité.

PAULINE, ALEXANDRE LE GRAND.

S'il est plus humiliant de tromper les autres
que d'être trompé.

Alexandre.

Vous n'êtes donc pas cette *Pauline*, femme de *Senèque*, célèbre Philosophe, qui se fit couper les veines, lorsqu'elle sçut que *Néron* avoit condamné son époux à la mort ?

Pauline.

Non, je ne suis point cette femme-là; & je vous avouerai même, que tant d'héroïsme ne me conviendrait pas.

Alexandre.

C'est pourtant, ce me semble, une ac-

tion noble & belle, que de mourir aussi courageusement pour son mari.

Pauline.

Il y a quelquefois plus de courage à vivre ensemble, qu'à mourir de compagnie.

Alexandre.

Vous me feriez presque soupçonner ; que vous aimiez foiblement votre époux ; ne seroit-ce pas lui qui, tout à l'heure, vous regardoit avec un mépris, mêlé de colere & d'indignation ?

Pauline.

Mon mari me rend plus de justice ; celui que vous venez de voir en passant, est un rival que je lui ai sacrifié.

Alexandre.

Il ne vous plaisoit donc pas ?

Pauline.

Je voulus du moins le faire imaginer : voici son histoire & la mienne. J'étois Romaine, & j'avois épousé *Saturnin*, homme distingué par sa naissance & par ses emplois ; mon rang étoit aussi fort illustre, & ma vertu surpassoit encore la noblesse de mon extraction : j'étois fort riche, & n'étois pas moins belle.

E v

Alexandre.

Voilà pour un mari, bien des sujets d'appréhension.

Pauline.

Ma sagesse tranquilisoit le mien.

Alexandre.

J'aurois crains un peu davantage ; la sagesse d'une femme n'est-elle pas un attrait de plus ?

Pauline.

Ce fut apparemment ce qui fit naître à *Mundus*, jeune homme très-bien-fait, & fort entreprenant, l'idée de me plaire, & d'enlever mon cœur à celui qui le devoit posséder. L'Historien *Josèphe* vous attestera que *Mundus* prit pour moi l'amour le plus violent, & qu'il employa, pour obtenir quelque retour, les prières, les larmes, les sollicitations. . . .

Alexandre.

Ce *Mundus*, ne vous déplaît, n'étoit qu'un maladroît ; tant de soumissions & de timidités réussissent souvent beaucoup moins qu'une noble hardiesse ; quelle gloire a-t-on à vaincre quelqu'un qui tremble ?

Pauline.

Il essaya de m'ébranler par des présents fort considérables.

Alexandre.

Autre sottise ! vous étiez riche.

Pauline.

Il résolut enfin de se laisser mourir de faim.

Alexandre.

Oh ! pour le coup , c'étoit prendre les choses au tragique ; comment pûtes-vous résister à cela ?

Pauline.

Je tins cependant contre un désespoir si marqué ; mais j'avois une affranchie , nommée *Ide* , qui fit prendre à *Mundus* la résolution de vivre , pour risquer encore de nouvelles tentatives.

Alexandre.

Cette affranchie-là ne vous avoit-elle pas un peu consultée ?

Pauline.

J'aurois sçu l'en punir : mais que fit-elle ? de concert avec *Mundus* , elle s'avisa d'un

E v j

108 MERCURE DE FRANCE.

stratagème fort singulier , & qui ne devoit pas manquer de me faire illusion.

Alexandre.

Votre amant feignit peut-être autant d'indifférence , qu'il avoit marqué d'ardeur & d'empressement : ce ne seroit pas la première fois que ces petites ruses auroient réussi : j'ai vû des femmes s'attacher par contradiction.

Pauline.

Ide fit mieux que tout cela , elle corrompit les Prêtresses de la Déesse *Isis* , qui me firent sçavoir , que le Dieu *Anubis* vouloit me voir en particulier...

Alexandre.

Voilà votre vertu dupe de la vanité ; il faut bien échouer contre quelque chose.

Pauline.

Cet *Anubis* n'étoit autre que *Mundus* , qui joignit à l'insolence de son stratagème la folie de me l'avouer quelque tems après.

Alexandre.

Et sans doute , vous prîtes le parti de vous faire sagement sur une aventure si délicate ?

Pauline.

C'eût été me rendre complice du crime, que de le laisser impuni, je résolus de m'en venger.

Alexandre.

Comment donc ? *Mundus* auroit-il mal fait les honneurs de la Divinité ?

Pauline.

J'étois trop piquée qu'il eût osé me désabuser, je dis tout à mon époux.

Alexandre.

Qui ne fut pas assez fou pour vous croire ?

Pauline.

Je l'en aurois puni lui-même : il fut se plaindre à l'Empereur.

Alexandre.

Fort bien, les maris ne se deshonnorent jamais à demi. Je vois *Mundus* marcher au supplice.

Pauline.

Dites en exil ; ce fut la seule peine que Tibere prononça contre lui, mais les Prêtresses & l'Affranchie furent punies de mort.

110 MERCURE DE FRANCE.

Alexandre.

Ils n'avoient point d'amour qui leur servît d'excuse, les grandes passions peuvent seules justifier les grandes fautes ; mais vous ne me parlez point de la condamnation que l'on prononça contre vous.

Pauline.

On me combla d'éloges, au lieu de me condamner.

Alexandre.

J'aurois pensé différemment : car enfin, votre vanité folle étoit la principale cause de tout ce désordre-là.... Vous me regardez avec étonnement ! on ne se pique point ici de galanterie : comment pûtes-vous porter l'illusion jusques au point d'imaginer qu'un immortel fût amoureux de vous ?

Pauline.

Vous voulûtes bien passer pour un Dieu ! pouviez-vous compter assez sur la sottise des hommes, pour espérer de vous diviniser à leurs yeux ? vous aviez une bien mauvaise opinion de leur discernement.

Alexandre.

Et vous, une bien favorable de vous-même.

Pauline.

Je n'y étois point venue rapidement. Les adorations de mille amans m'avoient insensiblement amenée à recevoir des hommages encore plus flatteurs pour moi. Les hommes ne suffisoient plus à la gloire de mes charmes, un Dieu seul pouvoit y mettre la dernière main.

Alexandre.

Il y avoit long-tems aussi que mon nom & mes exploits ne me laissoient plus rien à desirer chez les mortels, je ne pouvois plus ambitionner que les honneurs de la Divinité.

Pauline.

Je suis du moins plus excusable que vous ; vous vouliez tromper les hommes, & ce fut moi que l'on trompa.

Alexandre.

Soyons de bonne foi tous les deux : vous sçaviez fort bien qu'il ne pouvoit être question pour vous, ni d'*Anubis*, ni d'aucun autre Dieu ; mais cette aventure annonçoit quelque mystère dont vous ne fûtes pas fâchée de profiter. Je n'ignorois pas non plus que mes sujets ne me croiroient jamais un Dieu ; mais j'étois bien

III. MERCURE DE FRANCE:

aïse qu'ils fissent comme s'ils le croyoient ; afin de me rendre encore plus respectable à leurs yeux : que sçait on même si plusieurs ne s'y feroient pas trompés ? les hommes sont capables de furieuses méprises , & vous êtes un exemple que l'on peut tout hazarder avec eux , pourvû que l'on flatte leur vanité.

Pauline.

Oùï : mais c'étoit la vôtre que vous cherchiez à satisfaire , en voulant passer pour un Dieu.

Alexandre.

Croyez que je contentoïs autant pour le moins celle des peuples qui m'environnoient , soit que je les eusse soumis , soit qu'ils fussent encore à vaincre : mes amis s'en seroient trouvés d'autant plus honorés , & mes ennemis moins confus de s'être laissés subjugués.

Pauline.

En ce cas *Mundus* eût raison de se déguiser en Dieu , plutôt que de rester simple mortel ; mais il pouvoit , ce me semble , me flatter encore davantage , en feignant de me prendre pour une Divinité.

Alexandre.

Il s'en feroit bien gardé, il n'auroit pû vous changer en Déesse sans vous donner un motif de plus de le dédaigner ; au lieu qu'en devenant un Dieu, il vous préparoit une raison fort honnête d'avoir cédé.

Pauline.

Il risquoit aussi que je pénétrasse la supercherie.

Alexandre.

Vous étiez trop intéressée à fermer les yeux, & je vous suis caution que si j'eusse employé moins d'orgueil & plus de galanterie à me diviniser, les femmes de la Macédoine n'auroient pas été les premières à me démentir.

RECUEIL de différens Traités de Physique & d'Histoire naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. Tome troisième. *A Paris*, chez Quillau fils, rue S. Jacques. 1753.

Le premier Mémoire roule sur l'établissement des Colonies Françaises aux Indes orientales, avec quelques observa-

114 MERCURE DE FRANCE.

tions sur les Isles de Mascareing & de Madagascar. Le second, sur le crystal de roche, principalement sur celui qu'on trouve en quelques endroits de la basse Bretagne. Le troisième, sur quelques effets singuliers du tonnerre. Le quatrième, sur les rames tournantes. Le cinquième, sur le luxe, & sur l'examen du neuvième chapitre de l'Essai politique sur le commerce. Le sixième, sur les agrémens & les profits qu'on peut retirer du jardinage. Le septième donne des éclaircissemens sur l'état où étoient les Colonies Portugaises aux Indes orientales, lorsque la Compagnie de France s'y établit.

Ces différens Mémoires nous ont paru remplis de détails curieux & utiles, de vûes philosophiques & pratiques, de faits singuliers & bien observés. Il est à souhaiter que l'Auteur continue son recueil, le succès des trois premiers volumes doit bien l'y encourager.

• LES Témoins de la Résurrection de Jesus-Christ, examinés & jugés selon les règles du Barreau, pour servir de réponse aux objections du sieur Woolston & de quelques autres Auteurs; traduit de l'Anglois sur la sixième édition. On y a joint une Dissertation historique sur les écrits

JUILLET. 1753. 115

de M. Woolston , sa condamnation & les écrits publiés contre lui. Par *A. le Moine*, Ministre de l'Eglise Anglicane , & Chapelain du Duc de Portland. *A Paris*, chez *Tilliard*, quai des Augustins. 1753. 2 vol. in-12.

Les erreurs de Woolston ont fait tant de bruit dans toute l'Europe , qu'il n'est pas possible que le Public n'en voie une réfutation aussi sage & aussi forte que celle que nous annonçons ; elle est généralement attribuée à M. Sherlock , un des plus grands Prélats qu'ait eu l'Angleterre depuis la réformation.

TRAITE' des diamans & des perles , où l'on considère leur importance : on établit des règles certaines pour en connoître la juste valeur , & l'on donne la vraie méthode de les tailler. On y trouve aussi des observations curieuses , également utiles aux Négocians & aux Voyageurs , & qui intéressent même la politique. Par *David Jeffries*, Joaillier ; ouvrage traduit de l'Anglois , sur la seconde édition , qui a été considérablement augmentée. *A Paris*, chez *Debure l'aîné*, & *Tilliard*, quai des Augustins , 1753. 1 vol. in-8. Prix 3 liv. broché , avec beaucoup de planches.

Un ouvrage dans lequel on réduit en

116 MERCURE DE FRANCE
principes un art qui ne l'avoit jamais été ,
est une nouveauté précieuse ; nous croyons
qu'elle sera accueillie par les Artistes , par
les amateurs & par les Dames ; ces trois
sortes de personnes y trouveront des choses
qui piqueront leur curiosité.

MANIERE de perfectionner les voitures. *A Paris*, chez la veuve d'*Houry*,
rue de la Harpe , & chez *David* , quai des
Augustins, 1753. Brochure in-12 de 22
pages.

L'Académie des Sciences a approuvé les
idées contenues dans le Mémoire que nous
annonçons , & voici en quels termes.

Nous avons examiné par ordre de l'Académie un Mémoire de M. de . . . dans
lequel il expose les moyens dont il s'est
servi pour perfectionner les voitures à
quatre roues, en les rendant plus roulantes.

Il a fait ses essais sur une berline à quatre
places ; il a donné cinq pieds quatre
pouces de diamètre aux roues de derriere ,
& quatre pieds aux roues de devant ; il a
placé la volée à la hauteur du poitrail des
chevaux , & a relevé le limon à proportion ;
il a donné la même voie aux roues
de devant qu'à celles de derriere ; il a fait
mettre aux extrémités du lisoir & aux brancards,
des rondelles de fer , contre les-

quelles frotte le derrière des moyeux, & auprès des palonniers, il a fait faire des nœuds aux traits, pour qu'ils ne puissent s'appliquer que du plat sur la cuisse des chevaux.

Nous ne parlerons point du diamètre que M. de a donné aux roues de derrière, parce qu'il est le même qu'aux voitures ordinaires.

Les roues de devant ont ordinairement vingt-quatre à trente pouces de diamètre; en leur donnant quarante-six ou quarante-huit pouces, comme M. de on a au moins moitié plus de levier pour vaincre la résistance des frottemens de l'essieu dans les moyeux. L'augmentation de diamètre donne aux roues plus d'appui sur le terrain, & les empêche d'entrer aussi profondément dans les creux formés par les inégalités du pavé ou du terrain, en sorte que la voiture doit être moins sujette aux cahots, principalement dans le passage des ruisseaux. La volée placée à la hauteur du poitrail des chevaux, empêche qu'ils ne soient appesantis du jarret, & exige moins de force pour le tirage. Cet avantage joint à la facilité que l'augmentation du diamètre des roues de devant donne au roulage, est la principale perfection que M. de a donnée à sa voiture. Il est vrai

118 MERCURE DE FRANCE.

que de plus grandes roues sur le devant exposent la voiture à être plus facilement accrochée lorsqu'on est obligé de tourner, & demande plus d'attention de la part du cocher lorsqu'il faut entrer dans des portes difficiles ; mais ce léger inconvénient ne nous paroît pas une raison suffisante pour se priver d'un avantage réel que l'on trouve dans des roues beaucoup plus grandes que les roues ordinaires.

Il y a bien des gens qui s'imaginent que plus on diminue les roues de devant, plus la voiture a de chasse ou de facilité à monter. Mais c'est une erreur que M. de a fort bien remarquée, comme l'avoient déjà fait la plûpart de ceux qui ont examiné cette matiere suivant les principes de la mécanique. On sent que la supériorité des roues de derriere sur celles de devant, ne donne aucun avantage à la voiture, & qu'au contraire les roues de devant ont d'autant plus d'avantage qu'elles sont plus grandes, pourvû que la ligne du tirage ne s'écarte pas trop du niveau du poitrail des chevaux.

Le plus de hauteur de l'essieu de devant & du timon donne plus d'avantage aux chevaux dans le recul ; de là il suit que si la voiture devenue plus roulante par l'augmentation des roues de devant, pa-

roît obligée à enrayer plus souvent dans les descentes, le plus de hauteur de la flèche qui donne aux chevaux plus de facilité pour retenir, paroît aussi dispenser d'enrayer aussi souvent qu'on pourroit le croire ; ainsi l'avantage qui résulte de la plus grande facilité que la voiture doit avoir dans la montée, ne se trouve point détruite par une plus grande difficulté dans la descente.

La même voie que M. de a donnée aux roues de devant qu'à celles de derriere, a l'avantage de procurer aux roues de derriere un chemin frayé & battu par celles de devant, & plus de facilité à cartayer. La rondelle de fer appliquée au lisoir & au brancard pour soutenir le frottement des essieux, paroît utile, en ce que le frottement devient plus uniforme, plus doux, & plus capable de conserver les moyeux, que le heurtoir ou espèce de clou qu'on enfonce dans le brancard.

On sent aisément que les traits posés du plat contre la cuisse des chevaux, sont moins capables d'en user le poil & de les écorcher, que ces mêmes traits frottant par leur bord.

L'augmentation de hauteur que M. de a donnée aux roues de devant

120 MERCURE DE FRANCE.

de la voiture, l'a obligé à faire plusieurs changemens dans la courbure des brancards & dans la suspension de la caisse; il a profité habilement de la facilité qu'on a de rendre les voitures plus douces, au moyen des soupentes de cordes de tendons, qu'on appelle corde de nerf, pour élever assez haut les moutons d'où partent les soupentes, afin qu'elles n'empêchent pas les roues de devant de passer dessous, & que la caisse ne soit pas trop élevée. Les remarques que M. de . . . a faites à cette occasion nous ont paru judicieuses. Fait à l'Académie des Sciences le 9 Mai 1753.

IDE'E de la Poësie Angloise, par M. l'Abbé *Yart.* 4 T. in-12. A Paris, chez *Briasson.*

Le second volume de la Traduction dont nous continuons à rendre compte, commence par un Discours préliminaire sur le Poëme didactique. Ce Discours sert de préliminaire à l'Essai sur la Poësie, par le Duc de Buckingham. Les Chansons, l'Elegie, l'Ode, la Satyre, la Tragédie, la Comédie, le Poëme épique font la matière de cet Ouvrage. Cette Pièce est semée de traits ingénieux, de comparaisons brillantes, de réflexions fines, & de préceptes transformés, pour ainsi dire, en éloges,

Éloges , en critiques & en plaisanteries. Le Poëte amuse sans faire appercevoir qu'il instruit , & la délicatesse de ses pensées n'affoiblit point la force & la solidité de ses préceptes ; tel est le jugement que porte de cet Ouvrage M. l'Abbé Yart , jage sévère des morceaux qu'il traduit.

La deuxième Pièce du Recueil est intitulée *Critique de Dryden*. Le Comte de Rochester , le plus libertin , le plus spirituel & le plus aimable Seigneur de la Cour de Charles II , avoit lancé quelques traits malins contre Dryden dans une Satyre : ces traits avoient déplû aux partisans zélés de ce Poëte. Rochester écrivit la Satyre , dans laquelle il confirma le jugement qu'il avoit déjà porté. Cette Pièce , dit M. l'Abbé Yart , est remplie de préceptes si solidement pensés , si délicatement écrits , d'une critique si instructive de quelques Poëtes Anglois , que j'ai cru devoir la mettre au nombre des Pièces didactiques.

L'Histoire abrégée des plus grands Poëtes Anglois est un ouvrage de jeunesse , mais de la jeunesse d'Adisson. Qu'on se représente une galerie de tableaux placés les uns après les autres , sans autre suite que celle du tems où ceux qui y sont peints ont vécu. Les premiers ont un air anti-

F.

122 MERCURE DE FRANCE,
que & négligé ; les seconds sont moins négligés & moins naturels , leur habillement est bizarre , la draperie est ridicule ; plus les autres s'approchent de notre siècle , plus nous nous familiarisons avec eux ; ils prennent insensiblement notre air & nos manières ; c'est ainsi que dans le Poëme historique de M. Adisson , on voit paroître Chaucer & Spenser , ensuite Cowley , Milton , Denham , Valler , Rocomon , Dryden , Congreve & Montagu. La Poësie Angloise naît avec les premiers , se forme avec les seconds , & se polit avec les derniers.

Les progrès de la Poësie par Madame de Worthley Montaigne vient très bien après l'Histoire abrégée des plus grands Poëtes Anglois. En comparant ces deux ouvrages , on trouvera , dit M. l'Abbé Yart , qu'Adisson a plus de force , Madame de Worthley plus de grace ; celle-ci offre plus d'images , celui-là plus d'idées ; l'un pense plus , l'autre peint davantage ; le premier étonne l'esprit , la dernière flatte les sens. Adisson étoit peut-être capable de s'élever à la hardiesse de Milton , Madame de Worthley sembloit être née pour écrire avec la délicatesse de Madame du Bocage ; cependant , ni l'une ni l'autre ne manquent de force , mais elle est ornée d'agrémens.

Après un Discours préliminaire , un abrégé fort curieux de la vie du Comte de Rochester , & une Idylle sur la mort de ce fameux & agréable débauché , on trouve trois de ses satyres : la première qui est contre l'homme , est inégale , chagrine , pleine de raisonnemens & de saillies. La deuxième , qui roule sur un repas ridicule , paroît faite d'après celle de Regnier & de Boileau : le repas est grossier , les convives impertinens , mais leurs propos ne sont pas les mêmes , c'est une autre espèce de ridicule. L'objet de la troisième est de tourner en ridicule ceux qui prennent les eaux à Tundbrige , à quelques mille de Londres. On y trouve de la variété dans les portraits , de la légèreté dans les expressions , de la singularité dans les plaisanteries. L'essai sur la satire par le Duc de Buckingham est peu de chose. Il y a plus de finesse & de plaisanterie dans les portraits satyriques de ce Duc par Dryden , & d'Adillon par Pope.

Le discours sur l'Ode est écrit avec force & avec chaleur. Il est suivi de l'éloge de Cromwel , par Waller : c'est une des plus belles Odes qu'on puisse lire. Celle du même Poëte , qui roule sur la mort de cet usurpateur , est pleine de défauts , de su-

124 MERCURE DE FRANCE.

blime & d'enthousiasme. Cowley a fait sur la tyrannie de Cromwel une Ode morale qui excite la plus grande horreur : son Ode sur le rétablissement de Charles II. est très-inférieure. L'Ode sur la liberté est froide ; l'Hymne au Soleil par Prior , est véritablement sublime. L'Ode du même , sur une conspiration contre le Roi Guillaume est remplie de tout ce que la Religion & la Poësie fournissent de plus belles images. Il y a trop de réflexions morales dans l'Ode que Prior a consacrée à la mémoire de Georges Villiers. Le volume finit par deux Odes de Walsh , imitées d'Horace.

Nous parlerons dans les Mercures suivans des deux autres volumes de cette traduction , dont le dernier vient de paroître.

PRINCIPES pour la lecture des Orateurs. *A Paris* , chez *Durand* , rue S. Jacques , & *L'issot* , Quai des Augustins. 1753. in-12. vol. 3.

Cet Ouvrage est du même Auteur qui donna il y a quelques années des principes pour la lecture des Poëtes , & réunit les mêmes avantages. On y trouvera de bons principes bien développés , & de

JUILLET. 1753. 129

beaux exemples bien enchâssés. L'Auteur a d'ailleurs le double mérite d'écrire agréablement & facilement.

EXAMEN de deux questions importantes sur le mariage. *Comment la Puissance civile peut-elle déclarer les mariages nuls, sans entreprendre sur les droits de la Puissance Ecclésiastique? Quelle est en conséquence, l'étendue du pouvoir des Souverains sur les empêchemens dirimens du mariage?*

Cet Ouvrage qui est en un volume in-4°. & qui vient de paroître, se trouve à Paris, chez *Durand*, rue S. Jacques.

Les Magistrats & les Ecclésiastiques doivent donner une égale attention à l'examen de cet Ouvrage.

TRAITE de l'autorité des Rois touchant l'administration de l'Eglise. Par M. le Vayer de *Boutigni*, Maître des Requêtes. Nouvelle édition, revue & corrigée pour la première fois sur le manuscrit de l'Auteur. A Londres, & se trouve à Paris, chez G. *Martin*, Libraire, rue S. Jacques, à l'Etoile. 1753. in-12 vol. 1. .

Voilà encore un Ouvrage que les circonstances rendent intéressant.

TABLETTES historiques, généalogiques
F iij

giques & chronologiques, fixième & dernière partie, qui comprend la suite des Terres érigées en titre de Marquisats, Comtés, Vicomtés & Baronies, avec un Dictionnaire héraldique de la Noblesse de France. *A Paris*, chez le Gras, Grand-Salle du Palais, & la veuve le Gras, Galerie des Prisonniers, au Palais.

C'est un Ouvrage court, exact, méthodique, commode, & d'un usage assez général.

ADDITION à la suite du Recueil de toutes les pièces qui ont été publiées au sujet du Lithotome caché, pour servir de réfutation à un écrit qui a pour titre : *Recueil de Pièces concernant l'opération de la taille, qui contient la description de plusieurs Lithotomes, &c. où se trouve la réponse aux derniers écrits de l'anonyme, &c.* Par Claude-Nicolas le Cat, à Rouen. 1752. in-8°.

A Paris, chez d'Houry fils, rue de la Bouclerie, au S. Esprit & au Soleil d'or; & à Rouen, chez Etienne-Vincent Machuel, Libraire, rue S. Lo, vis-à-vis la porte du Palais, au Bien-aimé. 1753. Avec Approbation & Privilège du Roi.

En rendant compte de l'Ouvrage de M. le Cat, au mois d'Août 1752, nous dûmes que grand nombre de personnes qui y

étoient attaquées , répondroient ou ne répondroient pas aux reproches qu'on leur y faisoit , selon qu'il conviendrait à leur gloire & à leurs intérêts.

Le Frere Côme , Religieux Feuillant , le plus maltraité de tous les adversaires de M. le Car , vient de lui faire une réponse , à laquelle le sçavant & vertueux M. Falconnet a donné l'Approbation suivante.

Approbation. » Après avoir lû par ordre
 » de Monseigneur le Chancelier , le ma-
 » nuscrit intitulé : *Addition à la suite du*
 » *Recueil de toutes les Pièces publiées au su-*
 » *jet du Lithotome caché , &c.* Non content
 » de l'exposition des faits qui y sont men-
 » tionnés , j'en ai été chercher la vérifi-
 » cation dans leurs Procès-Verbaux , re-
 » vêtus de toutes les formes judiciaires ;
 » & ayant apporté à l'examen de ces pièces
 » l'attention qu'exige un objet si impor-
 » tant pour la conservation des personnes
 » exposées aux dangers de l'opération de
 » la taille , je me suis crû obligé , comme
 » Médecin & même comme citoyen , de
 » rendre témoignage à la vérité , en affir-
 » mant que le Lithotome caché & la mé-
 » thode pratiquée par l'Auteur , sont dans
 » la plus parfaite évidence de la plus gran-
 » de utilité ; d'où je conclus , que non-

128 MERCURE DE FRANCE:

» seulement cet Ouvrage mérite d'être im-
» primé , mais encore que la publication
» est absolument nécessaire pour l'intérêt
» du bien Public.

» A Paris , le 7 Mai 1753. *Falconnet* ,
» Docteur-Régent de la Faculté de Paris ,
» Médecin Consultant du Roi , & Méde-
» cin de la Chancellerie.

Quoique cette Approbation suffise pour
déterminer le Lecteur à donner une con-
fiance entière au Frere Côme , nous di-
rons quelque chose de son écrit. Cet habi-
le Chirurgien fait remarquer dans son
Avertissement , » que la théorie sur cette
» matière importante , entre M. le Cat &
» l'Anonyme, ayant été suffisamment éclair-
» cie dans leurs controverses respectives ,
» rapportées dans le Recueil des pièces im-
» portantes de ce dernier en 1751, (Voyez
» le Mercure de Février même année) ce
» démêlé se réduisoit dans la suite à des
» preuves de faits , pour être terminé dé-
» finitivement.

Les preuves des faits donnés par l'Ano-
nyme étoient rapportées dans son Re-
cueil. M. le Cat les ayant attaquées par
des pièces qu'il nomme justificatives , le
F. C. les réfute par des preuves contrai-
res , & il ajoute » si j'y réussis , comme je
» l'espère , je confirme par ce fait même

» toute ma théorie antécédente ; & j'an-
 » néantis sans ressource le *grand nombre de*
 » *morceaux dogmatiques* de cet Académi-
 » cien & toutes ses conséquences.

Il donne ensuite une idée des raisonne-
 nemens qui servent de base à l'ouvrage
 de son adversaire , & ne reprend dans la
 suite que ceux dont il a besoin pour faire
 valoir ses preuves.

Il distribue son ouvrage en deux par-
 ties ; il comprend dans la première , les
 certificats des malades taillés , & donnés
 en preuve de la bonté de son Lithotome ,
 qu'il nomme Pièces du premier ordre.
 Dans la seconde partie , il a compris un
 grand nombre d'autres pièces & circons-
 tances , qu'il nomme accessoires & Pièces
 du second ordre.

Après toutes ces preuves revêtues de
 toute l'autenticité dont elles sont suscep-
 tibles , & déposées chez un Notaire ,
 on voit l'acte de dépôt , » afin , dit le
 » F. C. , que s'il s'en trouve encore qui
 » doutent de mes preuves , ils puissent
 » comparer les copies aux originaux ,
 » chez le Notaire qui en a le dépôt.

Comme le but principal de l'Auteur est
 de prouver la supériorité de sa méthode
 sur celle de son adversaire par les effets ,
 ils est attaché capitalement à démontrer

ceux qui résultent de ces deux méthodes & à les comparer. Il a tiré lui-même pour cela, une liste de tous les sujets taillés par son adversaire, depuis 21 ans qu'il exerce cette opération ; elle est composée de 146 qui en sont guéris, & de 43 qui en sont morts, ce qui fait à peu près un quart de morts. Ensuite il fait monter le nombre des taillés depuis quatre ans & demi, par sa méthode exercée par différens Chirurgiens qui l'ont adoptée, à 78, sans qu'il en soit mort que six, ce qui n'est qu'un 13^e. D'où il conclut par le même texte de son adversaire, qui établit » que la meilleure » de toutes les méthodes sera seulement » celle par laquelle il mourra le moins » de sujets », que la sienne mérite la préférence, & que l'adversaire sera forcé d'adopter sa méthode, suivant son propre jugement, ou qu'il sera réputé responsable à l'avenir de deux tiers des malades qui ne guériront pas, s'il les taille par sa propre méthode.

Le F. C. joint à ce parallèle une observation, où il relève un ridicule que M. le Cat lui a donné sur ce qu'il avoit avancé dans son Recueil anonyme, qu'il mettoit en fait, que si de six malades taillés par le grand appareil ordinaire bien exécuté on en guérissoit cinq, que dans la

méthode du Lithotome caché, qu'il établissoit, il en guériroit 49 de 50. Il prouve ensuite que M. le Cat a réalisé cette hypothèse, lors même qu'il écrivoit son ironie, & que cette année-là 1752, il lui en étoit mort 4 sur 7 qu'il avoit taillés, & qu'un des trois vivans étoit resté fistuleux; pendant qu'il prouvoit par sa liste (le F. C.) que de son côté il n'en étoit mort que 4 sur 52, & que leur mort avoit eu d'autres causes que l'opération. Il défie son adversaire d'en prouver autant à son avantage sur les 4 de 7 qui lui sont morts de l'opération; d'où il conclut que non-seulement il en pourra tailler 50 contre lui six, mais encore plusieurs fois 50, avant qu'il en meure un de l'opération, contre un sur six, à M. le Cat, &c.

» Le F. C. termine cette observation remarquable : ainsi, si cette démonstration avec les deux précédentes ne suffisent pas pour détromper M. le Cat & ses partisans, de l'illusion de tous ses ouvrages Lithotomiques, je n'ai plus d'argument à leur opposer.

L'acte de dépôt qui contient 36 pièces, termine cette dispute. Elle est suivie du nom de ceux qui ont été taillés avec le Lithotome, depuis la liste qui en fut donnée dans le Mercure de Mai 1752. On

132 MERCURE DE FRANCE.

goûta fort alors à la fin de cette liste une Dissertation qui établissoit la nécessité d'obliger ou bannir les pansemens à la suite du Lithotome caché.

• Le nombre des personnes traitées suivant la méthode du F. C. est maintenant de 82. Le dernier est M. le Chevalier de Mesmon, Ecuyer ordinaire du Roi, âgé de 59 ans, qui a été taillé le 30 Avril 1753 : ses urines ont cessé de passer par la playe du 4 au 5 Mai suivant ; il n'a point été saigné avant ni après ; il a guéri sans aucun pansement, & il a reparu en pleine santé à la Cour, trois semaines après son opération.

Le F. C. finit la liste par un avis essentiel aux gens de l'art qui suivront ses vûes : il les exhorte vivement à observer la situation horizontale, dont l'omission seule peut faire périr le malade ; & il déclare que ceux qui tailleront avec son Lithotome, sans observer cette situation, ne pourront point être réputés suivre sa méthode.

DISSENTATION, où l'on examine quel étoit l'état du Commerce de France sous les Rois de la première & de la seconde race. Ouvrage auquel l'Académie d'Amiens a adjugé le premier *Accessit*, le 29

J U I L E T. 1753. 133
Août dernier , par M. l'Abbé Joffe ; à Paris , chez *Thibout*, Imprimeur du Roi, Place de Cambrai , 1753. in 8°. dédié à M. le Duc de Chaulnes.

La lecture de cette Dissertation augmentera sans doute l'empressement du Public pour la pièce qui a remporté le prix. Comme l'Europe entière s'occupe aujourd'hui du commerce , on rendra généralement justice à l'Académie d'Amiens , qui fait tourner l'émulation des Sçavans au bien général de la société. On applaudira aussi aux recherches , par lesquelles notre Auteur prouve que la Monarchie Françoisè a conservé dans ses siècles les plus orageux , son Commerce , si florissant de nos jours.

Sous les Romains , les Gaulois n'avoient pas moins cultivé le Commerce , que les Sciences & les Arts. La domination ne put point passer aux Francs , sans causer au Commerce quelque secousse : le progrès des armes de Clovis interrompoit nécessairement la communication entre les Provinces. Plus les conquêtes de ce grand Prince avoient étendu son Empire , moins la communication fut facile après la division que firent ses enfans. Chacun sçait les guerres qu'ils eurent entr'eux , indépendamment des agitations du dedans de

chaque Royaume particulier , & des guerres étrangères , que ces querelles intestines rendoient plus périlleuses.

D'ailleurs , les Gaules , en changeant de maîtres , avoient pris une forme , qui sembloit devoir éteindre tout commerce , si le génie François eût été moins actif. On ne voyoit que trois sortes d'hommes ; des Nobles , qui étoient , ou sous les armes , ou retranchés dans leurs châteaux ; des Clercs & des Moines qui desservient les Eglises ; enfin le peuple , qui étoit tenu dans un esclavage , dont l'Auteur explique les différentes espèces. Il n'y avoit que les Prêtres & quelques Ouvriers qui habitassent les villes. A ces considérations , prises des mœurs du tems , l'Auteur en joint quelques autres , comme les courses des Normands , qui ne cessèrent qu'en 912. Ces inconvéniens produisent cette réflexion : *comment le négoce , qui aime les sociétés grandes & policées , pouvoit-il se relever dans un pays dont les habitans étoient si dispersés ?* Une merveille si intéressante s'est opérée sous les deux premières Races de nos Rois.

Notre Auteur , occupé d'abord du Commerce intérieur , présente les diverses branches qui ont pu en être le sujet dans les siècles auxquels il étoit obligé de se bor-

ner. Il commence par la vente des esclaves, pour honorer l'humanité par tout où elle se trouve ; ce sont ses termes.

Des formules des Actes , par lesquels le Propriétaire d'un esclave en disposoit , ou par lesquels un homme libre se vendoit lui-même , montrent qu'un esclave étoit sous le plein domaine de son maître. Il y avoit pour les esclaves , de même que pour les bêtes , des vices rédhibitoires , & le vendeur en promettoit la garantie pendant l'an & jour. Les accompagnemens de cette condition abjecte des esclaves , doivent être lûs chez l'Auteur. Il n'est pas possible que nous le suivions dans ces détails , non plus que dans l'exposé curieux qu'il fait , soit d'une famine , qui en 585 réduisit les pauvres à se vendre pour avoir du pain ; soit des défenses faites aux peres de vendre leurs enfans à des Juifs , qui par leurs intrigues toujours pernicieuses à l'Etat , en donnoient un plus grand prix que personne ; soit des adoucissens par lesquels la Reine Sainte Bathilde , pendant sa Régence , ôta aux familles Gauloises tout prétexte de contrevenir à ces défenses ; soit d'une multitude d'autres anecdotes , dont le choix fait voir que les sources de notre histoire sont extrêmement familières à l'Auteur de la Dissertation.

136 MERCURE DE FRANCE:

Du Commerce des esclaves, l'Auteur passe au trafic d'argent monnoyé. Il ne croit pas que le Change ait été connu sous les deux premières Races. L'opinion commune, qui ne fait pas remonter au dessus de 1181, l'époque des lettres de change, le confirme dans ce sentiment; & il s'y entretient par l'autorité de ceux qui ne placent qu'au tems de Philippe-le-Bel l'établissement du Change de Paris sur le grand pont, appelé maintenant le pont au Change. Mais on mettoit sans scrupule son argent chez un Marchand pour le faire profiter; puisqu'un Evêque de Verdun, considérant que Théodebert étoit un Prince bienfaisant, (*bonitatem & clementiam circa omnes Theudeberti Regis cernens*) lui demanda pour cette ville le prêt qu'il obtint d'une somme considérable, qu'elle feroit profiter dans le Commerce, & dont elle payeroit les intérêts légitimes: *pecuniam tuam cum legitimis usuris reddemus*. A l'échéance le Roi ne voulut pas même reprendre le capital, quoique les citoyens de Verdun fussent devenus fort riches. Mais cette générosité inattendue n'empêche pas l'Auteur de dire avec raison: *si la coutume de mettre son argent entre les mains des Marchands, à condition de le recevoir avec certains intérêts, n'avoit pas été bien*

notoire , un Evêque n'auroit pas osé proposer ce trafic au Roi le plus libéral de son tems.

Au reste , la vérité historique porte notre Auteur , après avoir rendu compte du profit qui se tiroit d'un argent non aliéné , à observer les abus qui s'y glissoient. De-là nombre de Réglemens , qui ont interdit toute usure ; premierement aux Clercs , puis aux Laïcs eux-mêmes. Un Ecrivain du dernier siècle (Filescac) croit que sous le Prince Carloman l'usure a été autorisée par le concours des deux Puissances , parce qu'il entend d'argent ces mots d'un capitulaire : *Ecclesiasticalis pecunia*. Notre Auteur le relève sans nulle hauteur , avertissant simplement que le mot *pecunia*, signifie à cet endroit un fonds de terre. Effectivement ce sens du mot *pecunia* , étoit autrefois fort commun ; témoin la Loi 222 , au Digeste , de *verborum significatione* , qui porte : *pecunia nomine , non solum numerata pecunia ; sed omnes res , tam soli quàm mobiles , & tam corpora quàm jura , continentur*.

Une troisième branche a été le Commerce en vases précieux & en pierreries. Mais pour donner une idée satisfaisante de ce que l'Auteur dit à ce sujet , il faudroit presque copier toutes ses remarques. Nous sommes donc obligés d'y renvoyer ,

238 MERCURE DE FRANCE.

non-seulement par rapport à cette troisième branche, mais aussi pour divers autres objets du Commerce intérieur de la France sous les deux premières Races de nos Rois. On y trouvera, par exemple, sur le sel, des particularités qui seront nouvelles pour un très-grand nombre de lecteurs.

La police des Marchés termine cette première partie. Il étoit essentiel de donner aux Foires & Marchés une extrême attention, dans des siècles où il n'y avoit presque point de Marchands sédentaires. Presque tout s'achetoit en Foire. Hors du Marché, on trouvoit difficilement les choses les plus nécessaires pour la vie & pour le vêtement : ce qui venoit en partie de ce qu'il n'y avoit point de ville bien peuplée, comme nous l'avons dit plus haut : *les Marchés furent établis comme autant de rendez-vous.* De-là ce mouvement continu, qui transportoit de province en province les Marchands, les Artisans & les Artistes, avec balots & bagages. Les Monastères voisins des rivières avoient, les uns cinq barques, les autres six, occupées à ces transports qui les rendoient d'un grand produit. L'agitation que le Commerce entraînoit, le fit défendre aux Pénitens. Il fut défendu par

la même raison aux Moines & aux Clercs. Mais c'est dans la Dissertation qu'il faut prendre une notion de tous les Réglemens relatifs à la Police du Commerce intérieur.

Venant ensuite au Commerce extérieur, l'Auteur continue de rendre sa Dissertation intéressante ; d'un côté , par un coup d'œil jetté sur les différentes marchandises , que les François sous les deux premières Races ont tirées de l'Etranger ; & d'un autre côté , par l'énumération des Pays avec lesquels ils ont commercé. L'érudition est aussi amusante dans cette seconde partie , que dans la première. Il a fallu que l'Auteur ait eu dans ses collections une grande variété de preuves , pour avoir pu choisir des histoires capables d'attacher les lecteurs les plus frivoles.

Les vaisseaux amenoient de l'Egypte , tantôt des racines d'herbes , pour l'usage des Hermites , tantôt du papier , n'y ayant eu des Fabriques de papier en France que fort tard , & tantôt de l'huile d'olives , si rare sous les Capétiens , qu'un Concile d'Aix - la - Chapelle permit aux Moines d'user d'huile de lard. Il venoit aussi par les vaisseaux du vin de Gaza en Palestine , qui se servoit sur les bonnes tables. Une Veuve , dont parle Grégoire

340 MERCURE DE FRANCE.

de Tours, présentoit de ce vin aux Messes qu'elle faisoit dire pour son mari , mais le Soudiaere le changeoit : *Subdiaconus nequam , reservato gula Gazeto , acetum vehementissimum offerebat in calice.* Le mari , dit l'Historien , tint ce propos à la femme endormie : *heu ! heu ! dulcissima conjux ; in quid defluxit labor meus in seculo , ut nunc acetum in oblatione delibem ?* La femme répondit : *caritatis tue non immemor , semper Gazetum potentissimum obtuli pro requie tua in Sacratio Dei mei.* L'Historien ajoute que la femme découvrit la fraude le jour même , en communiant contre l'attente du Soudiaere.

Les esclaves étoient , comme on l'a vu , un grand objet de commerce dans l'intérieur de la France. Mais il s'en faisoit aussi un commerce considérable avec les Etrangers. Entre les preuves que l'Auteur en donne , il a soin de ne pas omettre que la France est redevable à ce commerce, du bonheur d'avoir eu pour Reine Sainte Bathilde , *elle porta sur le trône ses charmes , sa modestie , &c.*

L'Angleterre , d'où Sainte Bathilde est partie , fournissoit aussi à la France des grains , des bestiaux , des cuirs , des laines , des métaux ; & elle recevoit de la France différentes marchandises. Nous

croions ne devoir nous étendre ni sur tous ces points , ni sur le commerce de la France avec l'Italie & l'Espagne ; ni pareillement sur la correspondance liée entre les François d'une part , & d'autre part , les Esclavons , les Avars , les Saxons , les Frisons , &c. L'Auteur parcourt tous ces commerces avec une érudition , qu'on est surpris de trouver à la fois si abondante & si bien ménagée.

Une maladie trop ordinaire à ceux qui faisoient fortement un objet , est d'appliquer à leur matiere des monumens où il n'en est nullement question. Notre Auteur est continuellement en garde contre cette méprise. C'est ainsi qu'il s'écarte de Haute-ferre , qui avoit crû qu'une vie de Charlemagne indiquoit un commerce réglé entre la France & l'Espagne ; au lieu que le mot , *commercium* , dans le passage dont il s'agit , désigne les frontières & limites des deux Etats.

Nous souhaiterions pouvoir insister sur la mention honorable que l'Auteur fait des principales villes commerçantes de France. On ne s'attendoit pas à toutes les lumieres que la saine critique lui administre. Narbonne , Agde , Arles , Trèves , Lyon , Marseille , appercevront dans sa Dissertation l'ancien état de leur Com-

142 MERCURE DE FRANCE.

merce, & les vicissitudes qu'il a éprouvées sous les deux premières Races.

Plusieurs lecteurs se plaindront de ce que l'Auteur n'a pas mis sous les yeux du Public certaines pièces peu connues. Il a pu avoir pour but de ménager notre siècle, qui passe pour peu favorable à l'érudition autrefois trop prodiguée. Mais il semble qu'à la suite d'une Dissertation bien prise & extrêmement serrée, quelques Chartes auroient été bien accueillies.

De ce genre est une Charte de Louis le Débonnaire, en faveur des Commerçans. L'Auteur l'a tirée de l'Alphabet Tironien. Elle lui a inspiré la réflexion suivante. *Louis le Débonnaire mérita cette aimable qualité sous différens rapports; je n'en considère ici qu'un seul; c'est l'attention qu'il donna au Commerce, en établissant un Corps célèbre de Négocians, qui pendant son règne représentoient la Compagnie des Indes de nos jours; de sorte que, par ses divers traits de ressemblance avec cette Compagnie, il sembloit l'annoncer aux siècles à venir.*

ŒUVRES diverses de M. Pope. *A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Nyon fils, & Guillyn, Quai des Augustins, 1753. Un volume in-16. Bon papier & beaux caractères.*

Ce sont des Epîtres qui forment le vo-

lume que nous annonçons. La première, roule sur le caractère des hommes; la seconde, sur celui des femmes; la troisième, sur l'usage des richesses; la quatrième, qui est une suite de la troisième, sur la vanité des personnes de condition, ou des gens riches dans leurs dépenses. On a joint à la traduction des Epitres qui est en prose, une traduction en vers par M. Marmon-
tel, de la Boucle des cheveux enlevée.

HISTOIRE des Rois de Rome, par M. Palissot de Montenoy. *A Paris*, chez Jorry, Quai des Augustins, 1753. Un volume in-12.

Ce n'est pas un simple récit des faits, comme la plupart des Histoires; on trouvera dans l'ouvrage un grand nombre de réflexions morales & politiques, dont les unes supposent une grande connoissance des hommes, & les autres montrent beaucoup de talent pour les affaires.

OPUSCULES de M. Freron. *A Amsterdam*, & se trouvent à *Paris*, chez Duchesne, rue Saint Jacques. Trois volumes in-12.

Le premier volume contient des critiques de quelques ouvrages de Littérature; une vie de la Fontaine, une vie de Pope, & des Poësies diverses avec quelques remarques de l'Editeur.

144 MERCURE DE FRANCE.

Le second volume contient les premières feuilles périodiques de l'Auteur , publiées sous le titre de Lettres de Madame la Comtesse de *** , sur quelques écrits modernes , augmentées de plusieurs Lettres qui n'ont point encore paru , avec quelques remarques de l'Editeur.

Le troisième volume contient un extrait, chapitre par chapitre , du Livre de l'esprit des Loix , des observations sur quelques endroits particuliers de ce Livre , & une idée de toutes les critiques qui en ont été faites , avec quelques remarques de l'Editeur.

M. Freron a donné chez le même Libraire , neuf volumes de Lettres sur quelques écrits de ce tems , & il en publie un cayer tous les dix jours.

Q U Æ S T I O N U M Medicamen , quæ circa Medicinæ theoriâ & praxim , ante duo sæcula in Scholis Facultatis Medicinæ Parisiensis agitatz sunt & discussa , serie chronologica , cum Doctorum Præsidum , Baccalaureorum propugnantium nominibus. Opus ad Medicinæ , Medicorumque Parisiensium Historiam maximè conferens. *Parisiis* , apud Joannem-Thomam *Herissant* , via San-Jacobæ , sub signis S. Pauli & S. Hilarii. 1752.

Quæstionum

Quæstionum Medicarum, quæ circa Medicinæ theoriam & praxim à duobus ferè sæculis in actibus vesperianum Doctoratûs & Regentiæ, apud Medicos Parisienses agitatæ sunt & discussæ, chronologica series altera. Opus ad Medicinæ, Medicorumque Parisiensium Historiam maximè conferens. 1752.

Compendiaria Medicorum Parisiensium notitia, sive clarorum virorum, qui à sæculo circiter decimo-quarto ad hunc usque diem, in Faculté Medicinæ Parisiensi, vel Decanatum gesserunt, vel Baccalaureatûs, Licentiatus aut Doctoratus gradum obtinuerunt, chronologica series : additis dignitatibus & muneribus, quibus pro tempore functi sunt. 1752.

Ces trois ouvrages sont réunis en un seul volume in-4°. Les titres en font connoître assez l'utilité.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire du Cardinal de Granvelle, premier Ministre de Philippe II. Roi d'Espagne; par Dom Prosper Levesque, de la Congrégation de S. Vanne. A Paris, chez Guillaume Desprez, rue S. Jacques. 1753. 2 vol. in-12.

Nous rendrons compte de cette agréable nouveauté le mois prochain.

SEANCES PUBLIQUES

De la Société Littéraire d'Arras.

LA Société Littéraire d'Arras tint le 27 Janvier 1753, une assemblée extraordinaire pour la réception de M. de Bonneguize, Evêque de cette Ville, qui vint y prendre séance en qualité d'Associé Honoraire, & qui prononça à ce sujet un discours éloquent, auquel répondit M. l'Abbé Galhault, Chanoine de la Cathédrale d'Arras, Directeur de la Société.

M. Harduin, Avocat, Secrétaire Perpétuel, lut ensuite un Mémoire historique, contenant la Relation d'une tentative inutile faite en l'année 1493, par le Maréchal d'Esquerdes, pour surprendre la Ville d'Arras.

M. le Roux, Avocat, lut un Discours, intitulé : *L'Homme libre dans le devoir*, par lequel il établit que l'homme n'est vraiment libre, qu'en rendant ce qu'il doit à Dieu, à ses Supérieurs & à ses égaux. Et M. Branel, Avocat, termina la Séance par un autre Discours, dont le but étoit de prouver, *qu'il ne faut pas être trop docile à la critique.*

Le 31 Mars, jour fixé pour l'assemblée

solemnelle , qui se tient chaque année dans le Carême , M. Binot , Avocat & nouveau Directeur , exposa les heureux effets qu'a déjà produits l'établissement de la Société , & les motifs qui doivent exciter de plus en plus l'émulation parmi les Membres de cette Compagnie.

M. le Roux , Chancelier , lut des *réflexions sur l'étude* , qui furent suivies du remerciement de M. l'Abbé Simon , nouvel Associé , dans lequel cet Abbé s'attacha à faire voir combien la Littérature est utile aux personnes de son état , quelle que soit la partie du ministère Ecclésiastique , à laquelle ils se dévouent spécialement.

Après que le Directeur eut répondu à ce remerciement , M. Harduin lut des *Remarques sur les articulations de la Langue Française* , & M. Enlart de Grandval , Conseiller au Conseil Provincial d'Artois , fit la lecture de deux Lettres sur le *Comique attendrissant* , l'une écrite par lui même , l'autre par M. Aufart de Mony , Commandant de l'Ecole de l'Artillerie à la Fère , & Brigadier des Armées du Roi , aussi Membre de la Société. L'objet de ces deux Lettres est de défendre les intérêts du *Comique attendrissant* , en le plaçant néanmoins au dessous de la Tragédie & de la véritable Comédie.

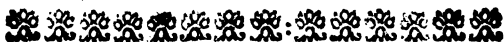
148 MERCURE DE FRANCE.

M. Camp, Avocat & Echevin d'Arras, lut une Dissertation en deux parties, dont la première concernoit des tombeaux antiques, des médailles & des urnes, ou pots de terre remplis de cendre & de charbon, qui furent découverts en 1752, dans le Village de Roclencourt, situé à une demie lieue, & au Nord de la Ville d'Arras. Un habile Antiquaire, informé de cette découverte, fut d'avis qu'elle ne tenoit rien du paganisme, & que les sépultures dont elle offroit les vestiges, devoient être du onzième siècle. Cette opinion est combattue par M. Camp, qui entreprend de prouver que les antiquités de Roclencourt indiquent un mélange des usages que les anciens Gaulois & les Francs observoient à l'égard des sépultures; ce qui, joint à plusieurs autres circonstances, le détermine à rapporter l'époque des monumens, dont il s'agit au tems de la défaite de Clodion par Aëtius, près du lieu nommé *Vicus Helesna*, que l'on croit être aujourd'hui la Ville de Lens, en Artois.

Dans la seconde partie de sa Dissertation, M. Camp rend compte d'une autre découverte faite le 15 Décembre 1752, sur le territoire du village de Flanque, proche celui de Flers, dans le voisinage de Douai, où des laboureurs trouverent

dans un champ deux vases de terre , contenant au moins trente mille médailles , ou pièces de monnoye Romaine , dont deux seulement étoient d'argent , toutes les autres étant de bronze & très bien marquées. Dans cet amas de pièces anciennes , il s'en est trouvé aux coins de plus de vingt Empereurs ou Imperatrices , sçavoir , de Galien , des deux Valériens , de Posthume , de Claude le Gothique , de Quintilius , d'Aurélien , de Tacite , de Florian , de Carus , de Numérien , de Carinus , de Dioclétien , de Maximien , de Constance-Chlorus , de Constantin le Grand , des deux Tétricus , de Marius , de Séverina & de Magnia-Urbica. L'une des médailles d'argent , qui est de Galien , étoit placée au milieu de l'embouchure de l'un des deux vases de terre , couchée sur le dernier lit des pièces de bronze , & entourée d'un cercle ou anneau de gros fil d'argent parfaitement arrondi & poli , dans lequel cette médaille paroissoit emboîtée. M. Camp , après avoir examiné les différentes conjectures qu'on peut former sur le dépôt d'une quantité de monnoye aussi considérable , pense qu'elle a dû faire partie de la caisse de quelque Tribun ou Questeur subalterne d'une armée Romaine , qui forcé de décamper subitement , n'aura

150 MERCURE DE FRANCE.
pas eu le loisir d'emporter cette monnoye
destinée à la paye journaliere du soldat.



BEAUX ARTS.

LA Vie des Peintres Flamands, Allemands & Hollandois, avec des portraits gravés en taille-douce, une indication de leurs principaux ouvrages, & des réflexions sur leurs différentes manieres; par M. Descamps. *A Paris, chez Charles-Antoine Jombert.*

L'ordre que je me suis prescrit, dit M. Descamps, comme le plus clair & le plus simple, est de faire connoître l'année & la ville où le Peintre a reçu le jour. J'expose son extraction, je le suis chez ses maîtres & dans les pays où il voyage, j'en raconte des événemens, lorsqu'ils ont quelque rapport avec son talent, & je marque le tems de sa mort. Lorsque ses ouvrages me sont bien connus, je désigne son genre, & je tâche d'apprécier son mérite; mais lorsque je ne connois point par moi-même ses tableaux, j'indique où ils sont, j'en fais une espèce de catalogue, en sorte que l'on sçait en quel endroit un tableau étoit autrefois, à qui il a appartenu, & dans quel cabinet il a été transporté. C'est par

cette route instructive que j'arrive jusqu'aux cabinets de nos François curieux, pleins de connoissance & de goût, qui possèdent les plus précieux tableaux de Hollande & de Flandres.

Près de deux cens portraits gravés par les meilleurs Artistes de Paris, & placés à la tête de la vie des plus grands Peintres, sont les plus beaux ornemens de cet ouvrage. Ces portraits caractérisent par les vignettes qui les entourent, les talens particuliers de chaque maître, en sorte qu'il suffit de voir ses attributs pour juger quel étoit le genre du Peintre.

Le plan que M. Descamps s'est fait, est fort sage & très-heureusement exécuté; le public en pourra juger par quelques morceaux de son livre, que nous allons transcrire.

C'est à la petite ville de Maaseyck, située sur les bords de la Meuse, que nous devons le secret de la peinture à l'huile que les anciens ne connoissoient pas, & auquel les Modernes doivent la conservation de leurs chef-d'œuvres. Cette ville donna le jour à Hubert Vaneyck & à Jean son frere : le premier naquit en 1366, & le second en 1370; ils étudierent & suivirent tous deux les principes de leur pere. Cette famille sembloit être née pour

la Peinture ; Marguerite leur sœur fut célèbre dans cet art , elle refusa de se marier pour pouvoir s'y livrer toute entière.

Quoique Jean fût élève d'Hubert son frère aîné , il le surpassa ; il étoit non seulement bon Peintre , mais il avoit une inclination décidée pour d'autres Sciences , & surtout pour la Chymie. En cherchant le moyen de purifier ses couleurs pour les rendre plus durables , il avoit trouvé un vernis qu'il appliquoit sur ses tableaux , & qui les rendoit luisans & pleins de force. La recherche de ce vernis avoit occupé tous les Peintres d'Italie pendant plusieurs années : comme ce vernis ne se séchoit point de lui-même , & que le Peintre étoit obligé de l'exposer à l'ardeur du Soleil , un hazard procura à la Peinture un succès dont nous jouissons. Jean Vaneyck ayant posé au soleil un tableau qui lui avoit coûté beaucoup de soin , ce tableau qui étoit sur bois , se sépara en deux : la douleur de voir ainsi détruire le fruit de ses travaux , lui fit avoir recours à la Chymie , pour tenter si par le moyen des huiles cuites il ne pouvoit pas trouver celui de faire sécher son vernis sans le secours du soleil ou du feu ; il se servit des huiles de noix & de lin , comme les plus sécatives , & en les faisant cuire avec d'autres

'drogues, il composa un vernis beaucoup plus beau que le premier ; il éprouva de plus, que les couleurs se mêloient plus facilement avec l'huile qu'avec la colle ou l'eau d'œuf dont il s'étoit jusqu'alors servi, ce qui détermina notre Artiste à suivre cette nouvelle méthode ; ses couleurs sans s'emboire, conservoient leurs mêmes tons, & n'avoient pas besoin de vernis, elles se séchoient promptement, & il faut ajouter encore qu'il trouva plus de facilité à les mêler. Tous ces avantages lui firent abandonner la colle & l'eau d'œuf, pour se mettre dans l'usage des couleurs à l'huile, où il acquit, ainsi que son frere, une grande réputation ; ils eurent aussi tous deux grand soin de cacher leur secret.

Hemmelinck avoit un meilleur goût de dessein que les Peintres de son tems, il grouppoit ses figures avec plus d'ordre. Ses sujets sont bien disposés, il y a une dégradation sensible dans ses couleurs ; il a fait un assez bon choix dans l'Architecture, & on apperçoit qu'il en sçavoit très-bien les règles, ainsi que la Perspective. Cet Artiste a au moins égalé les freres Vaneyck, & dans quelques parties il les a surpassés. On s'étonne que les tableaux de ce Peintre ne soient qu'à l'eau d'œuf ; sans doute

154 MERCURE DE FRANCE:

qu'il étoit attaché par préjugé à ce genre de peinture, & qu'il faisoit peu de cas de la peinture à l'huile, dont l'usage étoit établi depuis quatre-vingt ans : il ne pouvoit en ignorer le secret trouvé dans la ville où il faisoit sa demeure. D'ailleurs rien n'est plus beau ni plus frais que ce qui nous reste de lui.

Albert Durer est le premier Allemand qui ait osé réformer le mauvais goût dans sa patrie. Il naquit à Nuremberg en 1470, & fut destiné par son pere, habile Orfèvre, à suivre la même profession ; mais son inclination le portoit à graver & à dessiner. Il eut enfin le bonheur d'entrer chez Hupse Martin, Peintre & Graveur : il y fit de grands progrès dans la gravûre, & commença à peindre. Il entra peu de tems après chez Michel Wolgemut ; c'est chez ce dernier qu'il s'appliqua plus particulièrement à la peinture, & négligea quelque tems la gravûre. Ne se contentant pas de la Peinture seule, il étudia la Perspective, l'Architecture civile & militaire, sur lesquelles il donna des traités.

Avant d'avoir quitté l'école, quelques ouvrages dispersés le firent connoître à la Cour de Maximilien : ce Monarque le fit demander pour l'exécution de quelques

grands projets. Un jour en dessinant sur une muraille trop élevée , l'Empereur qui étoit présent , dit à un Gentilhomme de se poser de façon que le Peintre pût se servir de lui pour s'élever assez haut. Le Gentilhomme représenta humblement qu'il étoit prêt à obéir , mais qu'il trouvoit cette position trop humiliante , & qu'on ne pouvoit guères plus avilir la Noblesse , qu'en la faisant servir de marche-pied. Ce Peintre (répondit l'Empereur) est plus que noble par ses talens : je peux d'un paysan faire un Noble , mais d'un Noble je ne ferois jamais un tel Artiste. Albert fut ennobli par ce Prince , qui lui donna pour armes , trois écussons d'argent , deux en chef & un en pointe, sur un champ d'azur.

Peu d'Artistes ont joui d'une plus grande réputation que Jean Holbéen. Son pere Peintre médiocre , quitta Aulsebourg , lieu de sa naissance , & alla demeurer à Bâle en Suisse , où naquit Jean Holbéen en 1498. Il étudia sous son pere qu'il surpassa bientôt. Né avec d'heureuses dispositions , il se perfectionna de lui-même : ses talens furent employés , & l'on vit sortir de sa main d'excellens ouvrages répandus chez les particuliers. On lui confia aussi des Ouvrages publics , tels que la Danse Villageoise , qu'on voit à la Poiss-

sonnerie; la fameuse Danse des morts, qui est au Cimetière de S. Pierre, & les Tableaux de la Maison de Ville.

Erasme demeurant à Bâle, trouva ce Peintre digne de son amitié, il lui fit faire son portrait, & lui conseilla d'aller en Angleterre. Il quitta sans peine son lieu natal, où l'humeur impérieuse de sa femme lui causoit quelques dégoûts. Arrivé à Londres, il présenta au Chancelier Morus des lettres & le portrait d'Erasme : ce Ministre touché de la ressemblance de son ami, & de la beauté du pinceau, reçut le Peintre chez lui avec distinction; il le garda ainsi trois ans, lui faisant faire plusieurs ouvrages. Morus ayant invité le Roi Henri VIII. à un festin, il exposa aux yeux de ce Prince les chefs-d'œuvres d'Holbécen, qui fraperent le Roi par leur beauté, & la parfaite ressemblance de plusieurs portraits : Morus pria le Roi de les accepter.

Le Monarque demanda s'il ne lui seroit pas possible d'avoir l'Artiste à son service : Morus le fit entrer & le présenta au Roi, qui le nomma son Peintre, & répondit à son Ministre : je vous laisse avec plaisir les présens que vous venez de me faire, puisque vous m'en procurez l'Auteur. Holbécen commença pour le Roi de beaux ou-

vrages, qui seront nommés avec les autres. Une aventure extraordinaire nous fait voir à quel point ce Prince l'aimoit : Le Peintre s'étant un jour enfermé dans son atelier, un des premiers Comtes d'Angleterre voulut le voir travailler. Holbéen s'excusa poliment ; mais ce Seigneur croyant qu'on devoit tout à son rang, persista & voulut forcer la porte : l'Artiste irrité, jeta le Comte du haut de l'escalier en bas, & se renferma d'abord dans son appartement ; mais pour échapper à la fureur du Seigneur & de sa suite, il se sauva par une fenêtre dans une petite cour, & fut se jeter aux pieds du Roi, en lui demandant sa grace sans dire son crime : il l'obtint du Monarque qui lui marqua sa surprise, lors qu'Holbéen lui eut raconté ce qui s'étoit passé, & lui dit de ne pas paroître que cette affaire ne fût terminée. On apporta bientôt le Seigneur Anglois tout meurtri & ensanglanté : il fit sa plainte au Roi, qui chercha à le calmer, en excusant la vivacité de son Peintre. Le Comte piqué alors ne ménagea point ses termes, & le Roi peu accoutumé à se voir manquer de respect, lui dit : Monsieur, je vous défends sur votre vie, d'attenter à celle de mon Peintre. La différence qu'il y a entre vous deux est si

grande, que de sept Payfans je peux faire sept Comtes comme vous; mais de sept Comtes je ne pourrois jamais faire un Holbéen. La fermeté du Roi & quelques autres menaces, firent peur au Seigneur Anglois, qui demanda pardon au Roi, & promit sur sa tête de ne tirer aucune vengeance de l'outrage que lui avoit fait Holbéen.

Abraham Janssens avoit une belle maniere : ses compositions ont le feu des plus grands Maîtres : son dessein est plein de goût, sa touche facile & ressentie, ses draperies sont jettées & pliées avec choix. Une disposition admirable dans ses sujets & soutenue par une entente sçavante du clair obscur, donnoit de la force à ses tableaux, & lui étoit particulière : il étoit surtout grand coloriste. C'est avec des talens de cette espece qu'il a mérité d'être égalé aux plus habiles Peintres Flamands. Il aimoit à représenter des sujets éclairés au flambeau : il aimoit cette extrémité du clair au grand brun, sans être noir dans ses ombres; on est surpris de l'éclat qu'il a donné à ce qui est éclairé.

Le mérite des ouvrages d'Adam Elzheimer consiste surtout dans le goût du dessein, dans une distribution admirable de ses sujets, & dans une touche spiri-

tuelle : excellent coloriste , toujours précieux & piquant , sa maniere a fait bien des imitateurs. Thoman & le Comte de Gand ont suivi ce grand Maître : David Teniers le pere , & Bamboche l'ont étudié , & c'est d'après lui qu'ils ont excellé dans leur genre. Ses Tableaux les plus considérables sont le jeune Tobie conduit par l'Ange , & suivi d'un petit chien qui paroît sauter d'une pierre à une autre , & qui est artistement éclairé du Soleil. Il a peint une Latône avec ses enfans ; des paysans changés en grenouilles semblent troubler l'eau par leurs mouvemens. Un autre Tableau admirable est Procris blessée : Céphale tâche de guérir sa playe avec des herbes. On voit dans le fond des Satyres avec des Dryades qui font du feu à l'entrée d'un bois. On connoît aussi un S. Laurent nud devant le Juge qui le condamne à mort , sur le refus qu'il fait d'adorer les faux Dieux. Ce Tableau appartient au Comte de Nassau Saerbrugge , & se voit dans le Château d'Idstein. On a du même Peintre un second S. Laurent en habit d'Eglise ; il fut fait pour le neveu de Joachim Sandrart : ce Martyr tient d'une main le gril , & de l'autre une branche de palmier , un paysage orne le fond du Tableau : un Soleil couchant y fait beau-

coup d'effet sur des eaux qui s'y trouvent agréablement répandues ; la figure du Saint est peu correcte , mais si ce défaut étoit causé par l'habitude de faire trop en petit , on sent cependant par sa facilité , qu'il auroit réussi en grand , & on le remarque dans quelques-uns de ses autres Tableaux.

On voit dans les villes de Flandre plusieurs Tableaux de Nicolas de Liermaecker , surnommé Roose. Il en faisoit peu de chevalier , la grande facilité & le feu de son imagination le portoient plus à traiter des sujets en grand qu'en petit : ses figures sont toujours grandes , & paroissent même colossales , mais elles sont d'un bon goût de dessin. C'est à sa grande pratique que l'on attribue quelquefois sa couleur froide tirant sur le noir , principalement dans ses ombres. Ses couleurs de chair sont souvent rouges & peu agréables. Ces défauts ne sont pas dans tous ses ouvrages , & plusieurs de ces Tableaux sont coloriés comme ceux de Rubens : la chute des Anges en est une preuve : il desinoit bien le nud , il aimoit à le représenter , & rarement a-t-il manqué de l'introduire dans ses ouvrages.

Bien des Auteurs se sont contentés de dire que l'on voit peu de Tableaux qui soient entièrement de Rubens , &

qu'il ne faisoit souvent que retoucher ceux de ses élèves ; c'est une erreur : les Tableaux de ses élèves qui ont été retouchés sont aisés à reconnoître : on n'y trouve pas les transparens dont ce grand Peintre tiroit si bien parti : ceux qui sont de Vandyck embarrassent le plus ; mais encore rarement peut-on s'y tromper. La touche de Vandyck est plus tendre : elle n'est ni si facile , ni si large que celle de son Maître. Il semble que dans les Tableaux de Rubens , les masses privées de lumières ne soient presque point chargées de couleurs : c'étoit une des critiques de ses ennemis , qui prétendoient que ses Tableaux n'étoient point assez empâtés , & n'étoient presque qu'un vernis colorié , aussi peu durable que l'Artiste. On voit à présent que cette prédiction étoit très-mal fondée. Tout n'avoit d'abord , sous le pinceau de Rubens , que l'apparence d'un glacis ; mais quoiqu'il tirât souvent des tons de l'impression de sa toile , elle étoit cependant entièrement couverte de couleur : il a connu parfaitement celle qui n'altéroit ni la vivacité , ni la durée de l'autre. Une des maximes principales qu'il répétoit le plus souvent dans son école sur le coloris , étoit , qu'il étoit très-dangereux de se servir du blanc & du noir.

Commencez , disoit-il , à peindre légèrement vos ombres : gardez-vous d'y laisser glisser du blanc , c'est le poison d'un Tableau , excepté dans les lumieres ; si le blanc émousse une fois cette pointe brillante & dorée , votre couleur ne sera plus chaude , mais lourde & grise. Après avoir démontré cette précaution si nécessaire pour les ombres , & avoir désigné les couleurs qui peuvent y nuire , il continue ainsi : il n'en est pas de même dans les lumieres , on peut charger ses couleurs tant que l'on le juge à propos : elles ont du corps ; il faut cependant les tenir pures : on y réussit en plaçant chaque teinte dans sa place , & près l'une de l'autre , en sorte que d'un léger mélange fait avec la brosse ou le pinceau , on parvienne à les fondre en les passant l'une dans l'autre sans les tourmenter , & alors on peut retourner sur cette préparation & y donner des touches décidées , qui sont toujours les marques distinctives des grands Maîtres.

Voilà quelques-uns des principes de Rubens , on les reconnoît dans ses ouvrages : sa couleur est tendre , vive , fraîche & naturelle : il avoit une singulière facilité à opérer , & par là il cachoit sa palette dans tout ce qu'il a produit. Il tenoit cet artifice de l'examen des ouvrages

du Titien , de Paule-Veronese & du Cor-
 rege , &c. S'il a cependant moins fondu
 ses couleurs , il nous laisse la route plus
 frayée que ces maîtres Italiens , qui nous
 déguisent leur marche par une fonte pres-
 qu'insensible. Nous pouvons donc le re-
 garder comme un Maître aussi bienfaisant
 qu'habile , qui veut bien nous révéler les
 mystères de cette sorte de magie si difficile
 à deviner , & dans laquelle il n'a pas en-
 core été surpassé. Quel avantage n'a-t-il
 pas tiré du clair obscur ? avec quelle in-
 dustrie a-t-il sçu lier ses groupes , répan-
 dre & soutenir les grandes masses de lu-
 miere par celle des ombres ? Un génie si
 élevé & si sçavant dans l'Histoire & les
 Belles-Lettres étoit aussi digne d'être ad-
 miré que capable d'instruire. Abondant &
 facile dans ses productions, varié dans ses
 attitudes aussi simples que naturelles , &
 toujours contrastées , sans être outrées ;
 juste dans ses expressions , noble & exact
 dans l'exposition , & plein de jugement
 quand il a fait usage de l'allégorie ; ses
 draperies sont convenables aux sujets ; les
 étoffes grossieres ou légères sont jettées
 avec art. Il n'y a nulle affectation dans les
 plis qui sont amples , & sous lesquelles se
 dessine le nud : on y reconnoît distincte-
 ment la soye , la laine & le lin. Rubens

164 MERCURE DE FRANCE.

a peut-être manqué quelquefois à l'élégance , & au choix de la belle nature : il est même quelquefois manieré , surtout dans les extrémités , & les emmanchemens de ses figures , mais ce défaut ne lui est point ordinaire : il a très-souvent saisi dans la nature des beautés qui lui étoient échappées dans les antiques , ou plutôt qui ne s'y trouvoient point. S'il a quelquefois négligé la correction du dessein , il est souvent dans cette partie égal aux plus grands Maîtres : l'éloge que nous allons faire de la plûpart de ses élèves , doit encore ajoûter à sa gloire.

Rubens peignoit l'histoire , le portrait, le paysage, les fruits, les fleurs & les animaux, & dans chaque genre il étoit habile; il avoit tant de ressources dans son génie, qu'il a composé jusqu'à trois ou quatre fois le même sujet dans le même instant , sans qu'il y eût rien de ressemblant. Nous avons plusieurs esquisses de lui , faites pour le même Tableau. On en connoît trois en France du Tableau d'Autel des Augustins d'Anvers , une chez M. de Voyer d'Argenson , l'autre chez M. de Julienne , & la troisième à Rouen , très-finie , chez l'Auteur de cet Ouvrage. Toutes ces esquisses étoient sur le panneau , la toile ou le papier huilé : il sçavoit y répandre la même intelli-

JUILLET. 1753. 165

gence que dans un Tableau terminé. Il en étoit de même des études particulières qu'il faisoit avec beaucoup de feu. Quand il ne peignoit pas ses esquisses ou ses études, il les faisoit au crayon noir, au crayon rouge ou charbon huilé, rehaussé de blanc, souvent avec un lavis d'encre de la Chine, & d'autres couleurs à la gomme. On voit dans ses desseins toute la force & toute la vigueur d'un Tableau, aussi sont-ils fort recherchés & payés très-cher.

DELPHIRE, Cantatille à voix seule, avec symphonie ; par M. *le Febvre*, Organiste de l'Eglise Royale de Saint Louis en l'Isle ; gravée par M. de Montgautier. Prix 36 s. *A Paris*, chez l'Auteur, rue Aubry-le-Boucher, chez un Limonadier, & aux adresses ordinaires.

Cette Cantatille est agréable, & fait honneur à son Auteur.

NOUVELLE Carte du Canada, dédiée & présentée à M. le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat ; par M. *Robert de Vaugondy* fils, Géographe ordinaire du Roi, en Juin 1753.

L'on trouve dans cette Carte un détail que l'on ne peut avoir dans aucune de celles qui ont paru jusqu'à présent. L'Au-

teur y a distingué les possessions Françoises & Angloises exactement , sur tout pour l'Acadie , d'après les Mémoires qui lui avoient été communiqués il y a un an par le Ministère , pour corriger l'article de cette Presqu'île dans le Dictionnaire de Trévoux. Des Ouvrages si bien exécutés contribueront à soutenir la réputation qu'ont mérités à l'Auteur les grands globes que nous avons annoncés dans quelques-uns de nos Mercures.

L'ACADEMIE Royale de Peinture & de Sculpture vient de recevoir M. Fessard connu par l'entreprise de la Chapelle des Enfans trouvés. Cet habile Graveur a été agréé sur les premières planches de son grand Ouvrage , sur une Amphitrïte dessinée par M. Natoire , & sur l'Hermione & une Bergere , d'après M. Natoire.

ON trouve chez *Dheulland* , Place Maubert , au Soleil d'or , chez un Marchand Bonnetier , une Estampe qui représente le vaisseau du Roi le *Duc de Bourgogne* , lancé à la mer dans le Port de Rochefort.

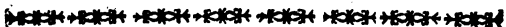
L'Auteur de ce morceau , le sieur Ozanne , Dessinateur de la Marine & de l'Académie de Brest , donnera une suite de

J U I L L E T. 1753. 167

sujets de Marine , qui seront fort intéressans. On trouvera à la même adresse , des livres composés de six feuilles de plusieurs sortes de sujets de Marine ; le tout très-bien dessiné & gravé d'après nature. L'Estampe annoncée est dédiée à Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le goût des sujets bas & ignobles a régné dans tous les tems , l'Antiquité nous en fournit des exemples , & l'Ecole Flamande plus à la mode que jamais , nous entretient en France dans le genre de traiter la nature. On voit dans la composition de l'Estampe qui a pour titre , *la Place Maubert* , plusieurs images des passions & des plaisirs du peuple de Paris ; mais on reconnoît à la disposition des fabriques , que le sujet a été traité par un Peintre d'Histoire , & que M. Jeurat en a fait un de ses délassemens. M. Aliamet qui a gravé & très bien rendu le tableau , paroît s'être encore plus attaché à la fidélité du trait & aux caractères des figures , qu'aux parties de l'accord & de l'harmonie.

63



CHANSON ANACREONTIQUE.

*Par M. G. E. Freiesleben , Bibliothécaire de
S. A. S. Monseigneur le Duc de Saxe-
Gotha.*

G O U T O N s les douceurs de la vie ,
Silvie ,

Soulageons nos desirs ,
Livrons-nous à mille plaisirs ;
Ce beau printems nous y convie.
Gouïtons les douceurs de la vie ,
Silvie ,

Soulageons nos desirs !

Imitez cette aimable rose

Eclofe

A la pointe du jour ;
Elle fait naître & sent l'amour :
A son bonheur rien ne s'oppose.

Imitez cette aimable rose

Eclofe

A la pointe du jour.

Voit-on la jeune Tourterelle

Rebelle

Aux vœux de son amant ?
Un tendre & vif empressement
Malgré ses efforts la décele,

Voit-on

De nos beaux jours faisons usage

Le Sage

Met le tems à profit.

J

Aux vœux de son amant ?
Un tendre & vif empressement
Malgré ses efforts la décele,

Voit-on

Voit-on la jeune Tourterelle
Rébelle

Aux vœux de son amant :

Ce ruisseau bordé de verdure
Murmure

D'un air voluptueux.

Tout chante l'amour & ses feux :

C'est le refrain de la nature.

Ce ruisseau bordé de verdure

Murmure

D'un air voluptueux.

S'il faut par une loi suprême :

Qu'on aime ,

Pourquoi le différer ?

Le tems mis à délibérer

Nous prive d'un bonheur extrême :

S'il faut par une loi suprême ,

Qu'on aime ;

Pourquoi le différer ?

De nos beaux jours faisons usage :

Le Sage

Met le tems à profit.

L'âge , malgré ce qu'il en dit ,

Ne vaut pas notre apprentissage :

De nos beaux jours faisons usage :

Le Sage

Met le tems à profit :

J

170 MERCURE DE FRANCE.

Silvie, égayons la jeunesse

Sans cesse

Par nos jeux innocens ;

Laissons les regrets languissans

Au gré de l'austère vieillesse ;

Silvie, égayons la jeunesse

Sans cesse

Par nos jeux innocens.



S P E C T A C L E S.

L'ACADEMIE Royale de Musique continue les Vendredis & les Dimanches les représentations des *Fêtes Grecques & Romaines*.

Elle donne le Mardi depuis le 19 Juin deux nouveaux intermèdes Italiens, *le Chinois & la Bohémienne*. Ces deux intermèdes, & surtout le dernier, ont été très-favorablement reçus du Public. On a fort applaudi l'ouverture du premier, qui est du célèbre Jomelli ; & on a fort goûté dans cet intermède l'ariette *Io sono una donzella*, très-bien chantée par Mlle Tonnelli ; & le duo de la fin. L'ariette *Gia colmo di piacere*, chargée par M. Manelli, a fait moins d'effet qu'elle n'auroit dû, le chant en étant très-expressif & très-agréable.

La Bohémienne a eu beaucoup de succès , & malgré l'excellence de la Musique , qui auroit pû suffire pour cela , il faut avouer qu'elle doit en partie ce succès au sujet qui est assez plaisant, & qui produit quelque jeu de théâtre. Les connoisseurs ont extrêmement goûté dans le premier acte l'ariette charmante *Si caro ben farete*, que la multitude n'a pas trop écoutée. L'ariette *Che orror ! che spavento* , & le duo de la fin , ont beaucoup plû , & ce qui a réuni surtout les suffrages , a été l'air de la bonne aventure , & celui de la danse de l'ours. Dans le deuxième acte , le plus beau de l'intermède , il n'y a presque pas une ariette qui n'ait été fort applaudie. Celles qui ont frappé davantage , sont l'ariette *Voce che lugubre* , &c. & son admirable accompagnement ; & l'ariette *Vivero si tu lo vuoi* : le chœur a été très-goûté des connoisseurs & du public ; mais ce qui a surtout fait la fortune de cet acte , c'est le trio plein de gayeté & d'expression qui le termine. On a joint à ces deux actes celui du *Bal des Fêtes de Tempé* , que le Public a revu avec plaisir , & le spectacle a été terminé par un ballet assez médiocre pour la musique & pour la danse.

Les Comédiens François ont donné le
H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

Mercredi 26 Juin *les Hommes*, Comédie
Ballet en un acte. Ce nouvel Ouvrage de
M. de Saint-Foix est trouvé généralement
charmant.

Les Comédiens Italiens ont donné le
Lundi 18, la première représentation
d'une Fée en prose & en trois actes,
intitulée : *la Baguette*, qui n'a point réussi.

EXTRAIT de *Raton & Rosette ou la Ven-
geance inutile, Parodie de Titon & l'Au-
rore*, représentée pour la première fois par
les Comédiens Italiens, le 28 Mars.

Raton, Garçon de Ferme, amoureux
de Rosette, Jardinière, l'attend avec im-
patience avant le lever de l'Aurore ; com-
me elle tarde à paroître, Raton la soupçon-
ne de coquetterie, & de passer mieux son
tems avec un rival. Une symphonie an-
nonce le lever de l'Aurore, on entend
ensuite le chant du coq, le ramage des
oiseaux, & les cris de différens animaux
qui peuplent une basse cour. Rosette pa-
roît sur la montagne, descend dans son
jardin, arrose les fleurs au jour naissant,
& chante :

Brillantes fleurs,

Vos vives couleurs

Et nos plaisirs sont l'image

Leur tendre éclat
 Est si délicat ,
 Qu'un souffle , un rien l'endommage,
 Il faut cueillir
 Les roses sans les ternir ,
 Et sans flétrir.
 Sans affoiblir le désir,
 Faisons chaque jour
 Renaître l'amour ,
 Et conservons ses attraits
 Frais.

Rosette appercevant Raton , lui témoi-
 gne sa joie par les plus vifs empressements.
 Raton a les mêmes sentimens , & ils chan-
 tent ensemble le duo qui suit.

Chassons , chassons les craintes , les soupçons
 De nos jaloux augmentons le martire ,
 Traitons leurs plaintes de chansons ,
 N'en faisons que rire.
 Je t'aimerai tant ,
 Je te le dirai tant tant tant tant ,
 Et si tendrement.

Rosette. } Ma main est le gage :
 Raton. } Reçois l'hommage
 } D'un amour constant ;
 Qu'un heureux mariage
 Te
 Me rende content.

Je t'aimerai tant ;
 Je te le dirai tant tant tant ,
 Et si tendrement.
 Reçois le gage ,
 l'hommage
 D'un amour constant ,
 Et qu'un doux mariage
 Te rende content.
 Me

Cette scène est suivie d'un divertisse-
 ment. Dans le premier , des Bouquetieres
 paroissent avec des corbeilles vuides ; dans
 le second , des Jardiniers viennent avec
 des fleurs , & remplissent les corbeilles.

VAUDEVILLE DES BOUQUETIERES.

Prenez de nos bouquets ,
 Ils sont tous frais.
 Prenez ma double violette :
 Galans , voici pour vous
 Des œillets doux ,
 Venez en faire emplette.

à Raton :

Approchez , mon beau Garçon ,
 De nous achetez donc
 Quelque fleurette ,
 La rose & l'bouton
 D'amourette ,

La rose & l'bouton.

Rosette à Raton.

Je t'aime sans détour

Et pour toujours.

Mon amitié n'est point légère ;

Elle a plus de fraîcheur

Que cette fleur ,

Et n'est point passagère ;

Cher amant , je t'en fais don.

En lui présentant un bouquet.

Reçois aussi Raton

De ta Rosette

La rose & le bouton

D'amourette ,

La rose & le bouton.

Gringole , Meûnier , est amoureux de
Rosette , & veut l'enlever à Raton son
rival : il paroît à la fenêtre de son mou-
lin , & chante :

Hola , hé que de train

Si matin !

Attendez-moi , mes drôles,

Garçons , éveillez-vous ,

Venez tous ,

Armez vos bras de gaules.

De ces chanteurs ,

Et de ces danseurs

H iij

176 MERCURE DE FRANCE

Venez frotter les épaules.

Les Jardiniers & les Bouquetieres se retirent ; la frayeur fait le même effet sur Raton & sur Rosette , & Gringole se félicite ainsi :

Ils se sont tous enfuis de peur :

En me voyant paroître.

Ce qui redouble ma fureur ;

J'ai vu par ma fenêtre ,

J'ai vu Rosette avec Raton ,

Oh oh oh oh , j'en aurai raison :

Parfanguenne me prend-on

Pour un oison ? *bis*

Perette Fermiere , sort toute tremblante de chez elle , & demande à Gringole le sujet du bruit qu'elle vient d'entendre : Gringole lui rend compte de son amour pour Rosette , & de la jalousie qu'il a conçue de Raton. Perette qui aime autant Raton que Gringole aime Rosette , conseille au Meunier de lui céder Raton , en protestant qu'elle l'empêchera bien d'approcher de Rosette ; Perette recommande en même tems à Gringole de tâcher d'apaiser Rosette.

Prenez part à sa douleur ,

C'est une bonne recette ;

J U I L L E T. 1753. 177

Un ami consolateur,

Est bientôt amant vainqueur.

Perette rentre chez elle, & Gringole
chante seul.

Qu'elle est gentille ;

Ma jeune jardiniere,

En elle brille

La beauté printaniere :

Ah , quelle grace !

Rien ne l'efface ;

Quand je l'apperçois ,

Quand j'entends sa voix ;

Je sens la flâme

Agiter mon cœur ,

Avec tant d'ardeur

Que je me pâme ,

Je me sens ravir

De plaisir.

Les fleurs de prairie

N'ont point sa fraîcheur ;

L'épine fleurie

N'a point sa blancheur ,

Tant que je vivrai ;

J'aimerai ,

Chérirai

Sa legereté ,

Sa beauté ,

Sa gayté ;

H v

278 MERCURE DE FRANCE.

Elle babille ;
Hem ! elle sautille ;
Ah , qu'elle a d'appas !
C'est sur ses pas
Qu'on voit éclore
Des fleurs de tous les jours ,
Mais moins encore ,
De fleurs que d'amours :
De sa vigueur
Si je suis vainqueur ;
Dès le matin
Cultivant son jardin ,
Tout à loisir
Je pourrai cueillir
Les roses , les lys ,
Et cent baisers jolis.

Il voit arriver Rosette toute en pleurs ;
il l'aborde un instant après , & lui dit d'un
ton doux et tendre :

Belle Rosette ,
Je plains votre tourment ;
Et je regrette
De bon cœur votre amant ;
Il avoit du mérite ,
Et beaucoup d'amitié ;
Ah , pauvre petite !
Vot' malheur excite
Ma pitié.

Rosette.

J'ai perdu tout mon bonheur ,

On a pris mon serviteur ;

O sort trop funeste !

O sort trop funeste !

Que l'on m'ôte tout mon bien ,

Je ne regretterai rien ;

Non rien , non rien ,

Non rien.

Que l'on m'ôte tout mon bien ,

Je ne regretterai rien ,

Si Raton me reste ;

J'ai perdu tout mon bonheur ,

On a pris mon serviteur ;

O sort trop funeste !

O sort trop funeste !

Gringole s'offre à la place de Raton , ce qui augmente la douleur de Rosette. Gringole désespérant de l'attendrir , lui apprend que son ami est parti pour le Mississippi.

Rosette.

O désespoir , pauvre Rosette !

Gringole.

C'est un valet que Rosette regrette.

Rosette.

J'aime autant ce simple valet ,

Que je te hai , & te déteste.

H. vj

Gringole.

C'est parler net ,
 V'là mon paquet ;
 Je ne demande point mon reste.

Perette vient trouver Gringole , & lui demande s'il a réussi ; Gringole transporté de fureur , ne répond qu'en ordonnant à ses garçons de faire expirer Raton sous leurs coups. Perette pour faire cesser les cris & le tapage des Meûniers , dit à Gringole de les renvoyer , & lui promet de gagner Raton , pour qui elle avoue son penchant : fiez vous à moi , ajoute-t-elle à Gringole , je ne vais rien épargner pour en venir à bout. Perette vante à Raton les plaisirs de l'inconstance , & fait chanter par un payfan de la fête qu'elle a ordonnée , le couplet qui suit :

Courons d'la blonde à la brune ,
 A changer tout nous instruit ;
 Le croissant devient pleine lune ,
 Après l'biau tems , l'mauvais suit.

L'hirondelle

Peu fidelle ,

Change de lieu tous les ans.

Le papillon volage à l'extrême ;

Est errant dans nos champs ;

Si l'papillon ,

L'hirondelle,
La lune, la pluie & l'bian tems,
Sont changeans,

Il faut changer de même.

Tous. Il faut changer de même.

Réponse de Raton.

Les rochers de ce rivage
N'ont jamais changé d'endroits,
Et les clochers du village
Restent toujours sur leurs toits.

Ces montagnes,
Ces campagnes
Sont là depuis fort long-tems;
Cette source toujours la même,
Va remplir les étangs;

Si les rochers,
Les clochers,
Les ruisseaux, les étangs

Sont constans,

Je suis constant de même. *Fin.*

Perette croyant que ses gens nuisent à son dessein, & que le tête à tête plaira davantage à Raton, les renvoie tous. Elle minaude inutilement, & finit par offrir tout son bien à Raton; il le refuse, en disant qu'il n'oubliera jamais Rosette.

Perette.

Que cette constance est parfaite!

182 MERCURE DE FRANCE

à part. Quoi , j'en aurai le démenti ?

à Raton. Sois donc le mari de Rosette ,

J'y consens ; je prends mon parti.

Va la chercher , & lui prodigue

Les soins , les transports les plus doux ;

Mais comme le chagrin fatigue ,

au Berger Robin , personnage muet.

Robin , qu'il boive un coup chez vous.

Gringole revient trouver Perette , pour
sçavoir des nouvelles de son entreprise ; Pe-
rette lui apprend qu'elle n'a pû faire chan-
ger Raton , mais qu'elle s'en est vengée.

On apporte Raton endormi.

Gringole.

Il est mort.

Perette.

Non , c'est qu'il dort.

Il dormira long-tems , je vous le jure ;

Dors , dors , dors pour venger mon injure.

Dors , pour venger mon injure.

Certain breuvage de pavor ,

Va pour toujours glacer son ame ;

Il dormira comme un sabot ,

En dépit de sa chere femme.

Gringole.

Par la morguennae , il est bon là ,

Moyens un pen comment ça fraa.

Perette & Gringole abandonnent Raton , qui dit en se réveillant :

Ciel ! où suis-je ? je frissonne ;
 Quel nuage m'environne ?
 Ah , la force m'abandonne !
 Quel cruel revers m'abat ?
 Seroit-ce un tour de Perette ?
 Dieux , quelle langueur secrète !
 Pourrai-je aux yeux de Rosette
 M'offrir en ce triste état ?

Rosette , qui survient.

O doux-espoir !
 Je vais donc le revoir.
 Ce cher amant qui cauçoit mes allarmes !
 O doux espoir !
 Je vais donc le revoir.
 Ce cher amant
 Qui m'aime constamment
 Ah , le voici !
 Mais quel fouci
 Lui fait encor verser des larmes.
 Oh , qu'as-tu donc ,
 Pauvre Raton ,
 Mon bel ami ?
 Il est endormi.
 Ah ! Raton , réveille , réveille ,
 Ah , Raton ! réveille-toi.

184 MERCURE DE FRANCE.

En ce jour tu vas être à moi ;

Réveille-toi , reçois ma foi.

Ah ! Raton , Raton ,

Ah , Raton ! réveille , réveille ;

Ah , Raton ! réveille toi.

Il dort encor plus fort , je crois ;

Mélas ! n'entends-tu pas ma voix ?

Raton.

Je sommeille.

Rosette.

Tu prends bien ton tems pour dormir ;

Viens livrer ton ame au plaisir ;

Qu'il te réveille ,

Qu'il te réveille.

Raton.

Ah , quel chagrin !

Robin , ce berger malin ;

En me versant du vin ,

A fait un sortilege.

Rosette.

Que dis-tu donc ?

Raton.

J'aurai pris quelque poison ;

Vous le dirai-je ?

Mon cœur est comme un glaçon.

Charmé de nos nœuds ,

Mes feux

Faisoient mon bien suprême ;
 Mais à tant d'ardeur
 Succède la froideur.

Rosette.

Reprends tes esprits ;
 Mon fils ,
 Tu sçais combien je t'aime !

Raton.

C'est quelque jaloux
 Qui jette un sort sur nous ;
 Je m'affoiblis ,
 Malgré moi je m'assoupis ;
 De mes sens dépéris
 A peine ai-je l'usage.

Rosette.

Je vous plains fort ;
 En me parlant il s'endort ;
 Ah ! quel dommage !
 C'est un fort ,
 Il n'a pas tort.
 Cette indolence est unique :
 Quel rôle pour un Amant !
 Un sommeil si léthargique
 Refroidit le dénouement.
 Allons , allons ; gai , gai ,
 Allons , allons gaiement ;
 Au mal qui te possède

N'est-il point de remède ?
Qu'amour vienne à notre aide ,
Ainsi qu'à l'Opéra.

Raton.

C'est vous que je réclame.

Rosette.

Va , je serai ta femme.
S'il suffit de ma flamme ,
Regarde-moi.

Raton.

Oui da ,

Je sens cela

Propre au mal qui me tient là,
Mon ardeur naît de la tienne ;
En dépit des envieux ,
Est-il un charme qui tienne
Contre celui de tes yeux ?
Comme on voit la fleur renaitre
Après les cruels hivers ,
Mon cœur prend un nouvel être ,
Après mille maux soufferts.
Mon ardeur naît de la tienne ;
En dépit des envieux ,
Est-il un charme qui tienne
Contre celui de tes yeux ?
Ah ! Rosette , fixe encore
Sur moi ce regard charmant ;
Un plus beau jour semble éclore ,
L'amour te rend ton Amant.

Ensemble.

L'amour { te ton
me rend mon Amant,
C'est en vain que l'on s'oppose
Aux vœux d'un cœur bien épris ;
Des tourmens que l'amour cause
L'amour lui-même est le prix.

Rosette.

Ne craignons plus Perrete ni Gringole,
A nos transports nous pouvons nous livrer ;
Ils ont chacun fait un si mauvais rôle
Qu'ils n'oseroient plus se montrer.

On danse , ensuite on chante une ronde
sur les plaisirs du mois de Mai , & après
la ronde , Rosette dit à Raton :

Ah ! ton teint a repris
Son brillant coloris ,
J'y vois renaître enfin les ris.
Tu te sens mieux.

Raton.

Où.

Rosette.

Tu te sens mieux.

Raton.

Où.

Ensemble. Ah ! mon cœur en est réjoui.

LES MERCURE DE FRANCE, VAUDEVILLE.

Raton,

Nous n'avons plus rien à craindre,
Mes feux se sont rallumés ;
En cherchant à les éteindre,
Nos jaloux les ont rallumés ;
Deformais soyons tranquilles,
Leurs fureurs sont inutiles,
Ils n'ont fait qu'un bruit éclatant,
Autant en emporte le vent.

Ne prenez pas, jeunes filles,
Le Petit-Maître manqué,
Il ne vit que de pastilles,
Il est tout confit, tout musqué :
De ces Amans à l'eau rose
La tendresse est peu de chose ;
On en est la dupe souvent ;
Autant en emporte le vent.

Le fonds de cet Ouvrage a paru froid ;
mais l'exécution en est brillante, & il y
a de jolis détails.

CONCERT SPIRITUEL.

Le Concert Spirituel du jour de la Fête-
Dieu commença par une symphonie, en-
suite *Latus sum*, Motet à grand chœur
de M. Cordelet. M. Gelin chanta fort bien
Exaudi nos, petit Motet du même Auteur.

J U I L L E T. 1753. 189

M. Baptiste joua fort bien une Sonate de violoncelle de la composition del Signor Lanzetti. M^{lle} Davaux fit grand plaisir dans l'*Usquequò Domine*, petit Motet de feu M. Mourer. Le Concert finit par *Venite exultemus*, admirable Motet de M. Mondonville.



NOUVELLES ETRANGERES.

D U L E V A N T.

DE CONSTANTINOPLE, le 3 Mai.

SA Hauteſſe doit aller paſſer quelque tems à Beſiktaschi, lieu de plaiſance ſitué ſur le canal, à l'embouchure de la mer Noire. On n'a rien négligé pour donner à cette maiſon l'élégance & la régularité qu'exige le goût Européen, & pour lui conſerver en même tems les divers agrémens qui flattent le goût Aſiatique. Le Capitan Pacha ſe diſpoſe à mettre inceſſamment à la voile, pour recueillir le tribut des Iſles de l'Archipel. Depuis dix-huit mois il n'eſt mort ici perſonne de la peſte, ce qui eſt à remarquer dans une ville où ce fléau fait preſque tous les ans quelques ravages. Par les précautions que l'on commence à prendre, on ne déſeſpere pas de les rendre beaucoup moins fréquens.

D U N O R D.

DE MOSCOU, le 18 Mai.

Le jour de l'Anniverſaire du Couronnement de l'Impératrice, cette Princeſſe fit ſervir ſix tables,

190 MER CURE DE FRANCE.

chacune de soixante couverts, pour le Clergé & pour la Noblesse des trois premières classes. Le Comte de Bestuchef, Grand-Chancelier, donna le même jour un magnifique repas aux Ambassadeur & aux autres Ministres Etrangers. Il y eut le 8 à la Cour un Bal paré, après lequel le Grand Duc & la Grande Duchesse souperent avec les principales Dames de la Cour. La salle du festin représentoit un jardin orné de fontaines, de cascades & de statues allégoriques. Sa Maj. Sté Impériale assista le 10 à une représentation de l'Opera Italien de *Bellerophon*. Ce spectacle fut suivi d'un Bal masqué. Le 8 & le 10, toute la ville fut illuminée, ainsi qu'elle l'avoit été le 6.

DE WARSOVIE, le 21 Mai.

Quelques Hordes de Tartares ont paru dans le Desert qui sépare l'Ukraine & la Petite Tartarie, mais on n'a point appris qu'ils aient commis aucun desordre dans les cantons voisins. Il n'en a pas été de même des Cosaques Haydamakis. Ces brigands étant entrés dans la petite ville de Pallio qui appartient à la Maison de Lubomirski, ont forcé les portes du château, d'où ils ont enlevé tout ce qu'ils y ont trouvé de précieux. Heureusement le détachement qu'on a fait monter à cheval pour les poursuivre, les a atteints à l'entrée du Desert; dix ont été tués, les autres ont été mis en fuite; on a repris une grande partie du butin qu'il avoient fait dans leur course, & l'on a délivré le Châtelain de Pallio & un Secrétaire qu'ils emmenioient prisonniers.

Un incendie a réduit en cendres la ville d'Oposchno dans le Palatinat de Mazovie.

JUILLET. 1753. 191

DE GRODNO, le 28 Mai.

Cette ville vient d'être presque entièrement réduite en cendres. L'incendie a commencé par la maison d'un Marchand Juif, dans laquelle il y avoit une grande quantité d'effets combustibles; en peu de tems les flammes ont fait un tel progrès, qu'il n'y a pas eu moyen de s'opposer à leur violence; elles n'ont pas plus épargné l'hôtel du Primat, celui du Grand Général de la Couronne, & les autres maisons considérables, que le reste de la ville; le Couvent des Bernardins, celui des Religieux de Saint Basile, & le Monastere de Sainte Brigide sont totalement consumés. On soupçonnoit que le feu avoit été mis par des incendiaires; mais après plusieurs perquisitions on a reconnu que la négligence d'un domestique avoit été la cause d'un si grand désastre.

DE COPPENHAGUE, le 26 Mai.

On rebâtit en briques l'Hôtel des Invalides; cette maison étoit auparavant construite moitié en briques, moitié en bois, & ce mélange non seulement formoit un édifice peu solide, mais offroit un aspect peu agréable. Dans le nouvel Hôtel, ainsi que dans l'ancien, les Invalides pourront avoir avec eux leurs femmes & leurs enfans.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 2 Juin.

Selon une Ordonnance qui vient d'être rendue publique, les Maisons Religieuses & les Hôpitaux de la Basse Autriche, jouissant de quelques exemptions d'impôts, sont tenus de rapporter à la Cham-

152 MERCURE DE FRANCE.

bre de Représentation , dans le courant de ce mois , les titres en vertu desquels ils peuvent prétendre ces exemptions. Il paroît une autre Ordonnance , par laquelle l'Impératrice statue les peines qu'encoureront les Baillifs & autres Officiers , qui commettront des malversations dans l'administration des deniers publics.

DE PRAGUE , le 1 Juin.

Les habitans de ce Royaume reçoivent continuellement des marques de l'attention de l'Impératrice Reine au bien public. Cette Princesse a fait pour la Police de cette Ville plusieurs Réglemens , dont on éprouve tous les jours les avantages. Sa Majesté , ne veillant pas moins au soulagement des besoins particuliers qu'à la conduite des affaires générales , vient de prendre une résolution qui ne sera pas moins utile. Dans la Ville Neuve est un Hôpital fondé pour l'entretien de cinq cens pauvres. L'Impératrice n'a pas jugé cet établissement suffisant. Elle a augmenté les revenus de cette Maison , afin qu'on pût y retirer trois cens pauvres de plus.

DE BERLIN , le 2 Juin.

Avant le départ du Roi , on a présenté à Sa Majesté le volume des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres pour l'année 1751. Ce volume contient les ouvrages suivans : *Nouvelles Expériences sur le sang humain* , par le sieur Eller. *Description anatomique des nerfs de la face* , par le sieur Meckal. *Examen Chymique de l'Eau* , par le sieur Margraff. *Observations sur la Pneumonanthe* , plante d'un nouveau genre , dont
le

JUILLET. 1753. 193

Le caractère differe entierement de celui de la Gen-
tiane, par le sieur Gleditsch. Harmonie entre les
principes généraux du repos & du mouvement du sieur
de Maupertuis, par le sieur Euler. Sur le Principe
de la moindre Action, par le même. Examen de la
Dissertation, que le sieur Kœnig a inserée dans les
Actes de Leipfick, mois de Mars 1751. Essai d'une
Démonstration métaphysique du Principe général de
l'Equilibre. Calcul de la probabilité dans les Jeux de
hazard. Application de la Machine Hydraulique du
sieur Segner à toutes sortes d'ouvrages, & ses avan-
tages sur les autres Machines Hydrauliques, dont on
se sert ordinairement. Recherches sur une nouvelle
maniere que le sieur de Mout a proposée pour élever
l'eau, par le même Académicien. Recherches sur
l'existence des corps durs, par le sieur Beguelin. De
la Conscience, par le sieur Formey. Réflexions philo-
sophiques sur la Ressemblance, par le sieur Merian.
Recherches sur l'origine des Sentimens agréables &
désagréables, par le sieur Sülzer. Dissertation sur l'o-
rigine des Romains, par le sieur Pelloutier. Mémoire
sur le Fleuve Suevus, par le sieur Becmann. Histoire
de l'Elevation de Charles V. au Trône de l'Empire,
par l'Abbé Raynal. Eloge du Général Still.

Les Directeurs de la Compagnie de Commerce,
établie à Embden, sont informés par des Lettres
d'Angleterre, que le Vaisseau le Roi de Prusse, ap-
partenant à cette Compagnie, est arrivé à la Chine.

DE RATISBONNE, le 10 Juin.

A l'exemple de la Régence de l'Electorat de
Hannovre, plusieurs Etats d'Allemagne ont dé-
fendu à leurs Sujets de prendre des engagements,
pour aller s'établir dans les nouvelles Colonies
de l'Amérique.

294 MERCURE DE FRANCE.

DE FRANGFORT, le 3 Juin.

Il s'est tenu ici des conférences entre les Ministres de diverses Cours de l'Empire, sur les moyens de remédier aux abus qu'occasionne la disproportion de la valeur des monnoyes. Ceux de Mayence, de Treves & de Cassel, ont été d'avis qu'il convenoit de mettre plusieurs espèces d'or à quinze pour cent, au-dessous du prix qu'elles ont maintenant en Allemagne. Les Ministres de quelques autres Cours s'y opposent, prétendant que cette diminution causeroit du dérangement dans le commerce.

DE HAMBOURG, le 1 Juin.

Un Commissaire Hannoverien s'est rendu à Altona, pour s'opposer au départ de plusieurs Sujets de l'Electorat de Hanovre, qui s'y sont embarqués sur deux Navires, pour passer à la Caroline Méridionale : mais à l'arrivée de ce Commissaire, l'un & l'autre Bâtiment avoient déjà mis à la voile pour leur destination.

ESPAGNE.

DE MADRID, le 22 Mai.

Don Julien d'Arriaga, Président du Tribunal de la Contractation des Indes, a donné avis au Roi que les deux Fregates, la *Notre-Dame du Rosaire* & le *Saint Charles*, étoient entrées le 5 de ce mois dans la Baye de Cadix. La premiere vient de Cartagène, & la seconde de la Havane. Elles ont apporté la valeur de cent soixante-trois mille

J U I L L E T. 1753. 195

huit cens quatre piaſtres , tant en or qu'en argent monnoyé ou non monnoyé. trois cens quatre-vingt-cinq-mille quatre cens ſoixante & quinze livres de cacao ; ſoixante & treize mille ſept cens cinquante de caſcarille ; ſix cens ſoixante-ſeize mille neuf cens de tabac , & dix-neuf cens cinquante-huit quintaux de bois de Campêche.

DE BARCELONNE, le 12 Mai.

A meſure que ce Port eſt devenu plus fréquenté, le nombre des habitans de cette Ville s'eſt tellement accru , que pour ſuppléer au défaut de logemens , on a été obligé de faire des baraques le long de la Marine. Le Marquis de la Mina , Capitaine Général de la Province , & Gouverneur particulier de cette Ville , a jugé qu'il importoit à la ſureté publique de ſubſtituer à ces baraques , des maiſons qui fuſſent moins ſujettes aux accidens du feu. En conſéquence , on a conſtruit ſur un plan donné par Don Juan Cermeno , qui exerce ici les fonctions d'Ingénieur en chef , un nouveau fauxbourg dont les rues ſont tirées au cordeau , & aboutiſſent toutes à une vaſte & belle Place, comme à un centre commun. Moyennant le zèle avec lequel les Pêcheurs , les Caſſats & autres gens de mer , ont mis la main à l'œuvre , le travail a été achevé en quatre mois. Quelques Médecins & Chirurgiens ſe ſont engagés à demeurer dans ce fauxbourg. Afin que les habitans ne manquent pas plus des ſecours ſpirituels que de temporels, Don Manuel Lopès d'Aguirra, Evêque de cette Ville , a ordonné qu'on leur bâtit une Eglise. Hier , ce Prélat s'étant rendu proceſſionnellement avec ſon Clergé , au lieu où elle doit être placée, en bénit la première pierre. Le Marquis de la Mina , accompagné des Magiſtrats &

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

des Officiers, tant de la garnison que de la Marine, assista à cette cérémonie qui se fit au bruit de l'artillerie des remparts & du Port.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 22 Mai.

En continuant de fouiller dans les souterrains d'*Herculanum*, on a trouvé plusieurs manuscrits en rouleaux, qui excitoient d'autant plus la curiosité, qu'on les croyoit intéressans pour l'histoire ancienne. Quelque art qu'on ait employé, on n'a pu les dérouler : leurs parties étant si fortement adhérentes les unes aux autres qu'elles ne se sont détachées que par morceaux.

DE ROME, le 15 Mai.

On nivelle actuellement le terrain depuis l'Etang de Macarese jusqu'à Ponte-Galera, afin de s'assurer si le canal que l'on a dessein de faire, pour obvier aux fréquens débordemens du Tibre, peut être entrepris. Le Pere Pagi, Religieux de l'Observance, a présenté au Saint Pere le cinquième tome du *Breviarium Pontificium*. Il a déjà fort avancé le sixième tome, & il ne tardera pas à le faire mettre sous presse. La semaine dernière, le Pere Mer, Jésuite, qui a travaillé avec le Pere Boscowich, du même ordre, à fixer le Méridien, remit le résultat de ses observations. Comme le Pere Boscowich de son côté doit avoir terminé les siennes, on compte de voir la nouvelle Carte de l'Etat Ecclesiastique incessamment gravée.

JUILLET. 1753. 197

DE VENISE, le 19 Mai.

Le Grand Conseil s'étant assemblé le 13 de ce mois, élut le sieur Antoine Dona, pour aller relever à Constantinople le Chevalier Diédo en qualité de Baile de la République.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 7 Juin.

« Sa Majesté, ayant mandé la Chambre des
« Communes, a donné son consentement aux dif-
« férens Bills passés en dernier lieu par les deux
« Chambres. De ce nombre sont le Bill contre les
« mariages clandestins, & le Bill pour la naturali-
« sation des Juifs. Le Roi a fait ensuite la clôture du
« Parlement par ce discours. » M I L O R D S E T
« M E S S I E U R S, la saison est si avancée, &
« vous avez apporté une telle expédition aux affai-
« res, qui ont été remises devant vous, qu'il est
« nécessaire de mettre fin à votre Session. Le zèle
« que vous avez montré pour ma personne & pour
« mon Gouvernement dans toute votre conduite ;
« exige de moi de sincères remerciemens. Votre
« attention à prendre les mesures convenables pour
« étendre le commerce, pour favoriser les pro-
« grès des Manufactures, & pour réprimer les
« désordres auxquels il importoit de remédier,
« n'est pas moins un sujet de satisfaction pour
« moi, qu'une preuve de la prudence, qui vous
« fait profiter de ce tems de tranquillité pour pro-
« curer les avantages de la Nation. Il n'est arrivé
« aucun changement dans la situation des affaires,
« étrangères, depuis que vous êtes assemblés, »

I iij.

Vous pouvez compter sur ma persévérance à
 suivre les principes & les vûes , dont je vous ai
 fait part. Entretenir la paix , veiller au bonheur
 de mon peuple , assurer l'honneur & les droits
 de ma Couronne , voilà quels sont les objets
 de mes soins. MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES
 COMMUNES , en m'accordant les subides pour
 l'année courante , vous avez fait voir également
 l'intérêt que vous prenez au service public , & le
 desir que vous avez de contribuer à rendre tous
 mes Sujets heureux. Je vous remercie de l'une
 & de l'autre de ces dispositions , ainsi que de
 votre prévoyance à l'égard de la future aug-
 mentation du fonds d'amortissement. MY LORD
 ET MESSIEURS , je n'ai rien à vous demander
 que ce à quoi vous êtes portés par votre propre
 inclination. Faites tous vos efforts dans vos dif-
 férentes Provinces , pour exciter l'amour du
 public , pour augmenter l'industrie , pour main-
 tenir le bon ordre & la tranquillité , pour inspirer
 au peuple une juste reconnoissance des bienfaits
 dont le Ciel le fait jouir. Ce sont-là les fonde-
 mens les plus solides , sur lesquels mon Gou-
 vernement puisse être établi.

Suivant l'état qui paroît des subides accordés
 par la Chambre des Communes pour le service
 de l'année courante , ils montent à deux millions
 cent trente deux mille huit cens quarante-deux
 livres sterlings. Le Bill contre les mariages clan-
 destins ne commencera d'avoir son exécution que
 le 25 du mois de Mars de l'année prochaine. On
 a changé le plan pour la distribution des lots de la
 nouvelle Lotterie , & il a été décidé qu'il y auroit
 deux lots , chacun de dix mille livres sterlings ,
 deux de cinq mille , quatre de deux mille , vingt
 de mille , trente de cinq cens , deux cens soixante

J U I L L E T. 1753. 199

de cent , deux mille de vingt , & six mille de dix.
Les deux Billets , qui seront tirés les premiers ,
auront chacun une Prime de deux cens livres
sterlings. Chacun des deux derniers en aura une
de trois cens. Il ne sera permis à personne de
souscrire pour plus de vingt billets , & le premier
tirage de la Lotterie se fera le 26 de Novembre.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

L E s Etats particuliers du Vivarais ont été tenus cette année le 29 Mai au Château de la Voutte , où ils ont été convoqués par le fleur Daureville , Bailli de Tournon , & Subrogé du Prince de Soubise. L'ouverture s'en étant faite le 21 de ce mois , le Subrogé , après son compliment à l'Assemblée , lui donna part du mariage du Prince de Condé avec Mademoiselle de Soubise , & annonça pour le 24 une fête qu'il se propose de donner à cette occasion. Cette fête à laquelle toute la Noblesse de la Province a été invitée , a commencé par plusieurs décharges de mousqueterie de la Bourgeoisie , qui étoit sous les armes. On servit dans la grande salle du Château un magnifique dîner sur une table de deux cens convets , dressée en fer à cheval. Après le repas , on se rendit à l'Eglise Paroissiale pour assister au *Te Deum* , & de-là au feu de joye , qui fut allumé par le Subrogé & par le Marquis de Serre , Commandant à Saint-Andiol. L'assemblée trouva à son retour le Château illuminé par une quantité prodigieuse de lampions & de pots-à-feu. Les armes de Condé & de Soubise étoient

posées en fronton au-dessus de la porte, les deux Ecussions étant soutenus par une Renommée ornée de ses attributs avec ces mots : T A D I S I L L U S T R I B U S A M B O. Il y eut sur la belle Terrasse, qui domine le Rhône, un artifice exécuté à la grande satisfaction de tous les spectateurs. Le souper fut servi avec une magnificence égale à celle du dîner, & fut suivi d'un bal qui dura jusqu'au jour. Deux fontaines de vin coulerent pour le peuple dans la premiere Cour du Château. Le lendemain, il y eut une illumination générale dans toute la Ville. Hier l'Assemblée des Etats s'est séparée, après avoir réglé les différentes affaires qui intéressent la Province.

Le 31 Mai dernier, Fête de l'Ascension de Notre Seigneur, leurs Majestés accompagnées de la Famille Royale entendirent dans la Chapelle du Château les Vêpres, chantées par la Musique, auxquelles l'Abbé Gergoi, Chapelain Ordinaire de la Chapelle-Musique, officia.

Les Députés des Etats d'Artois eurent le même jour audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par le Duc de Chaulnes, Gouverneur de cette Province & de celle de Picardie, & par le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat de la guerre. Selon la coutume ils ont été conduits par le Grand-Maitre & le Maitre des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Evêque d'Arras qui porta la parole; du Marquis de Vitri, pour la Noblesse, & de M. Coët, Echevin de la Ville d'Arras, pour le Tiers Etat.

Le 3 juin dernier la Comtesse de la Tour-du-pin & la Marquise de Tracy furent présentées à leurs Majestés.

Le même jour, le Roi signa le contrat de

J U I L L E T 1753. 201
mariage du Vicomte de Durfort, Capitaine d'une
Compagnie de Carabiniers.

Le 4. pendant la Messe du Roi, l'Evêque de
Grasse prêta serment de fidélité entre les mains de
Sa Majesté.

Le Roi qui étoit allé à Choisy le 31 Mai der-
nier au soir, revint à Versailles le 2 Juin. Sa Ma-
jesté est partie le 4 pour Crecy, où elle est de-
meurée jusqu'au 9.

Il y eut le 4 un concert chez la Reine, &
l'on y exécuta les deux derniers Actes de l'Opera
de *Thétis & Pelée*.

L'Abbé de Canillac étant arrivé de Rome pour
être reçu à la Pentecôte Prélat Commandeur de
l'Ordre du Saint-Esprit, rendit le 31 Mai der-
nier ses respects à leurs Majestés & à la Famille
Royale. Le Chevalier Chauvelin, Lieutenant Gé-
néral des Armées du Roi, & Ambassadeur de Sa
Majesté à la Cour de Turin, eut le même hon-
neur.

Le Roi a choisi le Pere Desmaretz, Recteur du
Noviciat des Jésuites à Paris, pour succéder au
feu Pere Perussault dans la place de Confesseur de
Sa Majesté.

Depuis long-tems on a découvert à un quart de
lieuë d'Alais, dans le Bas-Languedoc, une source
d'eaux minérales, extrêmement salutaires. Par
l'analyse qui en a été faite, on a reconnu qu'elles
contenoient un acide vitriolique & une terre fer-
rugineuse. Les maladies, pour lesquelles leur
usage a communément rempli l'intention des Mé-
decins, sont particulièrement les douleurs de
reins, qui proviennent des urines enflammées,
bourbeuses, chargées ou de sable ou de levain glai-
reux; les cours de ventre, & surtout les dyssen-
teries; les coliques bilieuses; les ardeurs d'entrails;

Lv

202 MERCURE DE FRANCE.

les, les insomnies causées par un sang trop agité. On se sert aussi de ces eaux avec succès pour les fistules & pour les ulcères, soit externes, soit internes, si l'on en excepte ceux des poulmons. Elles conviennent aux personnes attaquées du scorbut, de la sueur ferde, & de toute humeur d'atrouse. Leurs propriétés sont attestées par plusieurs Médecins de Montpellier, de Nîmes & d'Alais. Ces eaux souffrent le transport, sans rien perdre de leur vertu, pourvu qu'on ait soin de boucher exactement les bouteilles dans lesquelles on les renferme. Elles sont connues en Languedoc sous le nom d'*eaux de Daniel* : mais il est de l'intérêt du public, de ne pas les confondre avec d'autres eaux, qu'on a commencé à distribuer sous le même nom, & dont la source est à deux cens pas au-dessous de celle des eaux, qui sont le sujet de cet article. En s'adressant directement à M. Faucon de la Vohre, Propriétaire de ces dernières, on évitera toute méprise.

La nuit du 31 Mai dernier, le feu prit à des maisons situées sur le Pont d'Orleans, qui renfermoient une grande quantité de matériaux, destinés pour le nouveau Pont que le Roi y fait construire. Le Régiment d'Orleans actuellement en garnison dans la-Ville, se porta sur le champ au lieu de l'incendie, sous les ordres de M. de l'Epine. On ne peut donner trop d'éloges au zèle, avec lequel tous les soldats s'empressèrent d'arrêter le progrès des flammes. Les Grenadiers surtout, commandés par M. de Giray, se distinguèrent. Sans l'adresse & l'activité que le Corps en général employa pour donner du secours par tout où il en étoit besoin, l'embrasement auroit eu des suites beaucoup plus funestes. Une maison & trois écuries ont été réduites en cendres. On a perdu neuf

chevaux , & plusieurs ouvrages qui appartenoient à Sa Majesté.

Le 9 , veille de la Fête de la Pentecôte , la Reine accompagnée de la Famille Royale , assista aux premières Vêpres chantées par la Musique , auxquelles l'Abbé Gergoy , Chapelain-Ordinaire de la Chapelle-Musique , officia.

Le Roi revint le même jour du Château de Grcy.

Le 10 , jour de la Fête , les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit , s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi , Sa Majesté tint un Chapitre. L'Abbé de Pomponne , Chancelier des Ordres du Roi , fit le rapport des preuves des vie & mœurs , & de la profession de foi de l'Archevêque de Narbonne , du Prince Constantin , Premier Aumônier du Roi , & de l'Abbé de Canillac , Auditeur de Rote , qui avoient été proposés le 2 du mois de Février dernier pour être Prélats Commandeurs. Les preuves ayant été admises , ces Prélats furent introduits dans le Cabinet de Sa Majesté. Ensuite le Roi sortit de son appartement pour aller à la Chapelle. Sa Majesté , devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses , étoit en Manteau , le Collier de l'Ordre par dessus , ainsi que celui de l'Ordre de la Toison d'Or. Elle étoit précédée de Monseigneur le Dauphin , du Duc d'Orleans , du Prince de Condé , du Comte de Charolois , du Prince de Conty , du Comte de la Marche , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Duc de Penthièvre , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre. L'Archevêque de Narbonne , le Prince Constantin , & l'Abbé de Canillac marchoient der-

rière le Roi. Lorsque le Roi fut arrivé à la Chapelle, Sa Majesté se mit à son Prie-Dieu, & les Prélats Commandeurs se placèrent près des marches de l'Autel. L'Abbé Gergoy, Chapelain Ordinaire de la Chapelle-Musique, en Chape, assisté du Diacre & du Sous Diacre, entonna le *Veni Creator*, qui fut chanté par la Musique. Cette Hymne étant finie, le Roi monta à son Trône, & reçut Prélats Commandeurs, l'Archevêque de Narbonne, le Prince Constantin, & l'Abbé de Canillac. L'Archevêque de Narbonne célébra ensuite pontificalement la grande Messe. Au sortir de la Chapelle, Sa Majesté fut reconduite à son appartement en la manière accoutumée.

La Reine, Madame Infante Duchesse de Parme, Madame Adélaïde, & Mesdames de France, entendirent la grande Messe dans la Tribune. Madame la Dauphine l'entendit dans une Lanterne du bas de la Chapelle.

Le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille Royale, assistèrent l'après-midi au Sermon de l'Abbé le Couturier, Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint Quentin. Leurs Majestés entendirent ensuite les Vêpres, chantées par la Musique, auxquelles l'Abbé Gergoy officia, & le Salut chanté par les Missionnaires.

Le 10 & le 12, leurs Majestés souperent au grand couvert, avec la Famille Royale.

La Duchesse d'Olonne fut présentée le 10 à leurs Majestés, ainsi que la Marquise & la Comtesse de Hautefeuille, & la Comtesse de Basseroy.

Leurs Majestés signèrent le 11 le Contrat de mariage du Marquis de Wargemont, Guidon des Gendarmes de la Garde de Sa Majesté.

Le même jour, le Roi est retourné au Château

de Crecy, & y demeura jusqu'au 16.

Le 13, la Reine assista au Salut dans l'Eglise des Recollets.

Les chaleurs depuis quelque tems étant excessives, Sa Majesté a jugé à propos de faire différer jusqu'au 24. de Septembre prochain le départ de Madame Infante, afin de ne point exposer la santé de cette Princesse.

Les Lettres de Bordeaux marquent que les Navires *la Probité*, *le Maréchal de Belle Isle*, les *Deux Freres* & *le Colibri* y sont arrivés; les deux premiers de Saint Domingue, le troisième de la Martinique, & le dernier de la Cayenne. Ils ont apporté huit cens soixante & quinze barriques de sucre, cent de café, onze de cacao, & cinq d'indigo; deux caves de baume de Copahu, dix balles de coton, & quatre cens soixante & dix cuirs eu poil. Outre ces Bâtimens, il est entré depuis peu dans le même Port dix-neuf autres Navires, dont cinq viennent de la mer Baltique, quatre d'Angleterre & d'Irlande, trois d'Amsterdam, & sept de différens Ports de France.

Il y eut le 6. & le 13. concert chez la Reine. Le 6, on exécuta le Prologue & le premier Acte de l'Opera d'*Iffé*. On chanta le 13 le second & le troisième Acte de cet Opera.

Madame Infante Duchesse de Parme fut saignée le 14 par précaution.

Le 16 le Roi revint du Château de Crecy.

Leurs Majestés, accompagnées de la Famille Royale, assisterent le 17. aux Vêpres & au Salut, chantés par les Missionnaires.

Le Roi alla le même jour souper & coucher à Trianon. Sa Majesté y séjourna le 19, & elle en sortit le 20.

206 MERCURE DE FRANCE.

Le 17. avant la Messe du Roi , le Prince de Condé prêta serment entre les mains de Sa Majesté , dans le Cabinet , pour la charge de Grand-Maître de France.

La Comtesse de Château-Meillien fut présentée le 17 à leurs Majestés & à la Famille Royale.

M. de Maupertuis , de l'Académie Française & Président de l'Académie Royale de Berlin , lequel est arrivé de Prusse depuis quelque tems , eut le même jour l'honneur de rendre ses respects au Roi.

Le 17 M. de Branciforte , Nonce extraordinaire du Pape , fit son entrée publique à Paris. Le Prince de Pons & le Marquis de Verneuil , Introduceur des Ambassadeurs , allèrent le prendre dans les carrosses de leurs Majestés au Couvent de Picpus , d'où la marche se fit en cet ordre Le carrosse de l'Introduceur ; le Carrosse du Prince de Pons ; deux Suisses du Nonce , à cheval ; sa livrée à pied ; son Maître d'Hôtel & six de ses Officiers , son Ecuyer & six Pages à cheval : le carrosse du Roi , aux côtés duquel marchaient la Livrée du Prince de Pons , & celle du Marquis de Verneuil ; le carrosse de la Reine , celui de Madame la Dauphine ; ceux du Duc d'Orléans , de la Duchesse d'Orléans , du Prince de Condé , de la Princesse de Condé , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont , de la Princesse de Conti , du Prince de Conti , du Comte de la Marche , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , de la Comtesse de Toulouse , du Duc de Penthièvre , de la Duchesse de Penthièvre ; & celui du Marquis de Saint-Contest , Ministre d'Etat , ayant le département des Affaires étrangères. A une distance de trente à quarante pas , marchaient les quatre carrosses du

Nonce , précédés d'un Piqueur à cheval. Après qu'il fut arrivé à son Hôtel , il fut complimenté de la part du Roi , par le Maréchal Duc de Richelieu , Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté ; de la part de la Reine , par le Comte de Tessé , son premier Ecuyer , de la part de Madame la Dauphine , par le Comte de Mailly , Premier Ecuyer de cette Princeesse ; de la part de Madame Infante , par M. d'Antoine , son Premier Ecuyer ; & de la part de Madame Adelaïde , par le Marquis de Lhôpital , Premier Ecuyer de cette Princeesse.

Les nouveaux Etendards & Drapeaux des Compagnies des Mousquetaires de la Garde de Sa Majesté furent portés le 18 à l'Eglise Métropolitaine , où ils furent bénits par l'Archevêque de Paris.

Le 19 , le Prince de Pons , & le Marquis de Verneuil , Introduteur des Ambassadeurs , allerent prendre le Nonce Extraordinaire du Pape en son Hôtel , & ils le conduisirent à Versailles , où il eut sa premiere audience publique du Roi. Le Nonce trouva à son passage , dans l'avant-cour du Château , les Compagnies des Gardes-Françoises & Suisses sous les armes , les Tambours appellans ; dans la cour , les Gardes de la Porte & ceux de la Prevôté de l'Hôtel , à leurs postes ordinaires. Il fut reçu au bas de l'escalier par M. Desgranges , Maître des Cérémonies , les Cent-Suisses étant sur l'escalier en habits de cérémonie , la hallebarde à la main ; & à la porte en dedans de la Salle des Gardes , par le Duc de Bethune , Capitaine des Gardes du Corps , qui étoient en haye & sous les armes. Après l'Audience , le Roi passa dans son Cabinet , où il fut suivi par le Nonce ; & Sa Majesté vit les Langes bénits par le Pape , pour Monseigneur le Duc de Bourgogne , qui sont ma-

208 MERCURE D'FRANCE.

gnifiques , tant par leur nombre que par la richesse & le goût de l'ouvrage. Le Nonce fut ensuite conduit à l'audience de la Reine , & à celles de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine. Dans l'audience qu'il eut de Monseigneur le Duc de Bourgogne , il lui présenta , de la part du Pape , les Langes bénits par Sa Sainteté. Il eut ensuite audience de Madame , de Madame Infante , de Madame Adelaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise ; & après avoir été traité par les Officiers du Roi , il fut reconduit à Paris dans les carrosses de leurs Majestés , avec les cérémonies accoutumées.

Le 20 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens vingt livres ; les Billets de la premiere Lotterie Royale à six cens soixante & quatorze ; & ceux de la seconde à six cens dix-sept.

Le 21 , Fête du Saint-Sacrement , le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin , de Madame Infante Duchesse de Parme , de Madame Adelaïde & de Madame Victoire , s'est rendu à l'Eglise de la Paroisse de Notre-Dame , & Sa Majesté y a entendu la grande Messe , après avoir assisté à la Procession , qui est venue suivant l'usage , à la Chapelle du Château. La Reine , ainsi que Madame la Dauphine , a reçu dans la Chapelle , la Bénédiction du Saint Sacrement.

Le Maréchal de Maillebois a obtenu la permission de se démettre du Gouvernement de Douai en faveur du Comte de Maillebois son fils , Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté , & Maître de la Garderobe.

Sur la démission volontaire de M. de la Billarderie , Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis , Lieutenant Général , & cir-

devant Major des Gardes du Corps, le Roi a donné le Gouvernement de Saint Venant au Marquis de Balincourt, Lieutenant des Gardes du Corps, dans la Compagnie de Noailles, lequel est aussi Lieutenant Général.

Le Roi a nommé le Baron de Zuckmantel, Colonel d'Infanterie, son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur Palatin.

La situation présente des affaires de l'Isle de Corse, exigeant qu'il soit pris de nouvelles précautions, pour empêcher les Bâtimens François d'introduire des armes & des munitions de guerre dans cette Isle; & Sa Majesté voulant faire revivre les Ordonnances ci-devant rendues à cet égard, afin qu'elles soient plus sûrement & plus rigoureusement exécutées: Elle fait très-expreses inhibitions & défenses à tous Capitaines, Maîtres & Patrons de Navires, ou autres Bâtimens de mer François, de porter aux peuples de ladite Isle, sous quelque prétexte que ce puisse être, aucunes armes, munitions, ou ustensiles de guerre, & d'en recevoir sur leurs bords, soit dans les Ports de France, soit dans ceux des pays étrangers, à peine de désobéissance, & d'en être sévèrement recherchés & punis.

On a reçu avis que les Vaisseaux *le Bristol* & *le Centaure*, appartenans à la Compagnie des Indes, étoient arrivés, l'un le 13, l'autre le 15, au Port de l'Orient. Ces Bâtimens viennent de Pondichery. Leur chargement consiste en quatorze cens balles de marchandises de la côte de Coromandel; en neuf cens milliers de café de Mocha, & en différentes autres marchandises.

Les ouvrages des Peintres & des Sculpteurs de l'Académie de S. Luc continueront d'être exposés jusqu'au 15 Juillet. Cette exposition s'est faite à

210 MERCURE DE FRANCE.

L'Arſenal cette année, ainſi que l'année dernière, & le Comte d'Eu a bien voulu accorder pour cet effet, deux Salles dans la Cour du Grand-Maître.

NAISSANCE, MARIAGES & Morts.

LE 5 Juin la Comteſſe de Bourzac eſt accouchée d'un fils, qui fut tenu le lendemain ſur les Fonts par le Comte de la Marche, Prince du Sang & la Marquiſe de Lambertie, & nommé Louis-François-Joſeph. La cérémonie du Baptême a été faite par l'Evêque Comte de Noyon.

Charles-Anne Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, Duc d'Olonne, Maréchal des Camps & Armée du Roi, a épouſé le 2 Juin, Dame Agnès-Miotte de Ravanne, veuve de Matthieu-Roch de la Rochefoucauld, Marquis de Bayers. Le Duc d'Olonne eſt fils de Charles-Paul-Sigismond de Montmorenci Luxembourg, Duc de Bouteville, Lieutenant Général des Armées de Sa Majeſté, & d'Anne Angelique de Harlus de Vertilli. Il avoit été marié en premières nœces à Marie-Etiennette de Bullion, fille de Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées. Le contrat de mariage du Duc d'Olonne avoit été honoré le 27 du mois précédent, de la ſignature du Roi, de la Reine & de la Famille Royale.

Le 6, Demoifelle Marie-Magdeleine-Louife de Barberie de S. Conteſt, fille du Marquis de S. Conteſt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, ayant le

Département des Affaires Etrangères, & de Dame Jeanne-Monique-Philippe Desvieux, épousa Mre Louis Henri-Felix du Plessis-Châtillon, Comte de Châteaumeillon, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers d'Orléans, fils de Louis, Marquis du Plessis-Châtillon & de Nonant, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Catherine Pauline Colbert de Torci. Leur contrat de mariage avoit été honoré le 27 du mois précédent, de la signature du Roi, de la Reine & de la Famille Royale. Voyez sur Châteaumeillon, la IV. Part. des Tablet. Hist. & Chron. pag. 307.

Messire Charles-Louis, Vicomte de Durfort, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, épousa le même jour dans la Chapelle particulière de l'Hôtel de Mollé, Demoiselle Thérèse-Antoinette Pourcheresse d'Estabonne.

Le 3 Avril, fut présenté à S. Eustache & transporté à Poissy, Messire Jacques Brissart, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France & de ses Finances, un des quarante Fermiers Généraux de Sa Majesté, Seigneur de Triel, de Chanteloup, &c. décédé rue Plâtrière.

Le 8, fut enterié à S. Sulpice, Messire Charles, Marquis de Guiri, décédé rue des Fossoyeurs âgé de 72 ans.

Le 12 on inhuma dans la même Eglise, Messire Charles de Maridort, fils de Messire Charles-Louis-Auguste, Comte de Maridort, Grand Sénéchal de la Province du Maine, décédé rue du vieux Colombier.

Le 17 Dame Jeanne Regnault, épouse de Mre Alexis-Jean, Marquis du Châtelet de Frainières, Seigneur de la Ferté les-Saint-Riquier, de Vertamont & autres lieux, Gouverneur de Bray sur-

212 MERCURE DE FRANCE.

Somme , & Grand Voyer de Picardie , mourut à Paris , rue des Fossoyeurs , âgée de 80 ans.

Le 19 on inhuma à Saint Sulpice Mre Jacques Etienne Gueau de Reverseaux , ancien Avocat au Parlement , Secrétaire du Roi , Maison , Couronne de France & de ses Finances , Syndic de la Compagnie , & Conseiller au Conseil de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans , décédé rue de Condé.

Le 30 , est décédé aux Carmelites de la rue Saint Jacques , M. Henri de Las fils de M. Jean Baptiste Comte de Las , Seigneur de Pries en Nivernois , & fut inhumé le lendemain à Saint Jacques du Haut-pas.

Le 15 Mai , est décédé au Château de Genlis en Soissonnois Messire Charles Brulart Marquis de Genlis , âgé de 46 ans. Il étoit fils de Florimond Brulart Marquis de Genlis , Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans , & d'Anne Claude Brulart de Silleri morte en 1737. troisième fille de Royer Brulart Marquis de Puitsieux, Lieutenant Général des armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & Ambassadeur Extraordinaire en Suisse , dont les deux filles aînées étoient 1°. Catherine François Brulart mariée en 1697. à Pierre Allemand Comte de Montmartin Lieutenant de Roi en Dauphiné. 2°. Gabrielle Charlotte Brulart , qui avoit épousé en 1702 Joseph-François de Blanchefort Baron d'Amois.

Le Marquis de Genlis étoit veuf depuis le 21 Mai 1742. de Louise-Charlotte d'Halin-court de Dromesnil , dont il laisse pour enfans ,

1°. Claude-Charles Brulart , C. de Genlis, Colonel dans les Grenadiers de France , né le 15 Mars 1733.

2°. Charles-Alexis , né le 21 Janvier 1737.

3°. Louise-Marie, née le 28 Novembre, 1738.
Voyez les Tablettes Historiques & Généalogiques, 4°. Partie, page 90.

Le même jour mourut à Paris rue Royale; Dame Louise-Elisabeth de Vacquellé, veuve de Messire Pierre Antoine de Benoît de Saint-Port, Conseiller d'Etat, premier Avocat Général du Grand Conseil.

Le 19, fut enterré à Saint Roch Dame Marie Pazat, femme de M. Pierre Etienne Bourgeois de Boynes, Maître des Requêtes, & Président au Grand Conseil, décédée rue d'Antin.

Le 25, Messire Pierre d'Esportes de Luffan; Prêtre du Diocèse d'Auch, & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Saint-Martial même Diocèse, est décédé rue Saint Jacques.

Extrait de la Lettre que M. Barbuat de Juvenvigny, Docteur en Médecine, & Médecin de la ville de Nogent sur-Seine nous a adressée au sujet de la poudre purgative du sieur Vacossain, Marchand Epicier Droguiste, rue & vis-à-vis S. André des Arcs, à Paris.

Monsieur, le soulagement que je desiré sincèrement procurer à mes concitoyens, & surtout aux pauvres malades qui sont presque sans secours dans les campagnes, m'a déterminé à rendre justice à la poudre purgative du sieur Vacossain, dont j'ai éprouvé moi-même l'efficacité. Je fus nommé pour traiter des fièvres patrides & vermineuses, qui affligoient deux Paroisses voisines de notre ville : ces maladies ne se sont bien laissées dompter que par des purgatifs ; ces purga-

eifs n'ont été autres que ladite poudre du sieur Vancossain, & tous ceux qui en ont usé, ont été très-bien purgés, avec un soulagement notable & un succès qui ne s'est point démenti, la plus grande partie des malades ayant rendu beaucoup de vers & autres humeurs. C'est pourquoi je me crois obligé d'avertir le public, & surtout les pauvres, à qui l'Auteur donne son remède *gratis*, que l'usage qu'ils en feront, leur procurera un grand soulagement, & à peu de frais, dans toutes les maladies où il est nécessaire de purger.

Signé, BARBUAT DE JUVANVIGNY,
Docteur en Médecine.

A V I S.

LE sieur Maille, Vinaigrier, Distilateur ordinaire de l'Impératrice Reine de Hongrie, donne avis que la vente du vinaigre de Venns, à l'usage des Dames, & à celui des Opitamides, qui est arrêté depuis-trois mois, recommencera le 6 Juillet de la présente année sur le prix de quatre-vingt seize livres la bouteille de pinte, les moindres bouteilles de ce vinaigre se vendront six livres. Le vinaigre de Turby & le vinaigre Romain qui ont été annoncés au mois de Novembre de l'année dernière, continuent à faire des progrès infinis chacun dans leur usage : le vinaigre de Turby pour la guérison radicale du mal de dents, & le vinaigre Romain qui les blanchit parfaitement, raffermir les gencives, & dissipe les eaux glaireuses qui contribuent à les gâter, & arrête le progrès de la carie, & que les autres dents ne se carissent. Ledit sieur vend différens vinaigres pour blanchir & entretenir la peau, gué-

rir les boutons , dattres farineuses , macules & taches du visage ; pour la facilité des personnes de Province qui souhaiteront avoir de ces vinaigres , l'on joint ci-après les noms & propriétés de chaque espèce.

Vinaigre de Storax , blanchit unit & affermie la peau , vinaigre de fleurs de citron pour ôter les boutons , vinaigre d'écaille pour guérir les dattres farineuses ; vinaigre de racine pour ôter les macules & taches du visage.

Il se trouve de même chez lui toutes sortes de vinaigres pour la table , au nombre de cent trente sortes ; le tout composé d'un goût nouveau , comme aussi toutes sortes de fruits confits au vinaigre , qui sont pavis de Pomponne à l'Italienne , Brugnons , Bigarreaux à la Reine , pommes d'amour , petits Melons marinés , Bleds de Turquie , Poivre rond d'Espagne , confits à la façon de Turin , Ardicots à la Gênoise.

Les personnes des Provinces de France , ou celles des Royaumes étrangers qui désireront avoir des vinaigres , soit pour les dents ou pour le visage , qui sont énoncés ci-dessus , les moindres bouteilles de chaque sorte se vendent trois livres ; donnant une lettre d'avis & remettant l'argent par la poste , le tout affranchi de port , on les leur enverra très-exactement.

Il demeure à Paris , rue de l'Hirondelle , aux Armes Impériales.

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le volume du *Mercur de France* du mois de Juillet. A Paris , le 2 Juillet 1753.

LAVIROTTE

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Vers à Mlle * * *, sur son mariage, page 3	
Lettre de J. J. Rousseau de Geneve, à M. l'Abbé Raynal,	5
Extrait d'une Lettre écrite par un Sénateur de Suède, à une Dame de Paris,	11
Vers à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, sur la guérison de sa goutte,	13
Réflexions critiques sur Rousseau,	14
Les Globes de savon, Idylle,	32
Mémoires pour servir à l'histoire d'Orléans,	36
Elégie, par M. Dutour,	55
Lettre à l'Auteur du Mercure, sur le grain,	58
Dépôt amoureux, traduit de l'Anglois,	64
Remerciement de M. Palissot à la Société Royale de Lorraine,	66
Madrigal,	69
Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres,	70
Mots des Enigme & Logogryphe du dernier Mercure,	94
Enigme & Logogryphes,	95
Nouvelles Littéraires,	99
Séance de la Société Littéraire d'Arras,	146
Beaux Arts,	150
Chanson Anacréontique,	168
Speâcles,	170
Extrait de <i>Raton & Rosette</i> ,	172
Concert Spirituel,	188
Nouvelles Etrangères,	189
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	199
Naissance, mariages & morts,	210
Avis,	213

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

